



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture

Spécialité: Habitat et projet urbain

Thème

réhabilitation de l'ilot du jardin Emir Abdel kader

Présenté par :

Mr. Bekkadra Ismail

Mr. Tadmoute tayeb sofiane

Soutenu le 31/ 05 / 2016 devant le jury composé de :

Président : Mr. Roubai

Examineur: Mm.Smair

Examineur: Mr.Ibka

Promoteur :Mm.Bouchaar

Année Universitaire: 2015 / 2016

Remerciements :

On désire remercier vivement tous ceux qui nous ont, de prêt ou de loin, aidé à réaliser ce travail.

Monsieur ROUBAI. N, Professeur à l'Université d'Abdel Hamid Ibn Badis de Mostaganem de l'honneur et le plaisir qu'il nous fait d'avoir accepté de présider le jury de soutenance. On lui exprime notre gratitude et nos respects.

Madame BOUCHAAR, R. Professeur à l'Université d'Abdel Hamid Ibn Badis de Mostaganem d'avoir, sans hésitation, accepter l'encadrement et la direction de cette thèse. Ses conseils et ses multiples interventions nous étaient que bénéfiques. Malgré le poids de ses nombreuses années de carrière scientifiques, il reste toujours intarissable et inlassable. On lui doit un grand respect et une profonde gratitude.

Madame SMAIR, Professeur à l'Université Abdel Hamid Ibn Badis de Mostaganem de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant d'examiner ce travail. On lui exprime notre profonde gratitude.

Monsieur IBka S, Professeur à l'Université abdel hamid ibn badis de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant d'examiner ce travail. On lui exprime notre profonde gratitude.

Monsieur Benbouziane M, Professeur à l'Université Abdel Hamid Ibn Badis de Mostaganem de n'avoir jamais cessé de nous apporter son soutien moral et physique dans les moments les plus difficiles.

Notre chère amie Otsmane elhaou S. de n'avoir jamais cessé de nous apporter son soutien moral et physique dans les moments les plus difficiles.

A tous nos Professeur. Qu'ils soient assurés de notre sincère gratitude.

A nos parents qui nous ont soutenue tout le long de nos études, merci à eux d'avoir été patients et de nous avoir procuré tout se dont nous avons besoin pour le bon déroulement de cette thèse. Et qui ont toujours été là pour nous, « Vous avez tout sacrifié pour vos enfants n'épargnant ni santé ni efforts. Vous nous avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Nous somme redevable d'une éducation dont nous somme fière ».

On remercie aussi nos frères et sœurs pour leur soutien inconditionnel et leur encouragement.

A nos amis pour leurs précieuses aide et encouragements tout au longs de cette année.

Table des matières

Remerciements :	1
PARTIE01 :	7
Chapitre 01 : Partie introductive	7
1.1.1.Introduction :	7
2.1.1.Problématique :	9
3.1.1.Objectifs :	11
4.1.1.Structure du mémoire :	12
PARTIE02 :	14
Chapitre 01 : APPROCHE ANALYTIQUE historique et urbaine	14
2.1 histoire de l'hôtel de la ville et du jardin public :	14
2.2 Analyse urbaine :	16
3.2 analyse pittoresque :	21
Chapitre 02 : analyse du cadre bâtis et l'environnement urbain	27
1.2.Analyse de l'environnement urbain :	27
2.2. le travail de relevé architectural, touchant le bâtiment de l'APC :	39
Partie03 :	43
Chapitre 01 : l'espace public en général et le jardin en particulier	43
1.1.3. Quelle fonction pourra avoir notre assiette ?	43
2.1.3. à quoi sert un jardin botanique ?	44
1.2.1.3 Quelle est le rôle des végétaux et de la botanique ?	47
2.2.1.3 À qui s'adresse un jardin botanique ?	48
3.2.1.3.analyse des exemple bibliographique :	48
3.1.3.à quoi sert un espaces vert ?	64
Partie 04 : approche thématique	90
1.4.Introduction :	90
2.4.analyse des exemples bibliographique :	90
1.2.4. Projet d'aménagement urbain commun de Mireval (France) :	90
1.1.2.4.rappelles des orientations issues du diagnostic partage :	92

2.1.2.4..Des enjeux face à une situation de « risque » potentiels :	94
3.1.2.4. le parti d'aménagement :	94
4.1.2.4.Le plan d'aménagement :	94
5.1.2.4. La programmation urbaine :	97
3.4.Exemple 02 PROJET D'AMENACEMENT URBAIN DURABLE CHARTREUSE-LIEGE (Belgique) :	107
1.3.4.Diagnostie :	107
1.3.1.4.situation de droit/de fait :	107
2.3.2.4. Atouts, Faiblesses, opportunités et menaces :	109
4.3.2.4.le projet d'aménagement :	115
Partie 05 : la conception et programmation du projet.....	117
Chapitre01 : l'aménagement et programmation de l'ilot.....	117
1.1.5.Proposition d'aménagement et programme du projet :	118
2.1.5.programmation de l'ilot du jardin emir Abdelkader :	124
3.1.5. programmation de chaque partie du jardin :	125
4.1.5.Plan de masse :	126
5.1.5.les facades urbaine :	127
Chapitre02 : Le centre multi fonctionnelle	128
1.2.5.Critère de choix :	128
2.2.5. Les principes et concepts :	128
3.2.5.Description du projet :	129
4.2.5.photos du projet :	134
bibliographie :	137

PARTIE01 :

Chapitre 01 : Partie introductive

1.1.1.Introduction :

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche pour l'obtention d'un diplôme de master en architecture _Option Habitat et projet Urbain.

Il s'intitule « **Réhabilitation de l'îlot du Jardin El Emir Abdelkader** », dont l'élément déclencheur est bien évidemment le prestigieux jardin en question.

En effet, à l'instar de tous les Mostaganémois, nous sommes désolés de voir encore, ce joyau et important espace vert à l'échelle de la ville encore fermé au public et non exploité et ce malgré les lourds investissements récents et d'importants fonds versés aux travaux de sa réfection et de son embellissement.

La fermeture continuelle et mystérieuse de ce poumon qui régule l'oxygène de la ville de Mostaganem, suscite notre curiosité et nous en faisons notre objet d'étude.

Par ailleurs, l'arrêt des travaux survenu dans cet espace vert unique dans son genre, pourrait s'interpréter et se traduire de sanctions pénalisant la population mostaganémoise.

Le jardin public Emir Abdelkader de la ville des mimosas est dans un état lamentable :



*Source : Réflexions quotidien d'information **Date** : 31 Mai 2010*

Jardin Public El Emir Abel Kader : La mare à canards après réfection



Source : Auteurs : Tadmout, bekkadra et Makhloof_ Février2016

parc d'El Arsa : atmosphère d'abandon



Source : Réflexions quotidien d'information Date : 18 Octobre 2015 -

ces petits enfants en quête d'espace de divertissement, ont eu l'idée de transformer un espace du chantier, laissé à l'abandon, en piscine.



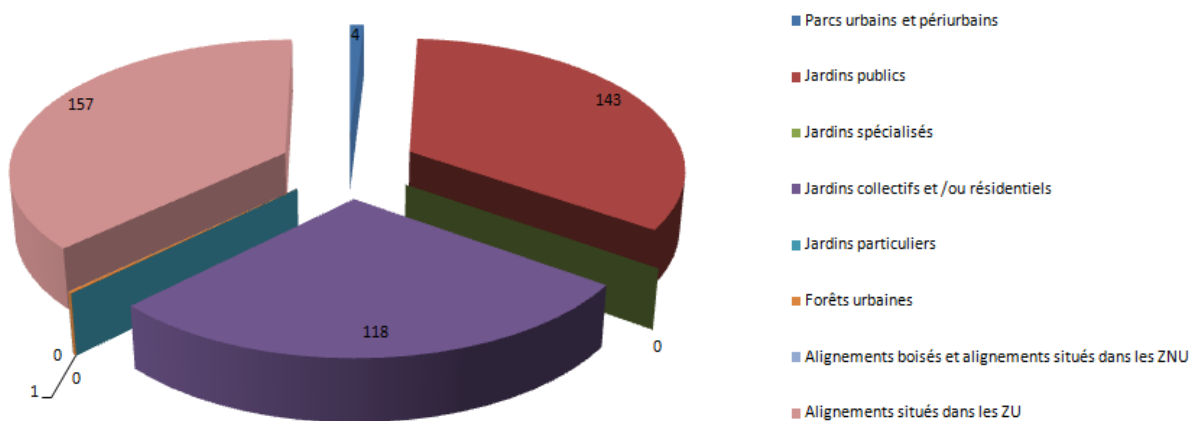
Source : Auteurs : Tadmout, bekkadra et Makhloof_ Février2016

2.1.1.Problématique :

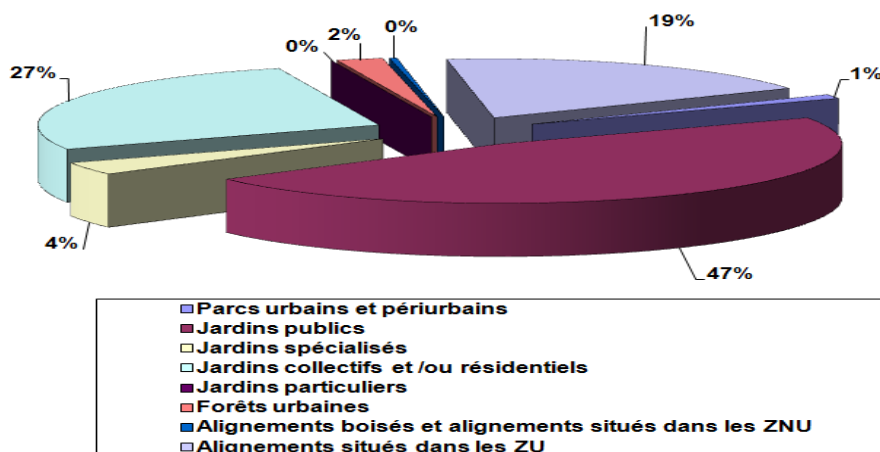
La ville de Mostaganem est l'une des villes algériennes, jouissant d'un patrimoine matériel (architectural, naturel,...) et immatériel riche relevant de la période ottomane et coloniale française, elle compte à cet égard 423 espaces verts répartis entre parcs urbains et périurbains, jardin public, les jardins collectifs et /ou résidentiels, Les alignements situés dans Zones Urbaines et une forêt urbaine¹.

Recensement des Espaces Verts classés par catégories de la Wilaya Mostaganem :

Wilayas	Parcs urbains et périurbains	Jardins publics	Jardins spécialisés	Jardins collectifs et /ou résidentiels	Jardins particuliers	Forêts urbaines	Alignements boisés et alignements situés dans les ZNU	Alignements situés dans les ZU	Total
Mostaganem	4	143			118		1	157	423



REPARTITION DES ESPACES VERTS CLASSES PAR CATEGORIES

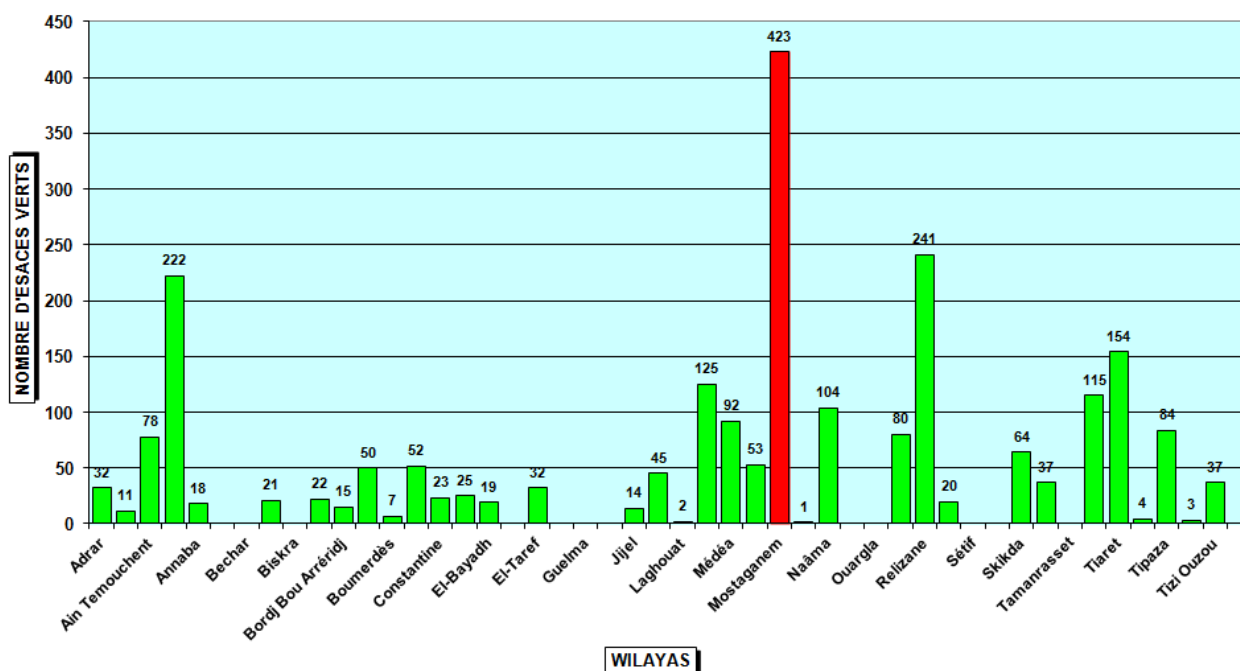


¹ Classement du cadastre national de l'espace vert selon La loi n°07-06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts ,

Tableau : REPARTITION DES SUPERFICIES DES ESPACES VERTS PAR WILAYA

REPARTITION DES SUPERFICIES DES ESPACES VERTS PAR WILAYA					
Wilayas	Superficie des espaces verts (m ²)	Population (hab.)	Ratio (m ² /hab.)	État de préservation	Espèces existantes
Alger	298 277,05	2810117	0.11	Moyen à dégradé	Acacia, Robinier, Tamaris, Laurier rose, Troène
Ain Defla	1 275 300	752 172	1.70	Moyen	Eucalyptus, Peuplier blanc, Laurier rose, Platane, faux poivrier.
Ain Timouchente	60 845,5	358 654	0.17	Moyen	Eucalyptus, Sapin, Mimosa, Cyprès, Pin, Romarin, Laurier rose
Annaba	195 902,28	606 775	0.32	Bon	Tamarix, Erable, Lantana, Platane, frêne, Rosier, Troène, Laurier rose, Cognassier, grande marguerite.
Batna	206 599,52	1 075 806	0.19	Moyen à dégradé	Cyprès, Casuarina, Acacia Eucalyptus,, Laurier rose, Caroubier, Peuplier
Bejaia	152 510	929 295	0.16	Moyen	Cyprès, Mûrier, Frêne, Pin. Eucalyptus, Acacia, Laurier rose, Caroubier, Olivier, Robinier,

REPARTITION DES ESPACES VERTS CLASSES PAR WILAYAS



Le site du Jardin EL Emir Abdelkader représente l'un des bijoux Mostaganémois. Pour les mostaganémois d'un certain âge, c'est de "Djeninet bent ray"² qu'il s'agit. Et pour le commun des gens, ce n'est qu'un

² la légende dit que ce chef d'œuvre a été réalisé pour la célèbre princesse « Bent El ray » sous la direction d'architectes-paysagistes réputés de l'époque ottomane.

jardin, tout court, malgré l'Histoire et les histoires qu'il traîne derrière, depuis l'aube de la colonisation française :

- de par sa situation, occupant l'hyper centre de ville, facilement repérable par la grande mairie et son architecture monumentale outre le dôme³ de Sidi Said
- Son capital végétal centenaire et variée en l'occurrence, **les éternels Ficus Macrophyllax et Rétusa**, qui trônent depuis des lustres sur les lieux.
- cet espace urbain **exclusivement public**, jadis fortement visité par les familles, aujourd'hui se trouve en mal d'être et livré à une dégradation continuelle et reflète une image d'un délaisser urbain, foyer d'agression est devenu infréquentable car procurant l'insécurité.
- Les quelques interventions locales restent ponctuelles et timides sans une vision globale et intégrale, n'ont pas pu lever cette image identitaire sombre à ce site d'étude, ternie davantage par les aléas du temps et des actes de vandalisme complètement gratuits.
- Depuis qu'il était une immense promenade publique joignant l'antique porte de Mascara à Beymouth en longeant la route de Relizane. Les habitants du Belvédère et du Haut-Beymouth en font un raccourci vers le "Bled", le centre-ville de Mostaganem en l'occurrence, l'îlot du Jardin Bent erray constitue un **nœud emblématique et un réel carrefour** qui a bénéficié d'une valeur ajoutée grâce au passage de la ligne du tramway en cours de réalisation ainsi que les travaux de rénovation de la gare du chemin de fer. toutefois, dans l'état de fait actuel, ce site ne peut jouer son rôle pleinement en tant que tel.

Cette dégradation semble guetter l'ensemble des espaces verts de de la capitale de la Dahra qui ressemble beaucoup plus à des dépotoirs plutôt qu'aux lieux de balades et de détente. Il suffit de faire un tour au parc d'El Arsa⁴ et autres espaces verts conçus au niveau des cités, à l'exemple de la cité 5 juillet, l'INES, des 300 et 800 logements du quartier kharouba (voir figuren :

En fin, selon la circulaire EV1 du 7 octobre 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, la superficie consacrée aux espaces verts, reste relativement faible et ne représente que 1 m² par habitant alors que les normes internationales sont de 10 m² par habitant.

La ville de Mostaganem avec ces 423 espaces verts, et occupe la 1^{ère} place au niveau national en terme de quantité mais pas en terme de ratio qui est de l'ordre de 0,18 m²/ habitant ce qui traduit que le végétal dans cette ville devient un signe de résistance à l'urbanisation galopante et à l'imperméabilisation généralisée de son sol urbain.

3.1.1.Objectifs :

Pour venir à bout de notre problématique et répondre à cet état de fait de fait et constat peu reluisant, il est impérativement clair de :

Dénoncer la relative dégradation de ces lieux, pour redorer le blason terni de cet espace vert et rendre à la ville, sa beauté d'antan et son attrait par un aménagement intégral de tout l'îlot et une vision plus globale

³ Gouba ou Dharih de sidi Said rénové en Mars 2014

⁴ Dit aussi Djnenet Ben Bella

Désenclaver le site d'étude et lui restituer la vraie image positive d'un véritable espace public en revalorisant son paysage et en renforçant ses traits caractéristiques, tant historiques, artistiques, monumentaux, culturels et culturels que végétaux .

-« Composer avec l'urbain c'est composer : -avec le lieu, avec l'héritage culturel, -avec l'environnement existant » ALBERT LEW.

-offrir un cadre de vie urbaine de qualité par l'introduction des circulations douces et l'augmenter les degrés de perméabilité et d'accessibilité de tous à cet espace public

-créer un projet qui participe à la dynamique du site d'étude

-la mixité fonctionnelle et la composition du nouveau projet vont faire du jardin l'élément identitaire de l'assiette

-protéger et la gérer le patrimoine naturel et culturel bâtis.

-créer un lieu de sociabilité à l'échelle de la ville et renforcer sa trame verte et bleue

-garder les traces de l'urbanisation existante tout en introduisant des éléments nouveaux pour renforcer l'image urbaine.

- Promouvoir le tourisme religieux à Mostaganem : Nouveau concept à développer :

Pour la ville des 40 marabouts, et des SaintsOuali : sidi Maazouz, sidi Medjdoub, sidi Abdelkader Djilali, sidi Kharchouch, sidi Belkacem, sidi Bendhiba el Medjahri et sidi Lakhdar ben Khlouf ; ou les sept gardiens de Mostaganem, comme ils furent appelés dans le temps par le medah. Ces sept saints de la ville, qui de par leurs cœurs animés par l'amour d'ALLAH et leur conduite islamique et leur nationalisme ont pu habiter le cœur de chacun des habitants de Mostaganem, et qui à ce jour leurs dôme ici présente dans les quatre coins de la ville récite la glorieuse histoire de la vie spirituelle de chacun d'eux

Tout ça, avec un souci majeur, de proposer un espace public structurant et ambiant favorisant l'épanouissement de l'utilisateur en général et un cadre de vie urbaine agréable recentrée au cœur des enjeux du développement durable.

4.1.1. Structure du mémoire :

Notre mémoire est scindé en 04 quatre parties :

partie 01 : constitue la partie introductive résumant la problématique relative au site de l'îlot du Jardin Emir Abel Kader et les motivations personnelles ayant conduit à l'adopter et le traiter.

partie 02 : analyse le cadre urbain et le contexte historique afin de comprendre l'environnement urbain et le contexte urbain sur lequel le projet repose. Outre le travail de relevé architectural, touchant le bâtiment de l'APC.

partie 03 et 04 : comprend l'approche thématique où nous abordons le thème de l'espace public en général et celle du jardin en particulier et l'ensemble des définitions abordés par la loi 07-06 du 13/05/2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts appuyé par l'étude des exemples bibliographiques.

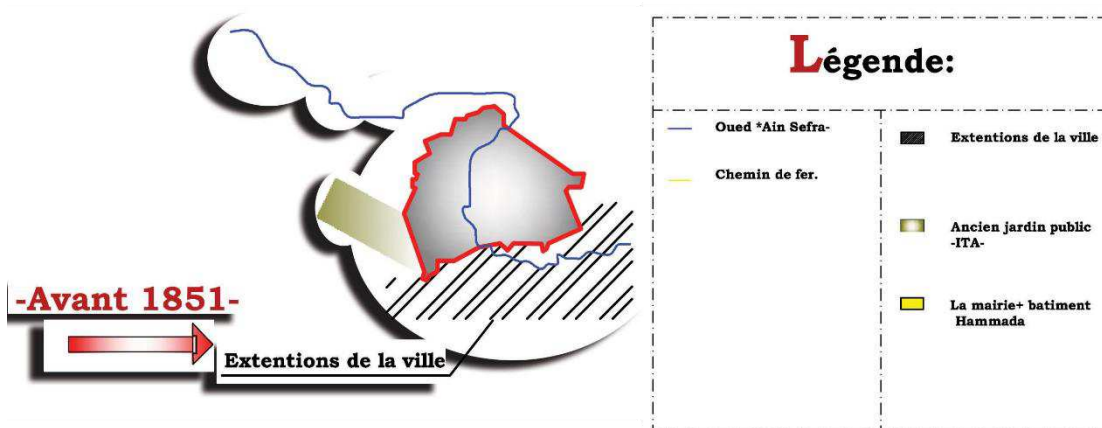
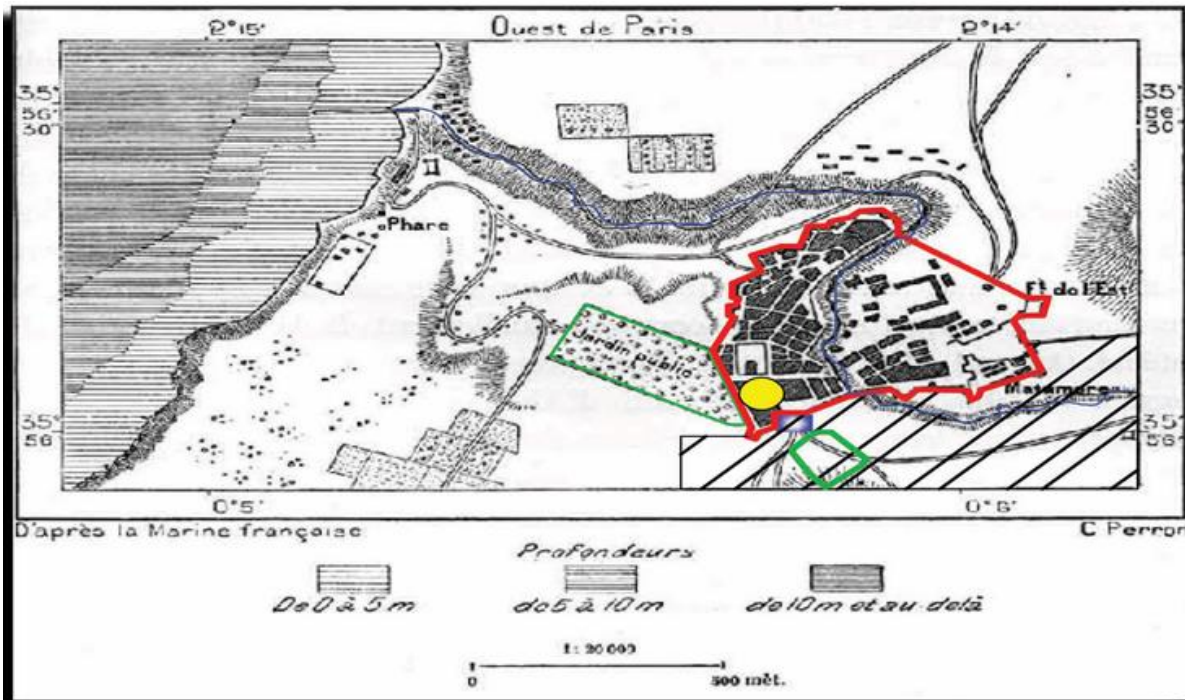
Partie 05 : La cinquième mission c'est la conception et programmation du projet en prenant en considération toutes les missions cité avant afin d'avoir un projet justifié et convaincant.

PARTIE02 :

Chapitre 01 : APPROCHE ANALYTIQUE historique et urbaine

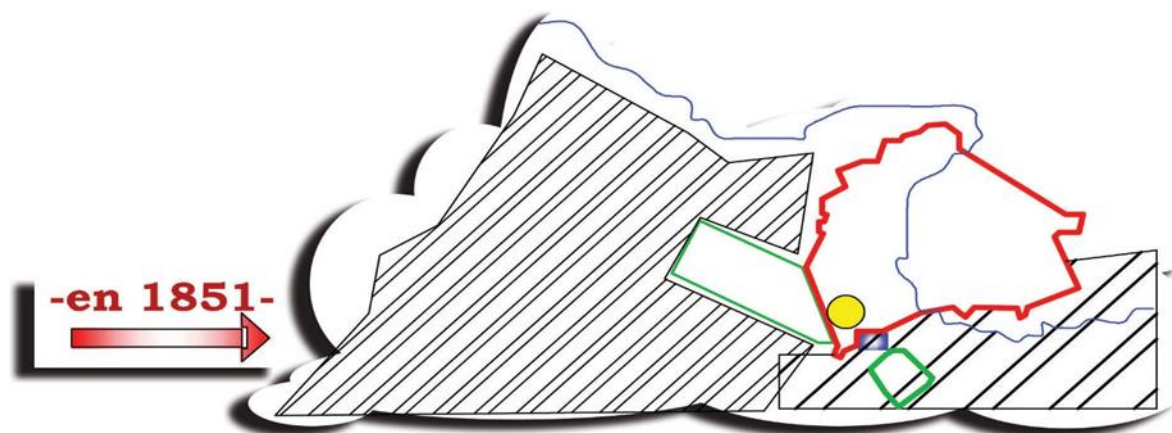
2.1 histoire de l'hôtel de la ville et du jardin public :

Avant 1851 : notre site d'intervention n'a pas encore pris forme il appartient à la préfecture de la ville. La ville de Mostaganem s'est érigée aux abords immédiats de l'ancienne ville derb tabana et aux abords du oued Ain sefra. Notre site était une extension de la ville. Voir figure 01



en 1851- l'importance accordée aux espaces verts à cette époque était-elle : que la surface du jardin public équivalait à la surface et la taille de la ville. Le déplacement de jardin avec l'extension de la ville côté sud vers la gare ferroviaire, la construction du jardin émir Abd el Kader qui contenait d'innombrables espèces de

végétaux vivante décorant ainsi ces allé et ces promenade faisant la joie des visiteurs et des connaisseurs qui venez de jours comme de nuit pour ce changer les idées et se reposé su fut la période d'accalmie.



1927 L'évolution de la ville rendit nécessaire la construction d'un nouvel édifice sur un terrain situé à l'extérieur des remparts comme la flèche le montre sur la figure 03 le déplacement du point jaune, construit par M.MONTHALANT. Architecte, le nouveau bâtiment fut inauguré le 10 juillet 1927, il est encadré par l'arbre centenaire du jardin public sa blancheur et son éclat se voient de loin et son beffroi devient un repère pour la ville de Mostaganem.

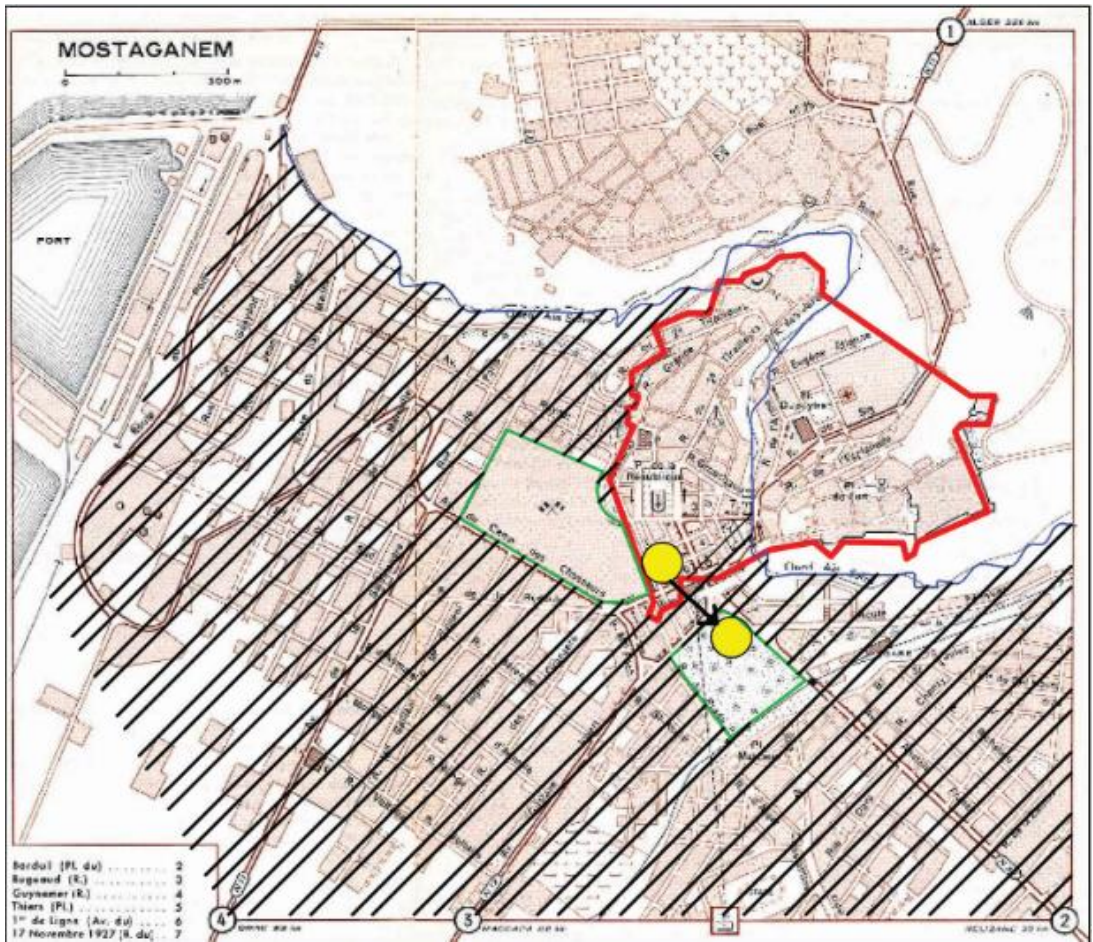
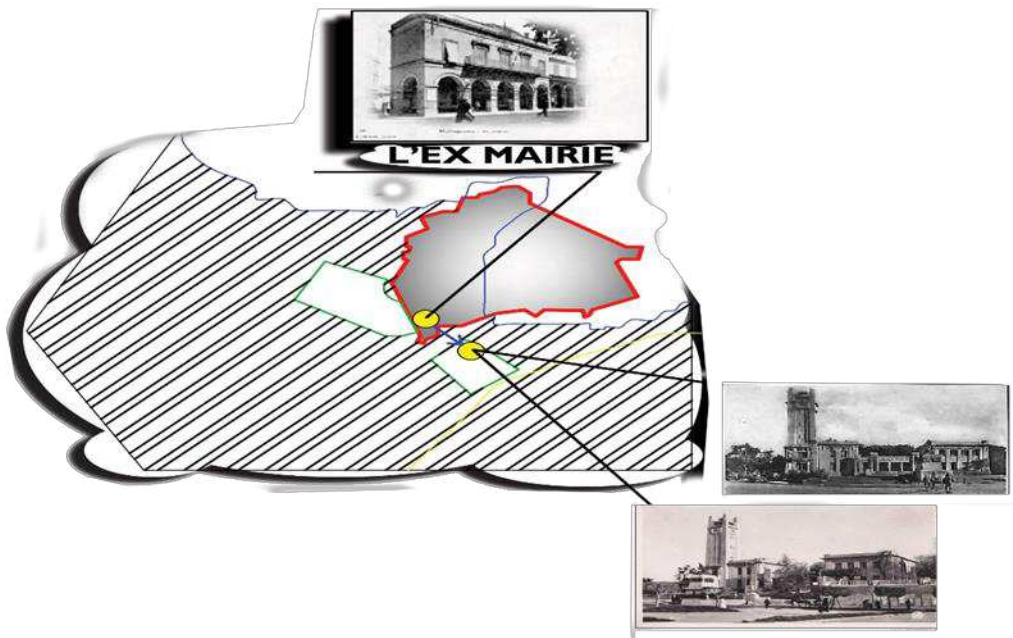


Figure 03 : l'emplacement initial et actuelle de l'hôtel de ville.



2.2 Analyse urbaine :

La recherche historique du site qui a déjà faite et expliqué a permis de montré l'importance du sujet d'étude à travers le temps et son impact sur les civilisations d'avant, mais pour montrer son importance

actuel vis-à-vis de son environnement immédiat, il faut effectuer des analyse urbaines adéquate et appropriée au site

Le choix a été porté sur deux type d'analyse une statique et l'autre dynamique , pour la 1ere qui est la typo morphologie elle se compose de quatre grandes entité , le système viaire le système parcellaire , le bâtis et non bâtis et le système des espace libres, pourquoi avoir choisie ce type d'analyse ? , parce que l'environnement de l'hôtel de ville de Mostaganem ne peut être abordé sans une évaluation potentielle de toute cette structure pour comprendre son évaluation son organisation et sa stratégie initiale d'édification. La figure 05 schématiquement.

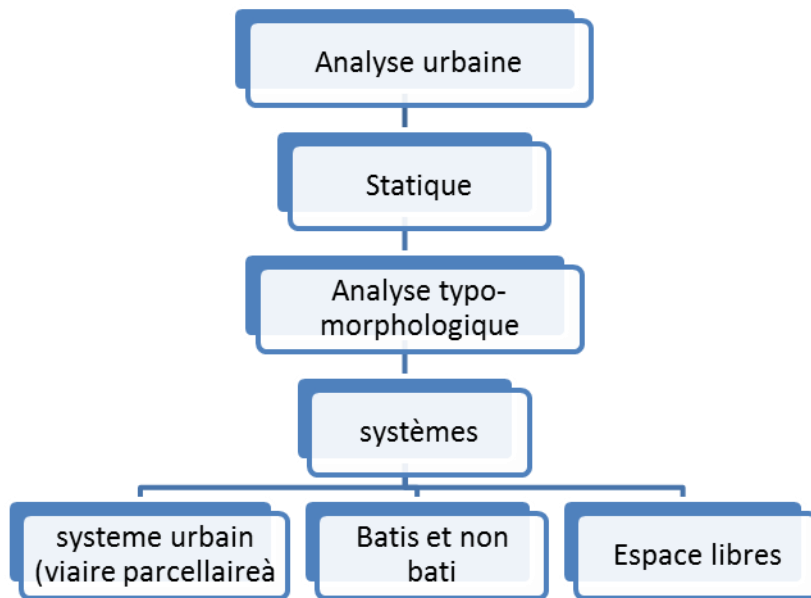


Figure 05 : Analyse statique

Le deuxième type d'analyse se base sur trois points essentiels, les parcours et leurs sens, mais aussi les séquences visuelle qu'on peut avoir tout au longs de ces parcours, pourquoi ce type d'analyse ? Parce qu'elle étudie le paysage urbain comme résultat c'est-à-dire les effets visuels provoquer sur le promeneur et vue le site "hôtel de ville, jardin public Emir Abdelkader "qui est de nature attirante donc il est obligatoire d'effectuée ce type d'analyse .pour mieux comprendre voir figure 06

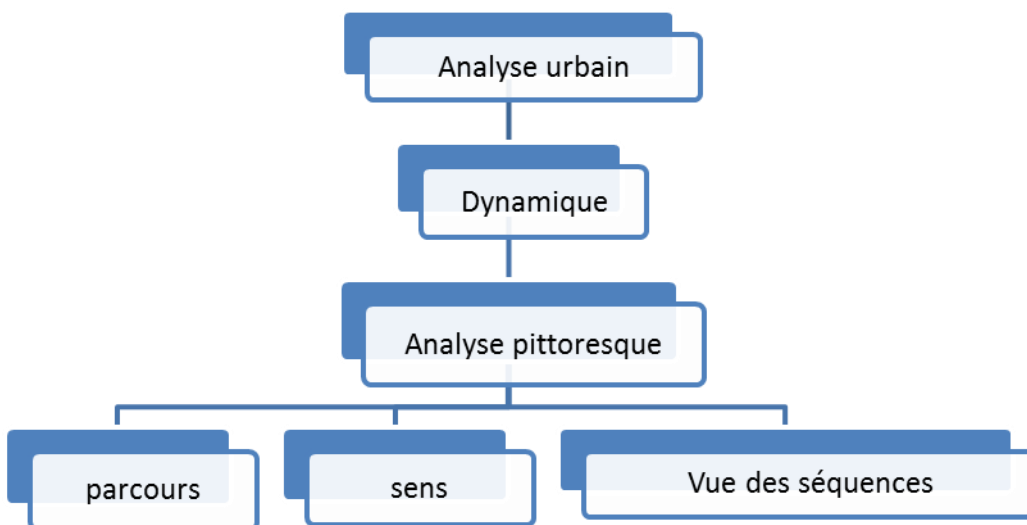


Figure 06 : Analyse dynamique

II.2.1 .analyse typo morphologique :

Pourquoi ce type d'analyse en premier lieu ? Parce que c'est de cette analyse que va découler les autres analyses, comme expliqué en amont sur le schéma des analyses, elle se compose de quatre grandes parties dans notre cas on a préféré aborder le système viaire en premier parce que c'est à partir de ce système qu'on va définir l'autre système qui vont le précéder, à voir la figure 04

II.2.2 .Système viaire :

Si on décortique ce premier système on en ressort avec un premier grand système qui est linéaire, on a trois axes qui traversent la trame viaire et sont pratiquement les seules grandes voies qui lient entre l'extérieur et l'extérieur de la trame et même de la ville, pourquoi un système linéaire ? parce qu'il est caractérisé par le fait qu'il n'a que deux sens parallèles et contraires l'un à l'autre et que ses deux sens même d'un point « A » à un point « B » directement et le contraire est juste. Pourquoi avoir cité ce système en premier ? A première vue c'est ce qu'on remarque et pourquoi on les remarque ?

Leurs épaisseurs jouent un rôle important dans leurs centralités géographiques.

D'autres réseaux sont reliés aux trois premiers réseaux linéaires mais en résille, pourquoi en résille ? , parce qu'ils sont caractérisés par le fait qu'un grand nombre de chemins mènent d'un point « A » à un point « B » et on voit clairement apparaître de véritables îlots c'est-à-dire des portions du territoire urbain isolées tout côté par des rues de nature à peut-être équivalente, ces réseaux sont clairement distincts aussi grâce à leur appartenance à des sites de nature particulière tel que la pente ou relief, par rapport à la pente on remarque une similitude des voies au courbes de niveau créant ainsi des carrefours fermés et aussi la suppression des voies et remplacement par des escaliers, par

Rapport au relief on voit clairement que ce type de maillage est défini par le relief car il butte sur lui ou la suit

Pour synthétiser toute cette phase il est évident que la largeur des voies est un facteur primordial dans la hiérarchisation d'un système, mais la longueur joue aussi un rôle important, plus une rue est longue plus sa fonction de desserte diminue et s'accroît et plus elle a un rôle structurant dans la perception de la ville et dans l'environnement qu'elle crée autour d'elle, de plus sa longueur et sa dimension laisseront croire à la monumentalité de ce que réserve sa fin.

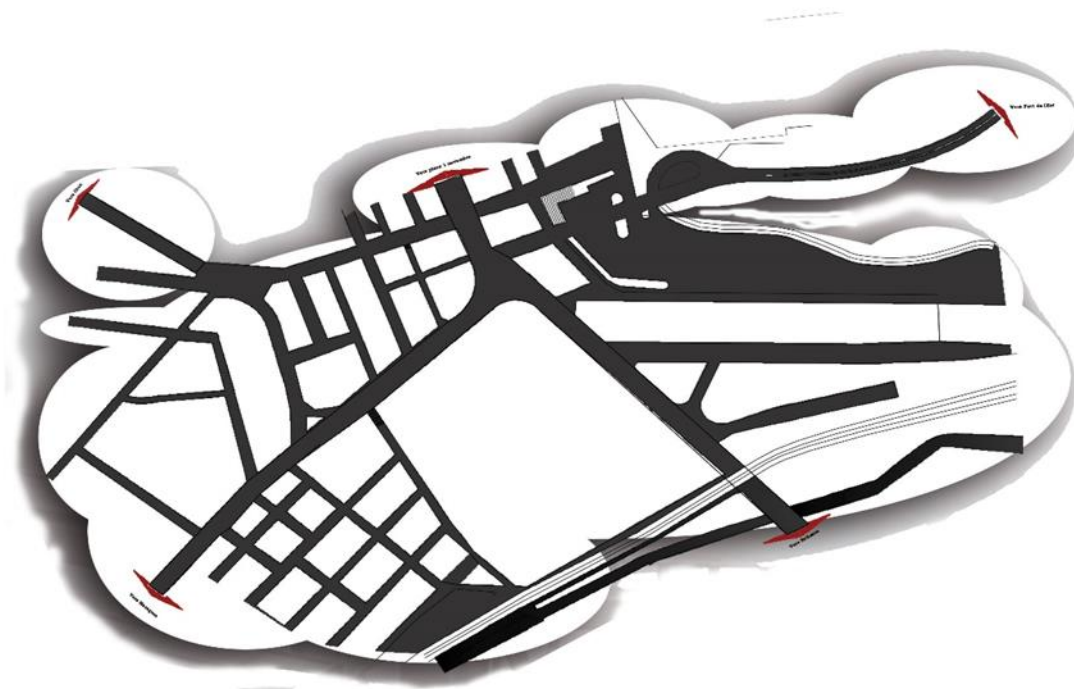


Figure04 : Carte du système viaire

II.2.3. Système parcellaire :

Le système viaire nous a permis de délimiter les îlots ces îlots contiennent des parcelles ces parcelles sont le fruit d'un découpage du sol à la propriété foncière, voir la figure 05, pour ce système.

Le système parcellaire est généralement lié au rapport géométrique qui confère à chaque parcelle une typologie particulière et pour cela et il faut analyser la figure parcellaire dans notre site la parcelle sont trapus proche du carré ou allongé rectangulaire ces figure sont proches du rectangle elles sont généralement peut déformer et représente souvent un décrochement en baïonnette le long des limites mitoyennes, donc des parcelles irrégulière mai assez orthogonale.

Le deuxième type d'approche concerne la direction, la direction du parcellaire peut être lie à plusieurs facteurs tel que la pente ou les limites naturelle, concernent la pente, la direction des parcelles est perpendiculaire ou parallèle aux courbe de niveau pour faciliter l'écoulement des Caux et dans le deuxième cas qui est la limite naturel les parcelles sont orienté vers l'oued Ain Sefra.

Donc pour donner une dernière description de ce système on pourrait dire que la cohérence du système parcellaire et de sa forme urbaine est régulière et bien structuré par rapport au éléments qui l'entoure que ce soit la pente ou la limite naturel mais on détecte une zone d'incertitude qui se trouve au milieu de la trame et ceci est dû au facteur dimensionnelle ,cela veut dire qu'il existe de petite parcelle au sien d'un très grand îlot, cet îlot constitue un moyen fort et organisateur de la trame parcellaire ,on pourrais donc parlé d'organisation centripète du parcellaire.

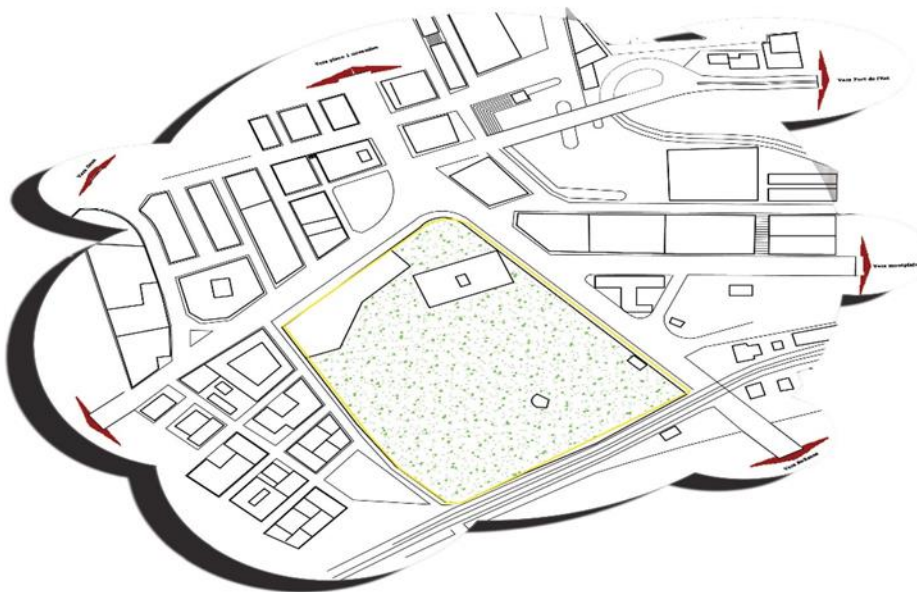


Figure05 : carte du système parcellaire

2.1.3. bâtis et non bâtis :

Après l'analyse parcellaire on se tourne vers sa résultante qui est le bâtis pour mieux cerner se système il nous faudra traiter plusieurs de ses rapport.

Le premier rapport c'est le rapport typologique dans ce rapport on traitera généralement du liaisonnement ,notre site contient deux type de ce rapport, pour le premier type les masses bâties représente une très forte continuité par accollement des bâtis les uns aux autres non seulement le long des rues qui le borde mais aussi des parcelles ,et donc nous avons à faire à une continuité planaire du bâti ce qui donne l'impression d'une petite part d'un tissu urbain non perforé, le deuxième type on trouve du bâti ponctuel perforé la plus part du temps se sont des patios ou cours privas entouré de bâtis . Le deuxième rapport c'est le rapport dimensionnelle ,ici on examinera essentiellement l'importance des masses bâties par rapport aux vides qui subsiste entre elle, autrement dit la densité du bâti quel que soit le type de continuité du système bâti , ainsi on pourra voir un bâti très lâche exprime la valeur du bâtiment , du moment que le bâti est très lâche cela signifie autres fois un signe de prestige et de monumentalité du bâti qui occupe le vide , plus c'est resserré plus le prestige du lieu s'estompe . Le troisième rapport c'est le rapport bâtiment , dans ce cas on n'étudie pas le bâtiment , dans ce cas on n'étudie pas le bâtiment comme concept architectural mais nous nous intéresserons à sa proportion générale du volume construit ,notre site en contient quatre, le premier type c'est le plot c'est le bâtiment qui présente le plus de compacité dans les trois dimensions, le deuxième type c'est le bloc linéaires dont le volume présente un allongement verticale dans l'espace, pour finir le dernier cas c'est le bâtiment à cour central dont le volume ressert une cour ou bien un espace non bâti à l'extérieur tel qu'un patio ou une cour centrale .voir figure 06.

Le quartier rapport c'est le rapport entre type de bâtiment et type de système ,dans notre site les bâtiment qui représente une certaine compacité en plan comme les plots et les tours correspondent à un système ponctuel et les bâtiment linéaires même si toute fois ils sont un ensemble de bâtiments linéaires ça ne fera qu'accentué leur linéarité .



Figure06 : plan du bâti non bâti

2.1.4 .Système des espaces libres :

En milieu urbain, pour qu'un système libre existe, il faut nécessairement qu'il soit jalonné, entouré ou borné par des éléments, construit, on peut donc prétendre identifier un espace libre sans le référer aux bâtis plein qui lui sont adjacent, dont l'utilité de faire une analyse du système bâtis en amont.

Cette interdépendance des vides et des pleins fait que l'espace libre apparaît comme le négatif, au sens photographique du terme, dans un tissu plus les éléments bâtis sont discontinus, fragmentés, plus l'espace libre est continu et le contraire est juste.

L'analyse des espaces libres si on l'effectue de manière globale, ne présente pas un intérêt suffisant en elle-même car elle conduit à des constatations inverses que celle que l'on peut faire sur les espaces bâtis, par contre il est intéressant dans chaque cas de différencier, à l'intérieur du système ce qui est espace libre privatif qui s'inscrit généralement dans un système viaire, dans notre cas on s'intéressera généralement sur les rapports entre ces différentes catégories d'espace libre, voir figure .

Le site contient deux rapports, le rapport typologique c'est la position des espaces par rapport aux bâtis on a deux cas, le cas où la place se trouve dans une position de liaison entre plusieurs rues et constitue ainsi une cassure des masses bâtis et le deuxième cas où on a deux places, et donc elle présente une double échancrure dans les masses bâtis. Le deuxième rapport géométrique dans ce rapport les plans généralement le souci d'équilibre au maximum la forme des pleins et des vides, on peut rencontrer ce type de place dans tous les plans tramés, tel que les villes coloniales comme l'a été la ville de Mostaganem ou les plans monumentaux plus sophistiqués de l'époque classique et baroque.

Pour conclure l'analyse typo-morphologique a permis de détailler les caractéristiques de cet ensemble urbain historique caractérisé par une multitude de paramètres, en prenant en compte tous ces paramètres on reste fidèle à ce tissu quel que soit l'intervention qu'on décide de faire d'autant plus que cette analyse nous permet d'ouvrir de nouvelles brèches vers d'autres analyses pour renforcer les potentialités du sujet d'étude, et cibler plus ou moins les types d'interventions nécessaires et appropriés à notre cas d'études.

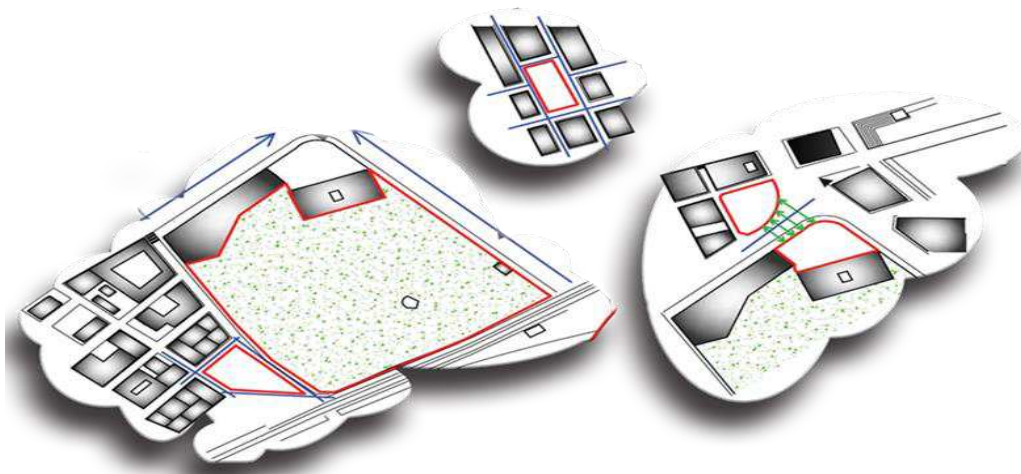


Figure07 : système des espaces libres

II.2.2 analyse pittoresque :

Après l'analyse typo-morphologique pour maîtriser en valeur le site et les qualités urbanistiques en termes d'organisation spatiale on est ressorti avec trois axes principaux qui convergent vers le centre de gravité de la ville, ces axes ne sont pas que importants par leurs dimensions ou par leurs situations mais aussi par leurs fréquentations, comme le démontre la figure 17, que ce soit une fréquentation mécanique ou piétonne elle est très forte, cet état de circulation a permis de déterminer d'autres axes importants qui ont été dans l'analyse

typo morphologique des axes secondaires, mais pour savoir comment ce cas d'étude peut être perçue par ceux qui fréquentent ces axes il faut effectuer une analyse pittoresque cette analyse permettra aussi de savoir qu'elles sont les effets visuels qui peuvent s'offrir en empruntant ces axes et passages .

Pour commencer notre analyse on a choisi quatre sur des critères déjà cités en amont sur la figure 08

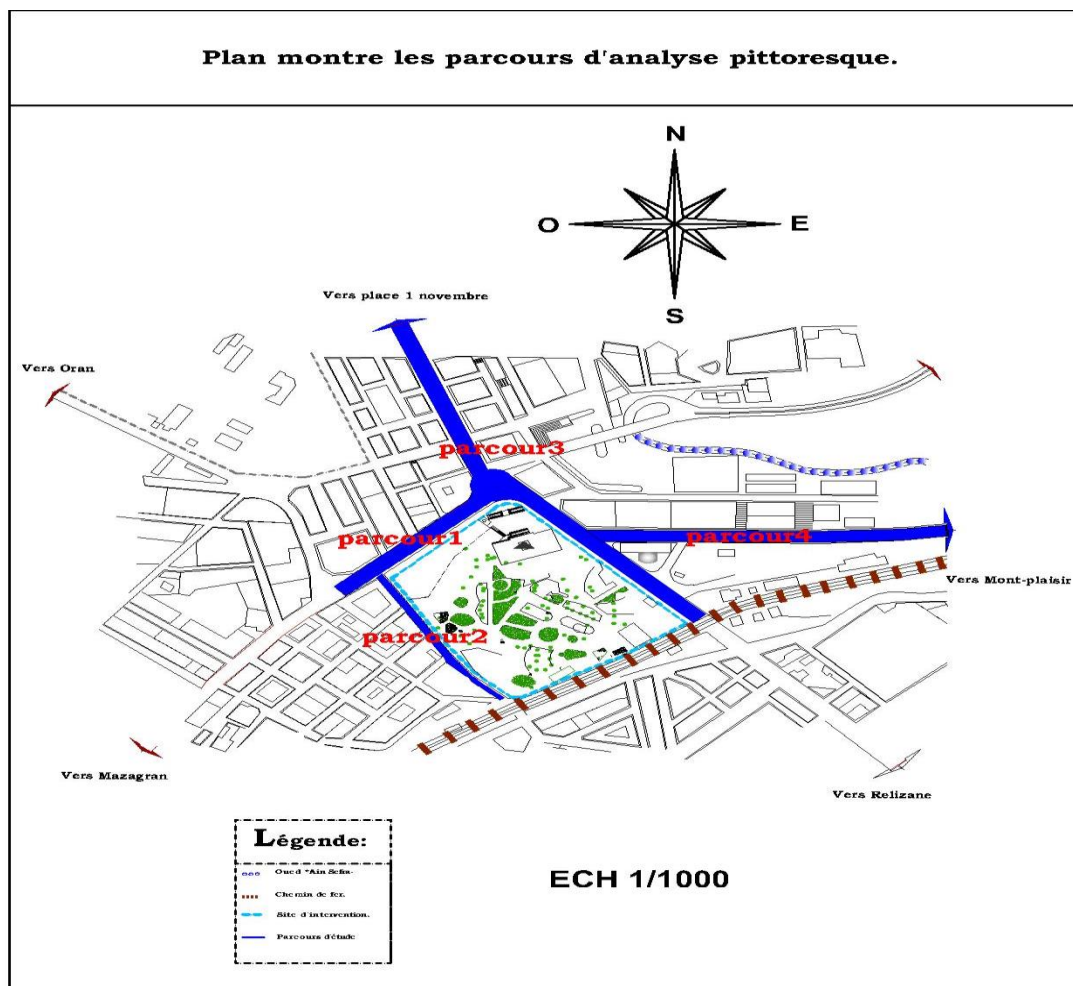


Figure 08 : carte des parcours de l'analyse pittoresque/ auteur 2016

Le premier parcours concerne l'avenue Khmisti voir figure 09, le sens choisi c'est le sens « A » qui mène vers notre sujet d'étude qui est l'hôtel de ville, la première séquence « A » on a une façade continue monotone, la deuxième séquence « C » on a une fermeture vers la banque el Badr, et la troisième séquence « B » on remarque une façade développée.

**Parcours 1 -découpage en plan de séquences
Avenue Khemisti**

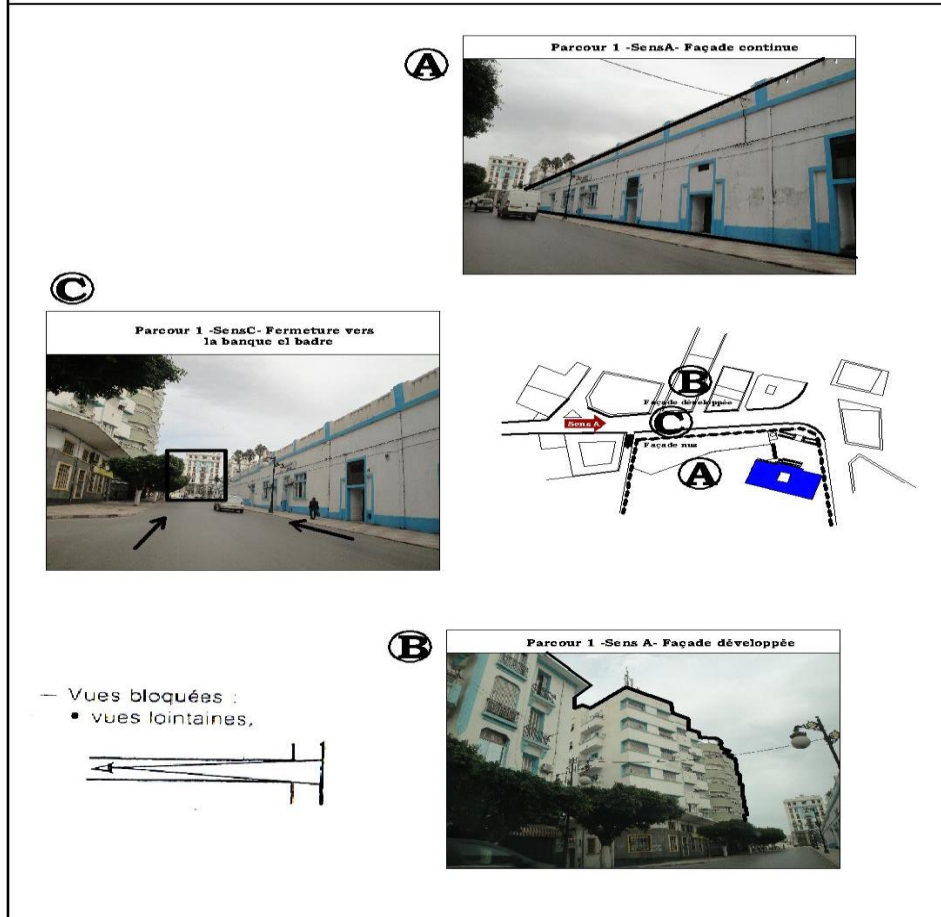


Figure 09 : Tableau du parcours 01 de l'analyse pittoresque/ auteur 2016

Le deuxième parcours la rue Hachemie Sghier vue a fréquentation il est inconcevable de ne pas la prendre en considération voir figure 10, la séquence visuelle « A » qu'elle offre une vue bloqué lointaine avec un bornage axial.

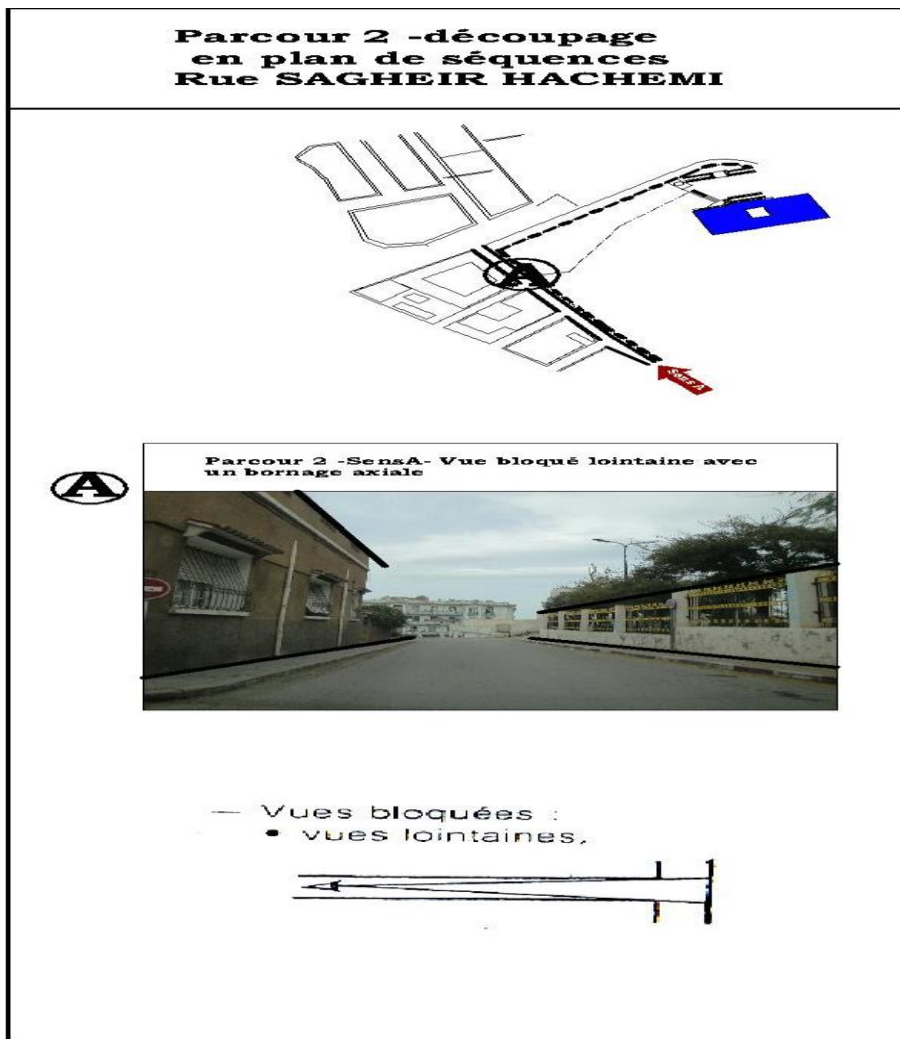


Figure 10 : tableau du parcours 02 de l'analyse pittoresque. Auteur 2016.

Le troisième parcours c'est le rue Benyahia Belkacem, voir figure 11, le sens choisie et toujours ver l'hôtel de la ville la 1ere séquence « A » c'est un bornage axiale qui guide notre regard vers la monumentalité de l'hôtel de ville ,la deuxième séquence « B » c'est un effet de surprise qu'on obtient après une façade continue, ensuite pour la troisième séquence « D » c'est une ouverture et vue libre , malgré l'éloignement le beffroi de l'hôtel de la ville reste toujours visible et pour conclure la derrière séquence « C » on a un bornage latéral ver l'hôtel des finances.

**Parcours 3 -découpage en plan de séquences
Rue BEN YAHYA BELKACEM**

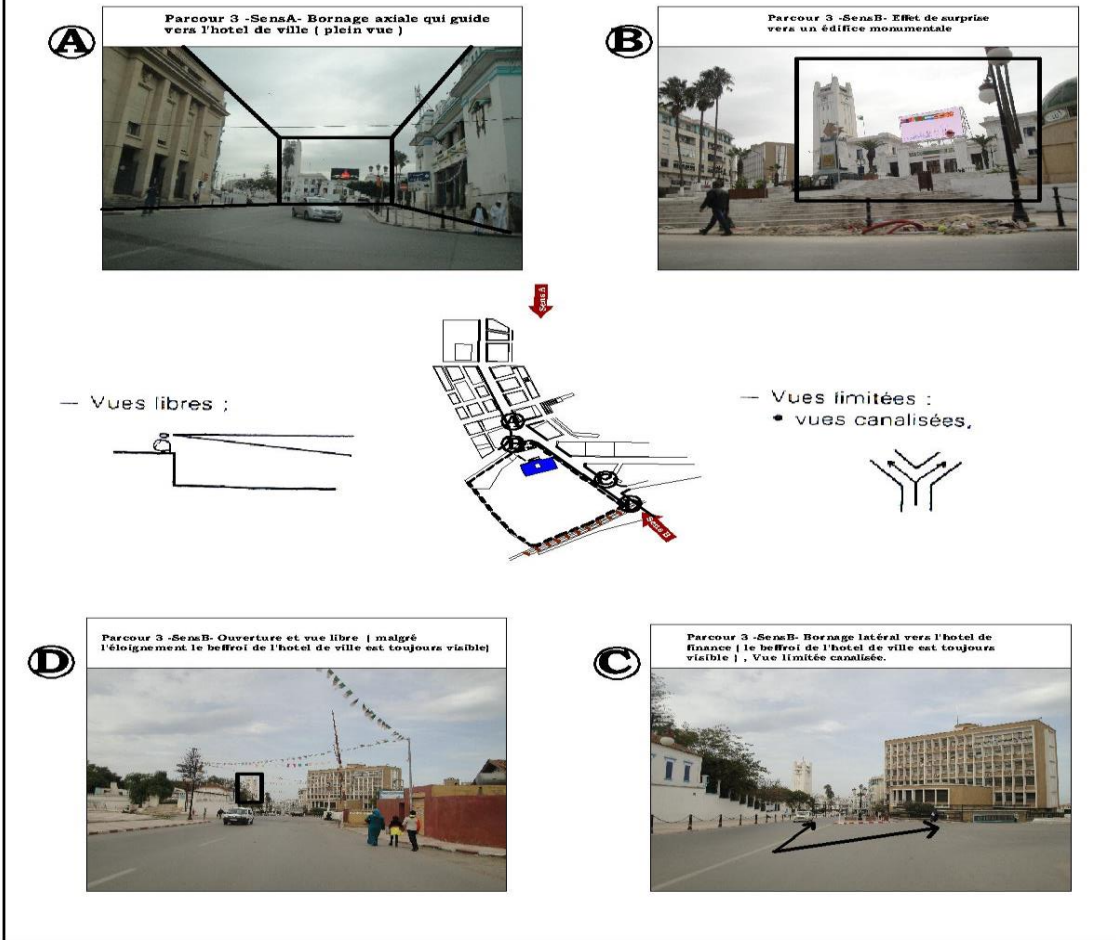


Figure 11 tableaux du parcours 03 de l'analyse pittoresque .auteur 2016

Le derniers parcours comporte trois séquence « A » est une convexité l'hôtel de ville qui n'est pas trop visible dans la deuxième séquence « B » la fermeture est directement vers l'hôtel de ville ce qui donne vue bloquée et la dernière séquence « C » offre un effet d'ouverture surprennent sur l'hôtel de ville et le jardin public fond, voir figure 12.

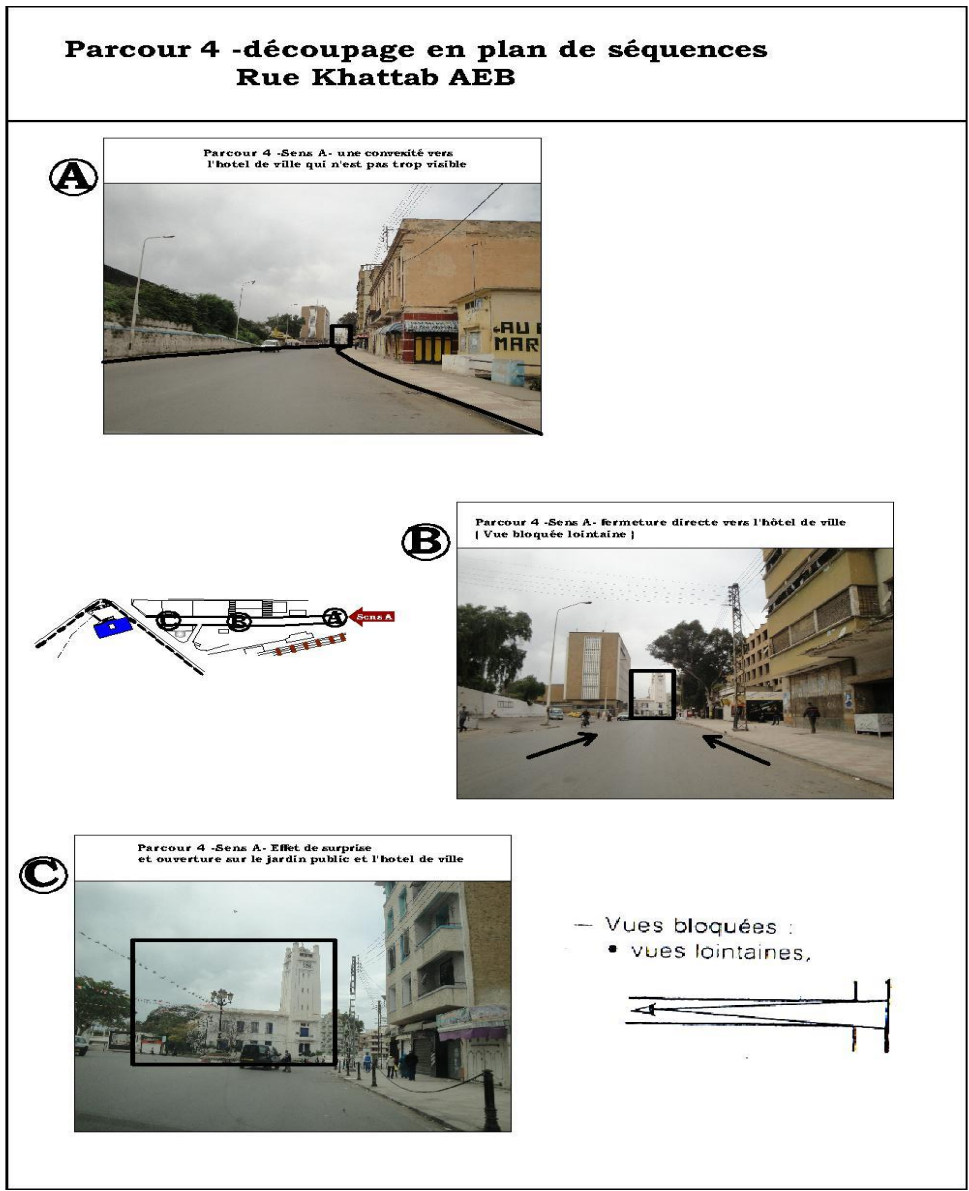


Figure 12 : tableau du parcours 04 de l'analyse pittoresque. Auteur 2016

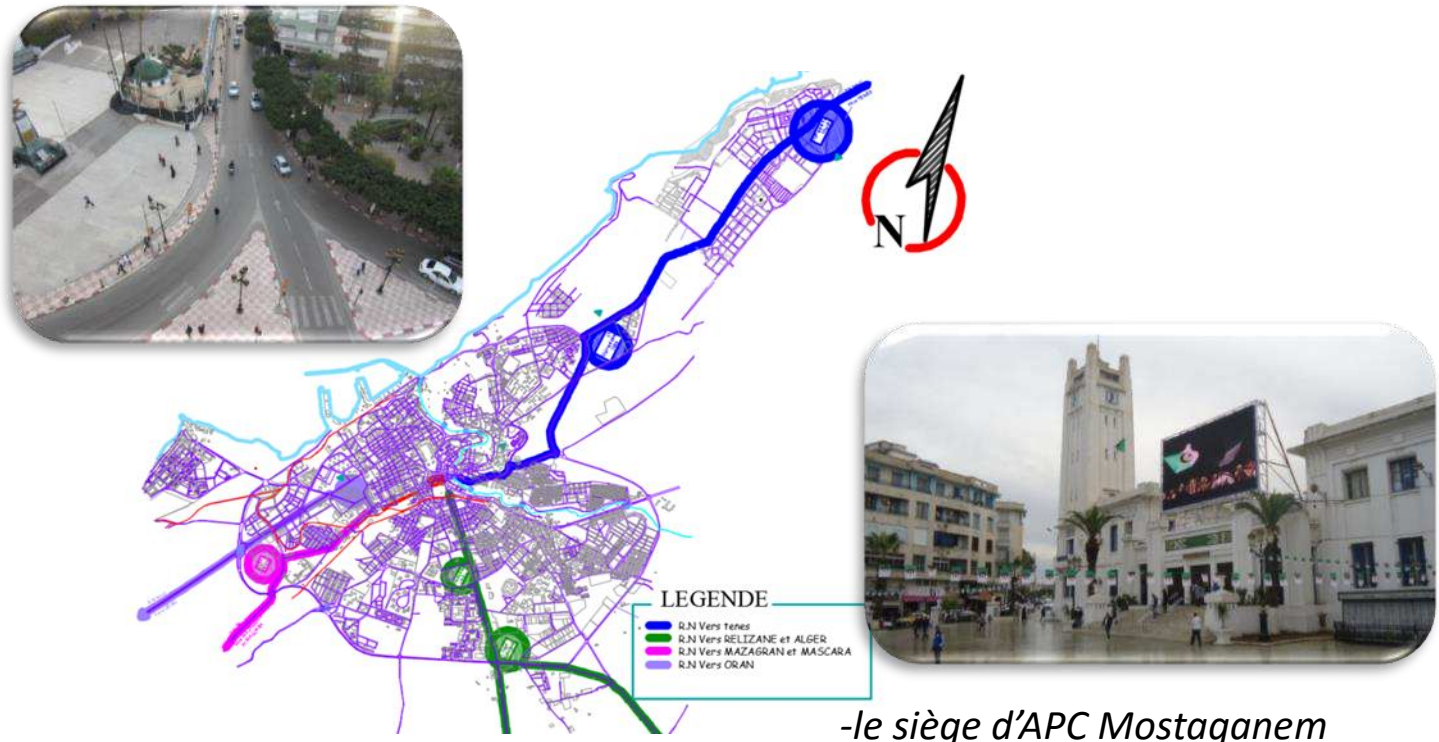
L'importance de notre assiette est confirmé et justifié à travers des percé, des séquence ,et des vue appartenant à des parcours définie au préalable avec d'autre analyses ,le cas d'étude comme le montre cette analyse offre plusieurs effet, plusieurs type de vue qui prouve la valeur de ce bâtiment, cette analyse servira de support pour une autre analyse qui cette fois va mettre en valeur l'édifice à travers l'importance des édifice de l'environnement immédiat.

Chapitre 02 : analyse du cadre bâti et l'environnement urbain

1.2. Analyse de l'environnement urbain :

Le site d'étude se situe en plein cœur de la ville de Mostaganem. L'hôtel de ville àère notre site. Entouré d'un côté par une salle de cinéma, un siège d'une équipe sportive, une annexe de mairie et des sièges d'associations. Cet endroit composé du siège de la mairie et quelques espaces annexes et le jardin emir abd ellkader

La zone d'étude occupe une position stratégique dans la ville de MOSTAGANEM .elle est située dans le noyau du centre-ville qui se trouve comme un vaste espace ouvert regroupant deux fonctions principale : le commerce et le transport urbain



-le siège d'APC Mostaganem

1.1.2. Caractéristiques du site :

Le jardin Emir Abdelkader d'une superficie de 28.500,00 m² est situé au centre-ville de Mostaganem juste à l'arrière du bâtiment de l'assemblée populaire communale de Mostaganem.

Le jardin se caractérise par sa forte végétation qui est accentuée par l'existence d'arbres centenaires le prédestinant donc à devenir un monument historique à préserver, à entretenir, et à faire découvrir.

Concernant l'état actuel du jardin ainsi que le mobilier urbain existant nous avons constaté ce qui suit :

- Candélabres rouillés et en très mauvais état.
- Banc public sous différentes formes donnant l'impression d'intervention ponctuelle et suivant disponibilité du moment.

- Bordures de trottoir détériorées.
- Bordures de protection des arbres inexistantes.
- Jet d'eau central mal mis en valeur.
- Jet d'eau se trouvant à l'arrière du siège A.P.C non fonctionnel.
- Existence d'un système d'irrigation mal entretenu avec des bordures détériorées.
- Existence d'un kiosque à musique qui a subi des changements aussi bien au niveau de l'activité qu'au niveau de l'architecture donnant ainsi l'impression d'une structure non fonctionnelle servant beaucoup plus comme dépôt ,plutôt que comme structure importante du jardin.
- L'ensemble du site étant clôturé à l'aide d'une clôture métallique, néanmoins une différence flagrante au niveau du traitement de la ferronnerie est à remarquer notamment entre la clôture donnant sur la rue Ben Yahia Belkacem et celle donnant sur la rue Seghier Hachemi, donnant l'impression que le jardin n'a qu'une seule façade.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



KIOSQUE A MUSIQUE donne l'impression d'intervenir. Bekkadra.tadmout.2015



- PLACETTE CENTRALE A REVALORISER /Bekkadra.tadmout.2015



CLOTURE COTE RUE SEGHIER HACHEMI A REVALORISER EN LA REMPLACANT PAR UNE CLOTURE DECORATIVE. . Bekkadra.tadmout.2015



CLOTURE COTE RUE SEGHIAR HACHEMI A REVALORISER EN LA REMPLACANT PAR UNE CLOTURE DECORATIVE . Bekkadra.tadmout.2015



PORTAIL COTE RUE SEGHIAR HACHEMI NE REFLETE PAS L'IMPORTANCE DU JARDIN (A REVOIR) . Bekkadra.tadmout.2015



- Jet d'eau central mal mis en valeur . Bekkadra.tadmout.2015



BORDURES DE TROTTOIR DETERIOREES. Bekkadra.tadmout.2015



ARBRES CENTENAIRES NON MIS EN VALEUR . Bekkadra.tadmout.2015



ESPACE VERT A ENRICHIR PAR DES PLANTATIONS/. Bekkadra.tadmout.2015/





A REMARQUER LA TIMIDITE DES PLANTATIONS DANS UN ESPACE AUSSI RICHE.
/Bekkadra.tadmout.2015/

2.1.2 Bâtiment .les fonction urbaines

Le centre-ville de par son emplacement stratégique (le cœur historique et urbanistique) il assure la mixité urbaine .il présente une diversification en matière d'équipements (éducation. Sanitaires .institutionnels .d'accueil et finance).mais la fonction dominante est l'habitat intégrée représenté par un socle commercial ou administratif .l'habitat présentant les autres niveaux.

Conclusion :

On remarque que le site lui-même se trouve entre deux plots le coté sud-ouest qui est une zone résidentielle et le coté nord-est ou il y'a beaucoup d'équipements. De commerces .et d'habitat intégrée il faut que la transition entre ces deux pôles soit douce comme on le voit dans ce schéma ci-dessous.



3.1.2. Etats des hauteurs :

L'analyse des hauteurs nous montre que du côté sud –ouest des habitations qui ont une hauteur majoritairement a R+2.alors que du côté du centre-ville on remarque l'émergence de certains bâtiment du coté est le trésor R+5.la rotonde R+4.du côté nord et le bâtiment des travaux public R+6.

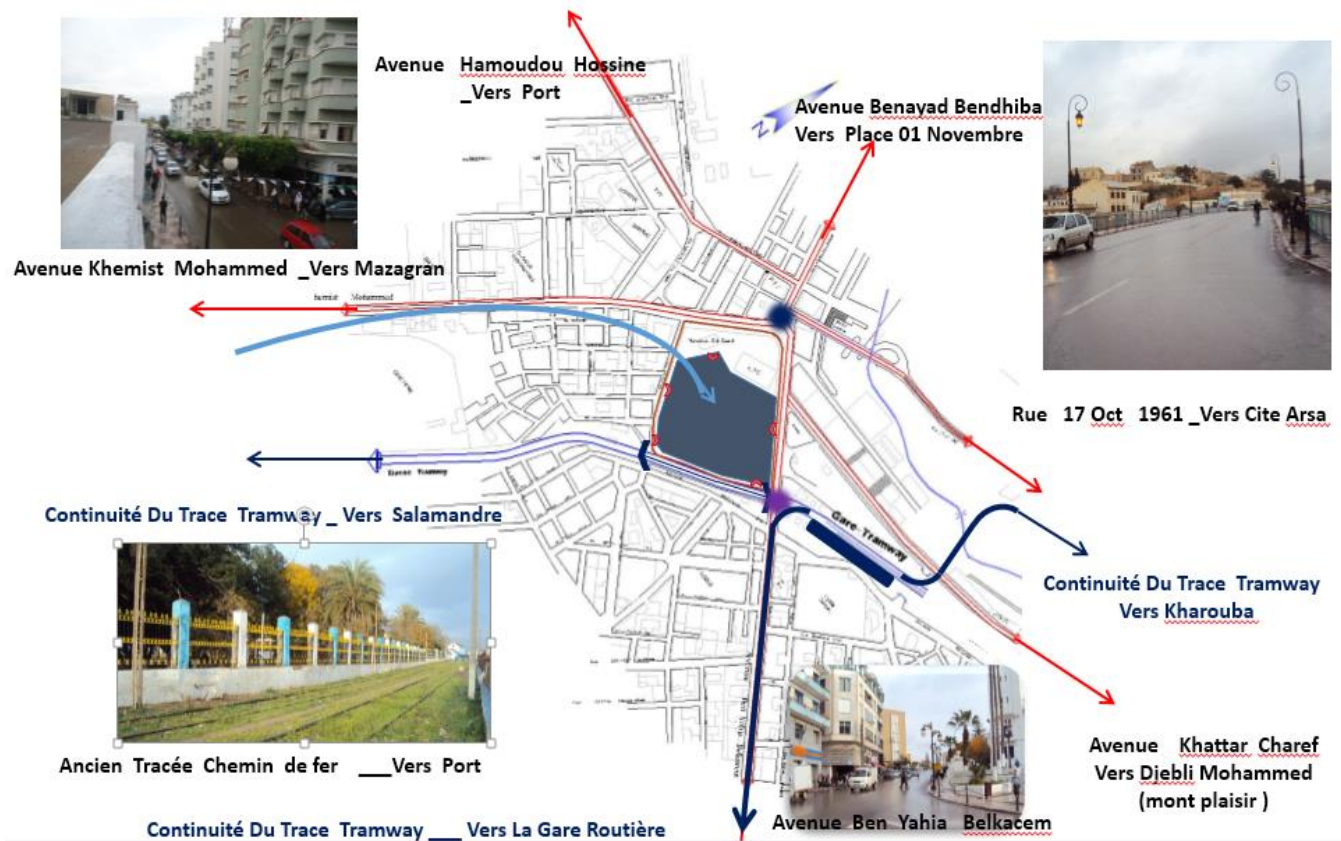
Conclusion :

Du côté de la salle hamada trois bâtiments émergents Alor qu'elle est peu visible sur le paysage urbain .même du côté de l'avenue BENYAHIA belkacem le dénivelée du terrain (la hauteur du mure ne met pas en valeur le jardin .en plus les bâtiments émergents (le trésor) il faudra magnifier un traitement judicieux de ces façades (l'attrance) pour qui soit identifiable (marquant)



4.1.2. Circulation urbaine :

Une circulation faible voir moyenne du côté sud-ouest de l'assiette. alors que pour le centre-ville on dénombre une circulation mécanique très forte des embouteillages dans les heures de pointe .pour les flux piéton il est très et varié du côté de l'avenue OULDYAHIYA belkacem. et l'avenue KHEMISTI Mohammed.



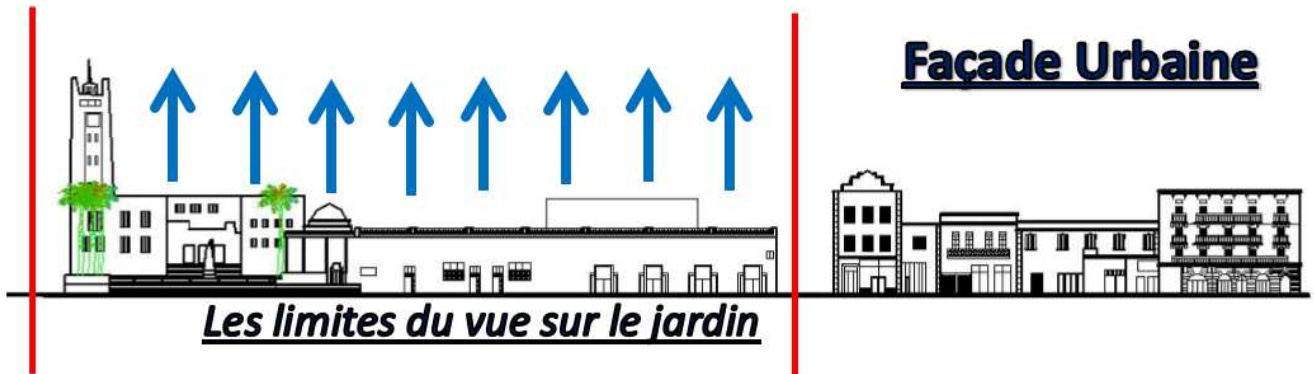
5.1.2. Accessibilité :



CONCLUSION :

Le flux piéton est très important et varié du côté de la façade du trésor .un peu moins du côté de Beymouth ce qui est une certitude : toutes les entrée seront marquée les accès mécanique pose problème persiste car des voitures traverse le jardin.

6.1.2 Les façades urbaines :



2.2. le travail de relevé architectural, touchant le bâtiment de l'APC : hôtel de ville de Mostaganem

Propriétaire	A.P.C Mostaganem			
Administrateur	A.P.C Mostaganem			
Adresse	Avenue Khemisti Mohamed, Mostaganem			
Code Postal	27000	Quartier / Ville / Pays	Mostaganem/Algérie	
Nombre d'étages	R+1,minaret R+5	Nb d'appartements	/	Nb de commerces /
Date de construction	1925-1927	Architecte	Charles Montaland	

1.2.2. Inspiration de l'architecture :

Avant de commencer la phase relevé il faut connaître le style de l'architecture et l'inspiration qui poussé a opté pour le style architecturale adopté lors de la création de l'hôtel de ville.

Lors de l'analyse du site utilisé mais aussi de nos recherches et documentations on a trouvé que l'architecte s'est inspiré des mosquées de Tombouctou lors de sa conception, la preuve par les figure 01.02montrent que les ligne verticales utilisé dans la grandes mosquée de Tombouctou sont reprise dans l'hôtel de ville, et pareil pour le minaret (figure 03,04) .

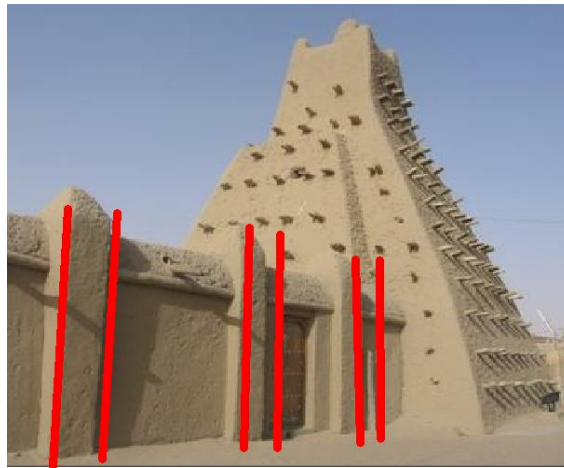


Figure1 : la comparaison entre l'hôtel de ville et la mosquée Tombouctou. -Figure2 -



Figure3

figure 4

La deuxième particule « mauresque » : vient de l'adjectif maure qui d'après les Romains, désignait ce qui appartenait à la Mauritanie ancienne (actuellement le Maghreb). par la suite, au Moyen-Age, cette appellation va être donné au peuple du Maghreb qui a conquis l'Espagne.

Le style néo-mauresque apparu en Algérie au début du XXe siècle des fins a la fois politique, économique et culturelles, appelé aussi « style jonnart ».style qui selon Jean Jacques Deluz repris par Boussad Aïcha et Farida Cherbi-nait des recommandations données aux architectes par le gouverneur Charles Célestin Jonnart pour mettre à l'honneur l'esthétique mauresque.2(carabelli,R,(2006).héritage architectural récent en méditerranée.

Le style néo mauresque est une sorte de réconciliation-occident, avançant une nouvelle identité Politique et culturelle le but d'apprivoiser les autochtones « indigènes ».

Cependant nous intéresserons aux travaux de l'érudit Charles MONTALAND qui était en faveur de cette tendance stylistique mais qui est aussi le concepteur et l'architecte de notre projet qui est l'hôtel de ville,

le choix des édifices qu'avait construit l'architecte a été dicté principalement par rapport au facteur temporel, et ce, dans le but de pouvoir observer « l'évolution » ou « l'involution » du style néo mauresque. était donné que le premier édifice fut érigé en pleine effervescence de ce style la gare ferroviaire de Annaba 1909 (figure07), le deuxième en phase de stabilité » l'hôtel de ville de Mostaganem 1927» et enfin le troisième » la gare ferroviaire de Skikda » qui constitue l'une des dernière manifestations néo mauresque en Algérie 1937 .

2.2.2 la phase relevé :

1.2.2.2. Organisation spatiale et circulation :

La fréquentation forte qui est représenté en rouge se trouve au niveau du hall et au niveau des guichets c'est tout à fait normal vue que le parcours du public ou des visiteurs y passe par contre la fréquentation moyenne se trouve au niveau des bureaux et des administrations parce que à ce niveau il' n y a que le personnel qui circule.

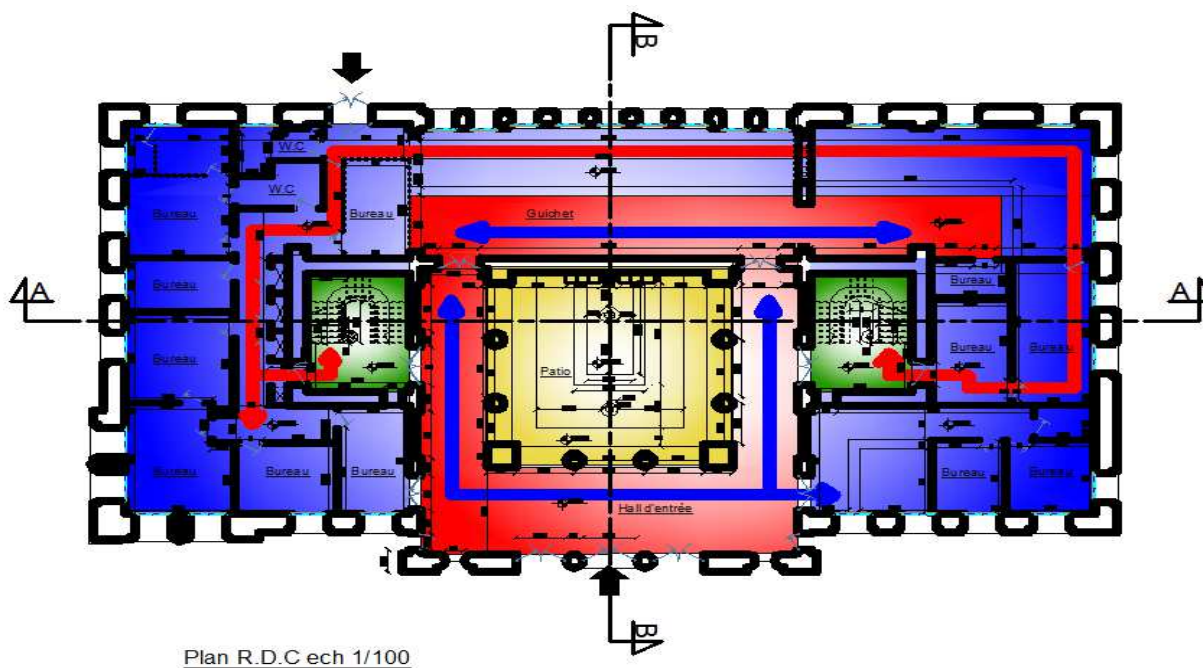
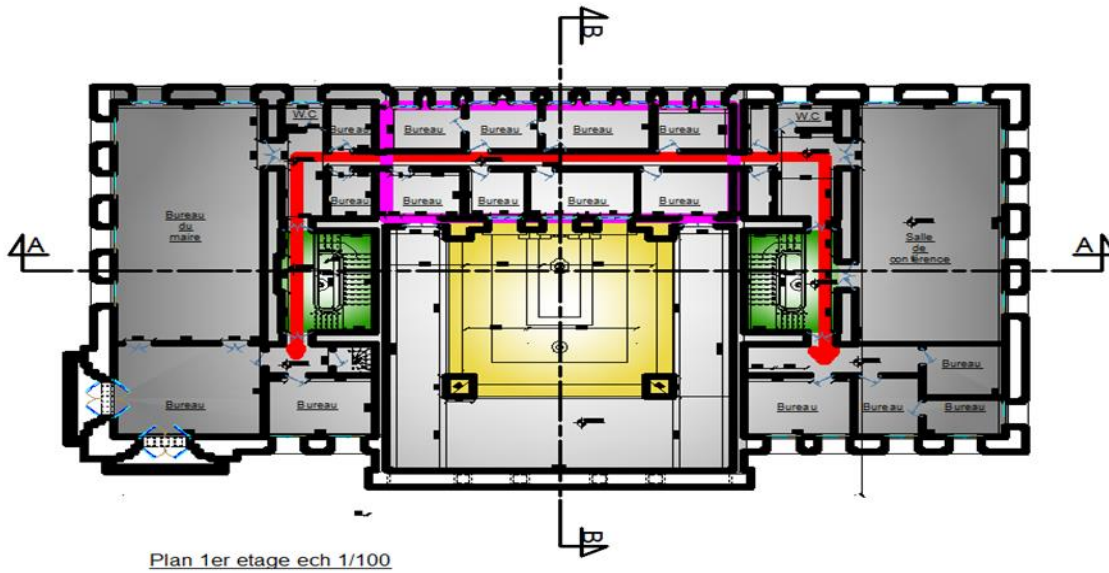


Figure :

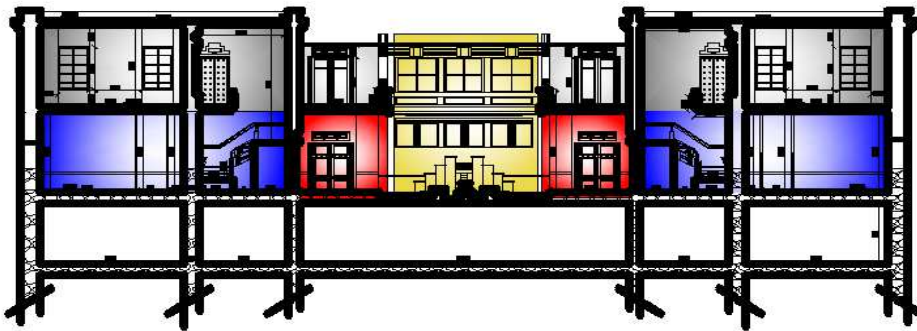
schéma de l'organisation spatiale du niveau 00.00

Au 1er étage la circulation est vraiment faible représenté par la couleur gris que même les employés n'ont pas accès à ces bureaux juste les responsables c'est ce qui explique la faible circulation sachant que l'espace encadré par le rectangle rose été à la base un espace ouvert qui a été fermé pour la création de nouveaux bureaux.



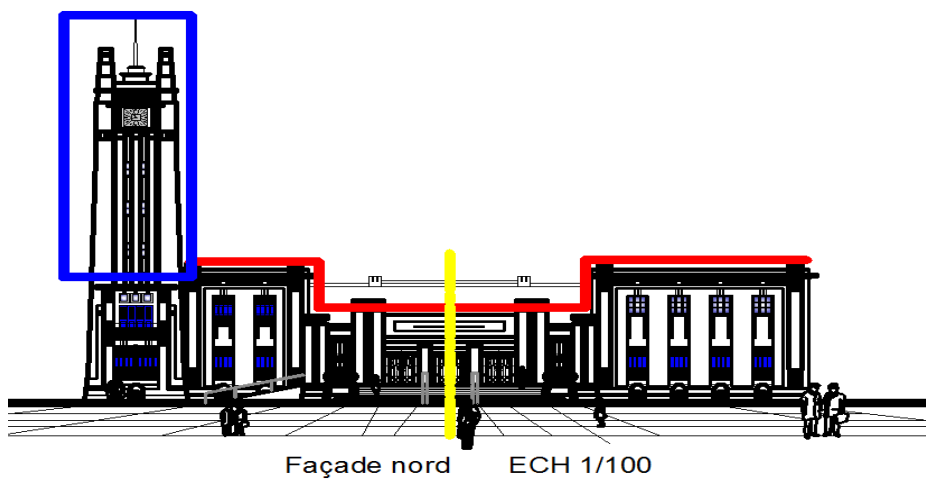
2.2.2.2. analyse de la coupe de l'hôtel de ville :

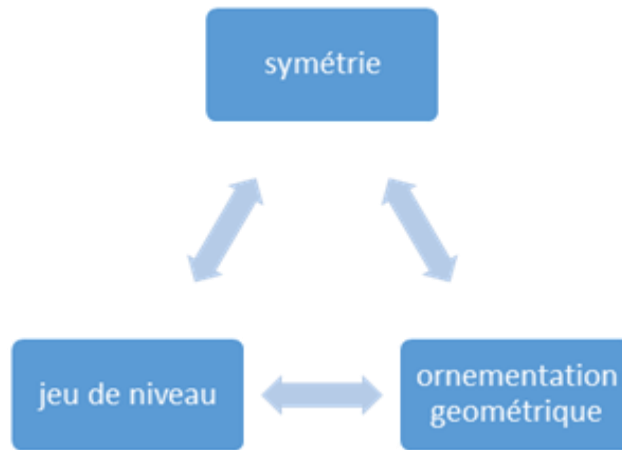
L'espace organisateur dans l'hôtel de ville est le patio en couleur jaune comme étant un espace il organise les espaces aux alentours mais aussi la circulation il permet aussi l'aération et Eclairage de l'édifice. La hiérarchisation des espaces est remarquable, la couleur Rouge pour les espaces à fréquentation publique la couleur bleu pour les espaces à fréquentation semi privé et la couleur grise représente le privé ou il y'a les bureaux des responsables.



-Figure : schéma de l'organisation spatial de la coupe AA /Auteurs 2015.

3.2.2.2. analyse des façades :





Partie03

Chapitre 01 : l'espace public en général et le jardin en particulier

1.1.3. Quelle fonction pourra avoir notre assiette ?

Le choix de la fonction à projeté renvient a l'intérêt que pourras apporter cet équipement à la ville de Mostaganem mais aussi à l'image de ce lieu remplie d'histoire, il nous a fallu donc de choisir une fonction fondé justifié qui Vien s'accommodée sans gêne et sans difficulté au site mais aussi aux habitant de la ville de Mostaganem, de ce fait nous avons fait un retour vers notre analyse historique et avons compris que le jardin et l'hôtel de ville ont traversé trois grandes étapes.

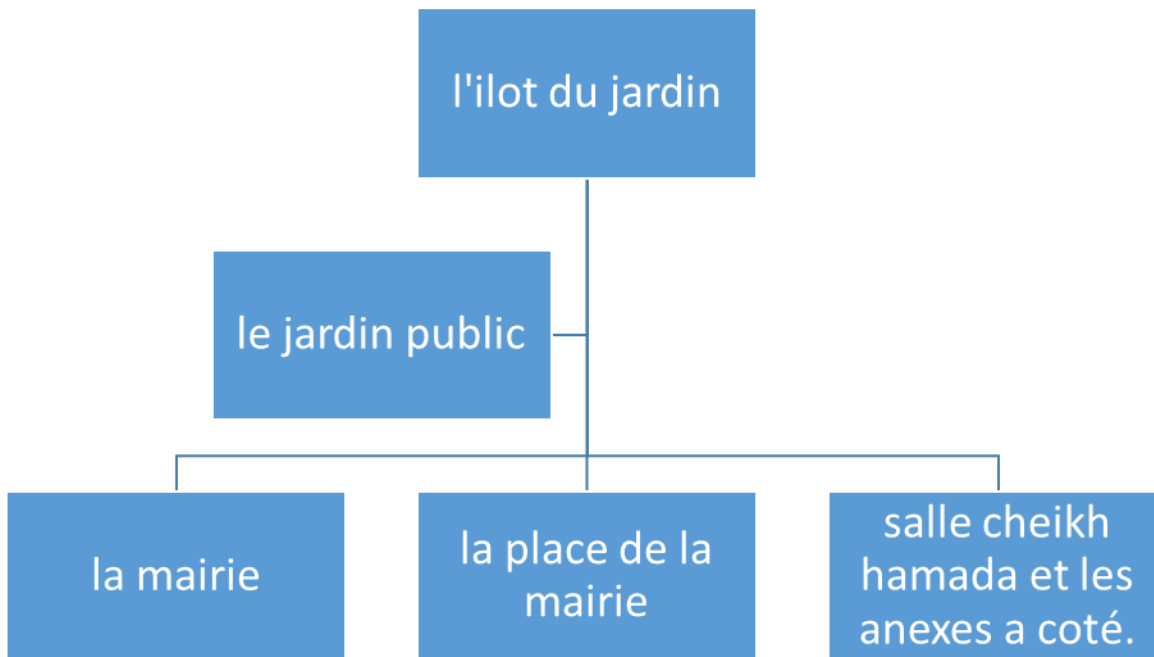
-1851 : La construction du jardin Emir ABD EL KADER

-1927 : La construction de l'hôtel de ville _par l'architecte CHARLES MONTALAND,

-Après l'indépendance jusqu'à aujourd'hui : Le jardin botanique connait un abandon total.

- De nos jours on se retrouve avec quatre grandes entités : le jardin public dans un état lamentable, l'hôtel de ville, la place de l'hôtel de ville et pour finir l'annexe de l'APC et la salle cheikh hamada.

Comment relié ces quatre entités en leurs donnant une fonction qui s'accomode parfaitement à leur emplacement et à leur rôle qui été autres fois un espaces de de rencontre et d'échange.



Définition du thème :

Avant de passer un exemple thématique il nous faut comprendre le thème choisie, que veut dire botanique, à quoi sert un espaces vert quels sont les spécialité d'un espace public, et pour cela nous avons effectué des recherche, consulté des expert en la matière des professeurs de l'université d'agronomie de Mostaganem mais aussi lire des articles sur cette science, comment lié l'architecture et un jardin botanique public ?

2.1.3. à quoi sert un jardin botanique ?

Selon la définition de Botanique Garden Conservation International (BGCI) dans l'**Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques** (IABGC) (2000), « un jardin botanique est une institution possédant des collections documentées de plantes cultivées pour la recherche scientifique, la conservation, l'exposition et l'éducation. »

Un jardin botanique doit aussi être une institution publique ayant pris l'engagement de maintenir ses collections à long terme.

Un jardin privé, même s'il est ouvert au public, n'est généralement pas considéré comme un jardin botanique car cet engagement n'est pas certain et la vocation du jardin peut changer radicalement si le propriétaire change.

Même s'il est public, un jardin gagne à avoir une mission claire et un plan de développement précis qui guident ses administrateurs, quels qu'ils soient.

Les jardins botaniques devraient toujours posséder une documentation complète sur leurs collections, exercer un contrôle sur les plantes collectionnées et faire preuve de responsabilité dans la gestion de leurs collections.

Les collections bien documentées permettent aux jardins botaniques de supporter les botanistes et autres scientifiques en offrant la documentation et les ressources pour la recherche.

. Historique :



Padova: Orto dei Semplici, veduta d'insieme.

Le jardin botanique est inventé à la Renaissance, période de grande curiosité encyclopédique, prenant le pas sur le jardin de simples du Moyen Âge. Ce dernier est alors orienté essentiellement vers l'alimentation et l'utilisation médicinale des plantes, mais se caractérise par l'apparition d'une classification et d'une nomenclature plus scientifique.

Le premier jardin botanique est créé sous le nom d'Orto botanique à Pise en 1543. En 1545, Padoue puis Florence ouvrent le leur. Rapidement, celui de Padoue - le plus ancien encore existant - acquiert une grande renommée, sans doute en raison de la chaire universitaire à laquelle il est attaché. Un jardin botanique ouvert au public est créé à l'Université de Bologne en 1568.



Le Jardin des plantes de Montpellier, le plus ancien jardin botanique de France, fondé en 1593

En France, c'est à Montpellier, en 1593, qu'apparaît le premier jardin botanique, le Jardin des plantes de Montpellier fondé par Pierre Richer de Belaval, géré actuellement par l'université Montpellier 1. Le deuxième jardin botanique de France, le Jardin botanique de l'université de Strasbourg, est créé en 1619.

Dans la capitale française, le Jardin des Plantes, appelé aussi Jardin du Roi, est créé sur ordre de Louis XIII par Guy de La Brosse en 1635.

Le Jardin Botanique de Leyde (Hortus Botanicus Leiden) est fondé en 1590, et c'est le plus ancien jardin botanique des Pays-Bas. Le Jardin botanique d'Amsterdam voit le jour en 1638, sous le nom d'Hortus Medicus où sont cultivées les herbes médicinales destinées aux médecins et aux apothicaires. En dépit de sa surface modeste (1,2 ha), sa collection de végétaux est à l'origine des recherches de Carl Von Linné qui met au point le système de classification des espèces.

Le plus ancien jardin botanique nord-américain encore existant, le Bartram's Garden (à Philadelphie en Pennsylvanie), est créé en 1728.

En 1735, le premier jardin botanique tropical naît à Pamplemousses, sur l'île Maurice.

Le plus ancien parc botanique privé en France est l'arboretum de Balaine créé en 1804.

En France, le nombre d'universités possédant un jardin botanique est en régression en partie pour des raisons financières ou de politiques favorisant le tout moléculaire et la recherche génétique au détriment du jardin. Cette orientation engendre une perte inestimable de savoirs scientifique et historique.



Figure 4 : Un touriste touchant un *Victoria regia* (espèce de Nénuphar géant) dans le Jardin de Pamplemousses, à Maurice.

1.2.1.3 Quelle est le rôle des végétaux et de la botanique ?

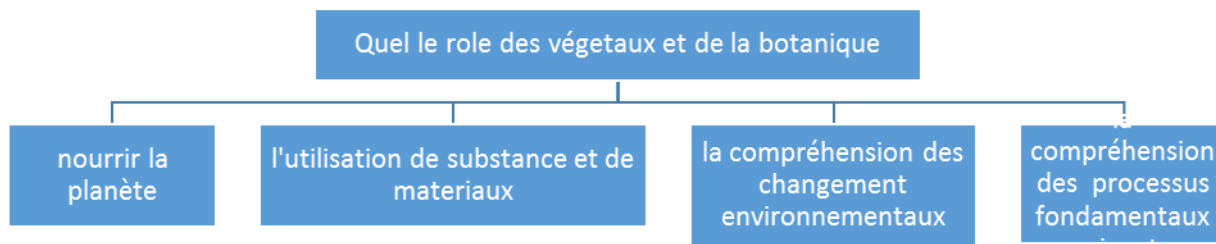


Figure 05 : le rôle des végétaux et de la botanique

Les végétaux sont une part fondamentale de vie sur terre : il génère l'oxygène, fournissent de la nourriture, des fibres, du carburant et des médicaments qui permettent aux autres forme de vie d'exister. Les végétaux absorbent également le dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre, par la photosynthèse

Par conséquent, une bonne compréhension des végétaux est cruciale pour le futur des sociétés humaines car elle permet :

- De nourrir la planète,
- la compréhension des processus fondamentaux du vivant,
- l'utilisation de substances et de matériaux,
- la compréhension des changements environnementaux.

1. Nourriture la planète :

Presque toute la nourriture que nous consommons provient directement ou indirectement des végétaux, directement ou indirectement des végétaux, directement par les féculents ; les fruits et les légumes ou indirectement à travers les animaux d'élevage qui se nourrissent de plantes fourragères, les végétaux sont à la base de presque toute chaîne alimentaire et surtout à la base de la chaîne alimentaire de laquelle nous sommes intégrés. Elles constituent ce que les écologistes appellent le premier niveau trophique.

Comprendre comment les végétaux produisent la nourriture que nous mangeons est important pour être capable de nourrir la planète et garantir la sécurité alimentaire pour les générations futures, par exemple par l'alimentation des plantes ou la compréhension des pertes de rendement agricole (phytopathologie).

Les plantes ne sont pas toutes bénéfiques à l'homme ; les adventices par exemple des problèmes considérable en agriculture. La botanique fournit des connaissances cruciales pour comprendre comment réduire leurs impacts. L'ethnobotanique étudie ces questions, ainsi que les autres relations entre les plantes et l'homme.

2. Substances et matériaux :

Beaucoup de médicaments ou drogue proviennent du règne végétal. la cocaïne et est extraite des plante de coca, la caféine et la nicotine des tabac. L'aspirine (acide salicylique), qui provient de l'écorce de saule, est un exemple parmi des centaine de médicaments directement issus de la règle végétale. Des préparations en herboristerie sont largement utilisées en phytothérapie et de nombreux nouveaux médicaments, qui pourraient être fournis par les végétaux, attendent d'être découverts et redécouverts.

Les stimulants courants comme le café, le chocolat, le tabac et le thé proviennent aussi des plantes. la plupart des boissons alcoolisées sont issus de la fermentation de plantes telles que l'orge ou le raisin.

Les plantes nous fournissent beaucoup de substance naturelles, telles que le coton, le bois, le lin, les huiles végétales, certaines cordes et le caoutchouc. La production de la soie ne serait pas possible sans la culture du murier. La canne à sucre et autres plantes sucrières sont utilisées comme sources de biocarburants, et offrent une alternative à l'utilisation des carburants fossiles.

3. Comprendre les changements environnementaux :

Les végétaux peuvent aussi nous aider à comprendre les changements dans notre environnement de plusieurs façons.

Par exemple, en analysant le pollen déposé par les plantes il y a des milliers d'années nous pouvons reconstituer les climats anciens et envisager ceux de futur, une part importante de la recherche sur le changement.

4. Comprendre les processus du vivant :

Les végétaux sont des organismes qui peuvent être étudiés aisément pour comprendre les processus fondamentaux du vivant (tels que la division cellulaire, la synthèse protéique ou la reproduction), sans les dilemmes éthiques qui pourraient se présenter pour des études chez l'animal ou l'être humain.

2.2.1.3 À qui s'adresse un jardin botanique ?

Actuellement on peut considérer que le succès d'un jardin botanique dépend du public qu'il reçoit. Le public doit être aussi large que possible, le jardin doit permettre l'accès à toute une diversité de visiteurs :

- Amoureux de la nature, qui vient avec un esprit curieux se tenir informé
- Citadins des grandes villes et de leurs banlieues
- Public de la région dans laquelle il est implanté
- Amateurs de promenades
- Enfants des écoles grâce à des programmes pédagogiques
- Professionnels qui cherchent un terrain de prédilection pour leurs études, leurs essais...
- Amateurs de jardins, de jardinage
- Touristes de toutes saisons
- Étudiants en biologie, sciences de la vie et de la terre, Pharmacie
- Artistes ayant une sensibilité 'Nature'
- Toutes personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances ...
- animateurs, éducateurs, formateurs
- Personnes dépendantes (en fauteuil roulant, malvoyant...)
- Chercheur en botanique

3.2.1.3. analyse des exemple bibliographique :

1-Le Jardin d'Essai du Hamma ... Un patrimoine exceptionnel

Le Jardin d'Essai du Hamma a été créé en 1832 le général Avisard, gouverneur par intérim, sur proposition de l'intendant civil Genty De Bussy, décida d'assécher les marais situés au pied de la colline des Arcades et de créer le "Jardin du Hamma" ou "Petit Jardin d'Essai" sur une superficie de 5 hectares. Cinq années plus tard, en 1837, avec l'acquisition de 18 hectares sous la Fontaine des Platanes, le Jardin se déplaça plus à l'Ouest et devint "Pépinière Centrale du Gouvernement". Des acquisitions de terrains successives finirent par lui donner sa configuration actuelle. De nombreuses espèces végétales y furent introduites de 1842 à 1867 : les araucarias plantés en 1844 ; l'allée des platanes, l'allée des palmiers en 1845 ; l'allée des

bambous géants, l'allée des dragonniers en 1847 et celle des grands ficus en 1863. A cette période, le Jardin d'Essai manifesta son activité dans tous les domaines de l'Agriculture et de l'Horticulture et devenait un jardin botanique de renommée mondiale. En 1860 le lac fut creusé et le boulevard extérieur réalisé. En 1900 création du jardin zoologique par le Dr d'Ange. En 1914 des travaux d'embellissement, selon un projet présenté par les architectes Régnier et Guidon, furent entrepris. On leur doit la perspective du Jardin français qui s'étend du Musée des Beaux-Arts à la rue Hassiba Ben Bouali en cinq plans successifs, sur une longueur de 500 mètres et 7 hectares de superficie. En 1918 on implanta dans l'enceinte du Jardin l'École d'Horticulture et l'École Ménagère Agricole. En 1942, les Alliés occupèrent le Jardin qui fut éprouvé par les bombardements de 1943. A la fin de la guerre, il fut remis en état. De 2001 à 2009, le jardin fut fermé en raison de travaux. Rouvert en mai 2009, il abrite dorénavant les locaux de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie.



Ce jardin est un peu l'équivalent du Jardin d'Acclimatation de Paris. Fermé pendant de nombreuses années, il avait perdu de son prestige et nécessitait une réhabilitation de grande ampleur. Le projet couvre 38 ha de jardin et un arboretum de 20 ha. Le jardin est structuré autour d'allées magnifiques portant le nom des espèces qui les bordent : platanes (plantés en 1845), dragonniers (1847), ficus (1863), bambous et yuccas. Il existe deux pôles importants :

le jardin français, à l'ouest du jardin, dont la perspective ouvre sur la baie d'Alger



le jardin anglais avec ses 2 bassins, au sud-est





Le reste de la superficie est occupé par les serres d'exposition, les serres de multiplication, les carrés des collections, l'école d'horticulture et son ancien internat et le parc zoologique.



Les bâtiments administratifs et scientifiques abritent quant à eux, une banque de semences, un herbarium et un laboratoire de culture in vitro... La dimension scientifique et naturelle du jardin est importante, mais sa valeur culturelle l'est tout autant : le jardin est bien connu des Algériens et de toutes les personnes ayant vécu en Algérie.

1.2 Les services du jardin hamma algerie :

Service de multiplication et de propagation du végétal

Le service de multiplication et de propagation du végétal est chargé de la conception et de la mise en œuvre des programmes de développement de l'ensemble des collections du jardin.

Service des collections vivantes

Le Jardin Botanique du Hamma constitue un véritable musée des plantes et un paradis botanique, abritant d'importantes collections d'espèces exotiques et procurant à ce dernier une valeur esthétique, récréative, scientifique et pédagogique.

Service des collections mortes

Le service des collections mortes est l'une des structures du département de la conservation du végétal.

Service de l'entretien des collections et des espaces verts

Station de compostage

Jardin à la Française



Situé à l'Ouest, le jardin à la française se caractérise par ses tracés réguliers, sa symétrie architecturale et ses miroirs d'eau.

L'architecture actuelle de ce jardin a été adoptée en 1913, suite à un concours ouvert aux architectes paysagistes, dont deux ont été sélectionnés MM. Régnier et Guion.

Il s'étend sur une superficie de 7 ha, avec une longueur de 600 m interceptée par 5 terrasses successives ; permettant ainsi une perspective sur la mer, une grande plateforme de plus d'un demi-hectare, soutenu en contre bas par une longue galerie de colonnades, termine ce jardin au niveau de la rue Mohamed Belouizdad.

Jardin à l'Anglaise



La partie Est du jardin, comporte le jardin au style anglais abritant différentes collections d'arbres et de palmiers d'origine tropicale et subtropicale, reconstituant ainsi un semblant de nature.

Le jardin à l'Anglaise est composé d'allées sinueuses et de parcelles aux contours irréguliers ; on y retrouve un grand bassin comprenant des carpes japonaises et des plantes aquatiques de différentes origines.

École d'éducation à l'environnement



L'école d'éducation à l'environnement organise des séances d'animation et de sensibilisation pour le jeune public, cette école est le lieu d'accueil des enfants qui viennent en visite occasionnelle ou organisée, participer à des ateliers d'animation sur les thèmes de la nature, de la connaissance des mondes animal et végétal et de la notion du développement durable.

Les sujets abordés portent sur les grandes notions environnementales dont les différents milieux naturels de l'Algérie et l'importance de la biodiversité pour l'homme.

Des ateliers éducatifs et ludiques sont proposés autour du dessin, de l'ornithologie, du jardinage, de l'apiculture et de l'aquariophilie.

Atelier d'ornithologie

Atelier de jardinage

Atelier d'apiculture

Atelier d'aquariophilie

École d'horticulture :

L'école d'horticulture du Jardin Botanique du Hamma, fondée en 1978 abritée depuis l'indépendance un institut de formation de techniciens en agriculture, elle a été réhabilitée en 2008 et a repris la vocation que lui a conféré sa renommée, à savoir la formation de jardiniers et pépiniéristes qualifiés.

C'est dans cette perspective que l'institut a accueilli en 2012, des stagiaires pour une formation diplômante de 12 mois.

Cette école dispose d'une salle polyvalente, de trois salles de cours et d'un centre de documentation ainsi qu'une salle multimédia.

Zoo :



La visite du parc ! ...une belle balade à pied

La visite d'un zoo permet une belle balade à pied au cœur de la nature, c'est une escapade familiale, à la fois relaxante et dépaysant, mais c'est aussi une fenêtre ouverte sur la faune des différents continents.

Dans le **Jardin Botanique du Hamma**, à proximité de l'entrée nord, un petit zoo d'un hectare de superficie fait le bonheur de bon nombre de visiteurs. Sa proximité avec la mer ainsi que l'humidité élevée créent un climat tropical exceptionnel voir unique en Afrique du Nord.

Exemple n 2 : jardins botaniques royaux de Kew

Les jardins de Kew (en anglais : Kew Gardens) sont un ensemble de jardins et de serres situés entre les quartiers de Richmond upon Thames et de Kew, à l'ouest de Londres. Sur une superficie de 121 hectares, ils abritent l'une des plus importantes collections de plantes du monde¹ — plus de 30 000 espèces de végétaux — et un centre de recherche en botanique réputé. Leur herbier est également l'un des plus grands du monde, avec plus de sept millions de spécimens. Fondé en 1759, ce lieu emblématique de l'époque victorienne, qui accueille chaque année deux millions de visiteurs, a été inscrit en juillet 2003 sur la liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO.

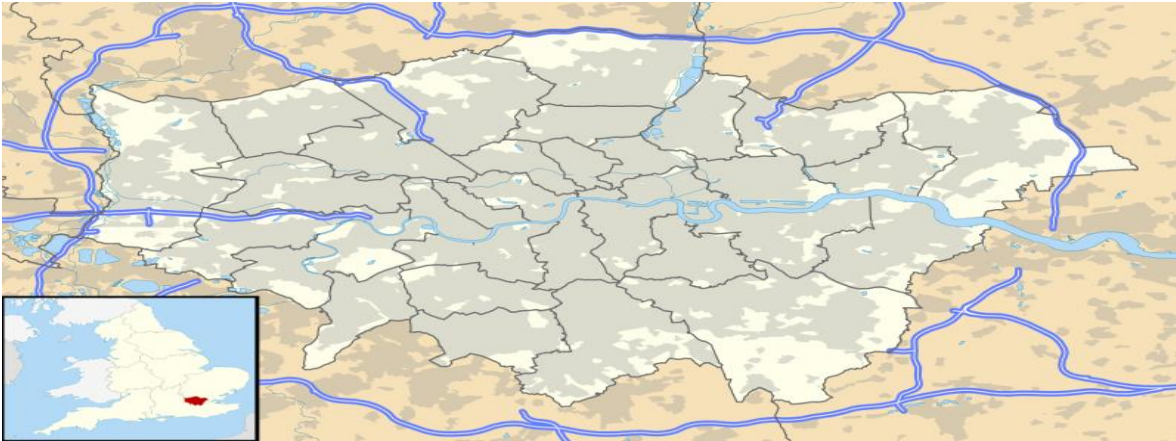


Vue d'ensemble de la serre à palmiers des jardins botaniques royaux de Kew, Angleterre. Image panoramique à quatre segments.

Fiche technique :

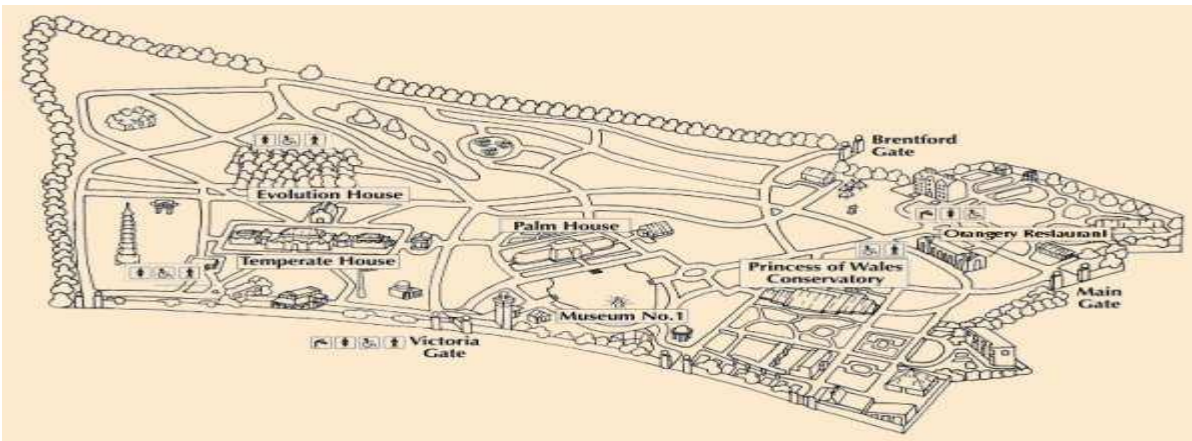
Géographie	
Pays	Royaume-Uni
Commune	Londres
Superficie	121 ha
Cours d'eau	Tamise
Caractéristiques	
Création	1759
Type	Jardin botanique
Essences	30 000

Localisation :



(Voir situation sur carte : Grand Londres)

Historique :



Le site du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Entre 1500 et 1550, une demeure appelée Kew Park House fut construite dans le coin nord-est du “champ de Kew” (Kew Field). Vers 1600, le grand champ ouvert d'origine était devenu une série de plus petits champs enclos. Plusieurs propriétaires se succédèrent durant le XVI^e siècle. Sir Richard Bennett acheta la propriété dans la première moitié du XVII^e siècle. Sa fille Dorothy Bennett hérita du domaine et se maria avec Sir Henri Capel de Tewkesbury. Ils renommèrent Maison blanche la maison de Kew Park. Une carte de 1730 donne le nom de St André à la propriété, à la suite du remariage d'Elizabeth Capel, et montre la Maison blanche située au sud de la maison hollandaise, avec ses cours d'agrément et ses jardins entourés de murs, et, au-delà vers le sud, le terrain agricole s'étendant sur environ les 2/3 de la longueur des jardins à notre époque.

Les jardins de Kew ont pour origine le jardin exotique constitué par Sir Henry Capel, agrandi et largement augmenté par Augusta de Saxe-Gotha-Altenbourg (1719-1772), veuve de Frédéric de Galles (1707-1751). Sir William Chambers (1723-1796) y construisit de nombreux bâtiments comme la pagode chinoise de 1761. George III enrichit les jardins avec l'aide de William Aiton (1731-1793) et de Sir Joseph Banks (1743-1820). Les anciens bâtiments de Kew House furent démolis en 1802. La Maison hollandaise attenante aux jardins, possession de la famille Levett, était louée par la famille royale depuis 1734 ; elle fut acquise par George III en 1781 pour abriter sa famille croissante en nombre. Elle est depuis connue sous le nom de Kew Palace³.

Les jardins de Kew aujourd'hui :

Les jardins de Kew possèdent un des plus grands herbiers du monde. Ils participent, avec l'herbier de l'université Harvard et l'herbier national australien, à la base de données International Plant Names Index, fournissant une nomenclature vérifiée sur les végétaux. On trouve également aux jardins de Kew une bibliothèque comprenant plus de 750 000 volumes (livres, périodiques, photos, cartes, etc.) et 175 000 dessins et gravures



Figure 1 : Palm House et lac vers Victoria Gâte

En 2008, les jardins de Kew employaient 700 personnes (dont 650 postes scientifiques) pour un revenu de 56 millions de livres sterling, et ont reçu environ deux millions de visiteurs. L'institution des jardins botaniques royaux de Kew, quant à elle, employait environ 750 personnes au total en 2014 sur tous ses sites.

Les collections :

1. Les serre :



1. Palm House :

Figure 3 : Entrée de Palm



Figure 4 : Vues de l'intérieur de Palm House, au sol et sur les passerelles.

Sans être la plus grande, Palm House (serre des palmiers) est certainement la construction la plus connue des jardins. Elle abrite une collection de palmiers et une grande variété d'arbres tropicaux du monde entier et des plantes vivaces.



De gauche à droite : les escaliers en colimaçon permettant d'accéder aux passerelles. Ce cycas a été mis en pot quasiment en même temps que le jardin fut créé, il serait donc la plante en pot la plus vieille du monde ; l'ancienne chaufferie sous la serre abrite des aquariums représentant les milieux humides d'eau salée : mangroves, forêts de varech. Fleur d'Epicéa. Tige épineuse du Salak. Vue depuis l'une des passerelles.

2.Temperate



La serre vue depuis Treetop Walke, avec une partie de l'aile Nord - À droite : l'intérieur de la serre principale avec, sur la gauche de l'image, un palmier *Jubaea chilensis*, plus grande plante d'intérieur du monde, dépassant 16



Une sélection de plantes de la serre: [Erica](#) (Afrique du Sud), [Rhododendron](#) (Indonésie), Fougère arborescente (Nouvelle-Zélande), [Banksia](#) (Australie), [Pélargonium](#) (Afrique du Sud), [Aeonium](#) (Madère)

3. Evolution House :

La serre fut offerte par le gouvernement australien en 1952 pour commémorer la visite du directeur de Kew Gardens, Edward Salisbury, en Australie en 1949. Elle avait été créée initialement pour abriter une collection des plantes des antipodes mais finalement en 1994, elle fut convertie pour présenter une exposition interactive sur l'évolution des végétaux depuis les premières algues unicellulaires jusqu'à aujourd'hui.

4.Princess of Wales

Conservatory :



La serre fut nommée en l'honneur d'Augusta, Princesse de Galles, qui fonda les jardins. Elle fut ouverte par Diana, Princesse de Galles, en juillet 1987. C'est la serre la plus complexe des jardins de Kew. Elle est en effet compartimentée en dix sections aux climats bien

différents



Désert : Cactus et agaves ; tropical humide : *Musa coccinea* ; plantes carnivores : *Nepenthes* ; Orchidées froides : *Masdevallia* ; Orchidées chaudes : *Vanda hybride* ; désert : Aloès, euphorbes, crassula.

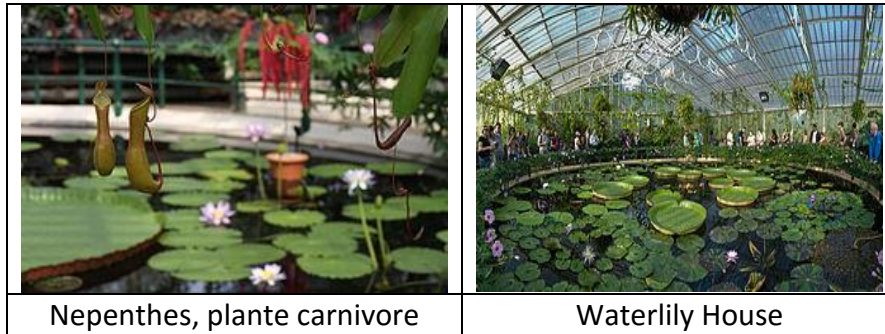
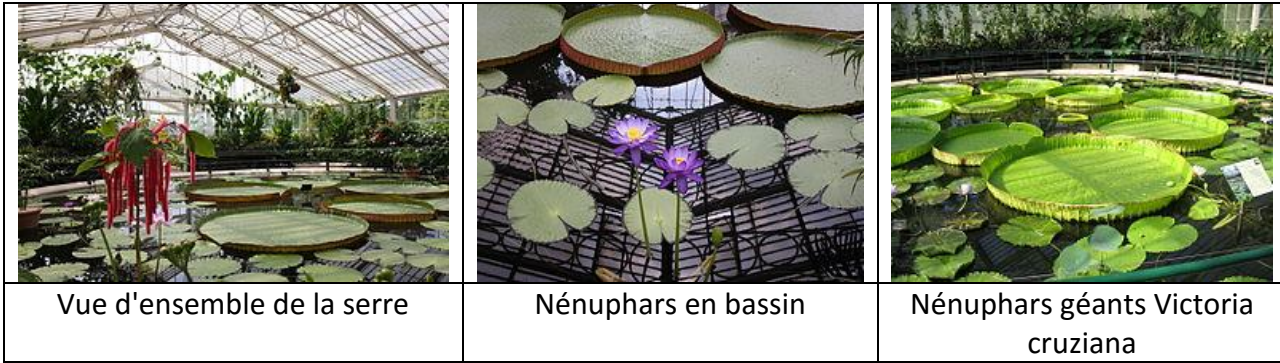
5.Alpine house:



De création récente et futuriste, la Davies Alpine House est en fait la troisième serre ayant cette fonction depuis 1887. Elle a été particulièrement bien étudiée dans le but de permettre une exposition maximum sans pour autant surchauffer, créant ainsi le même climat que dans les prairies de hautes montagnes.

6.WaterLily House

Waterlily House est la plus chaude et plus humide serres à Kew et contient un grand bassin avec des variétés de [néuphars](#) géants dont la [Victoria cruziana](#). [Nepenthes](#) et autres plantes grimpantes profitent également de l'environnement chaud et humide. Cette serre est fermée durant les mois d'hiver.



Les japonais

jardins



2-Kew Palace (ou Dutch House):

L'Orangerie :

L'Orangerie (orangery) a été dessinée par Sir William Chambers et complétée en 1761 (28 m × 10 m). Après bien des changements de destination, elle est actuellement occupée par un salon de thé.

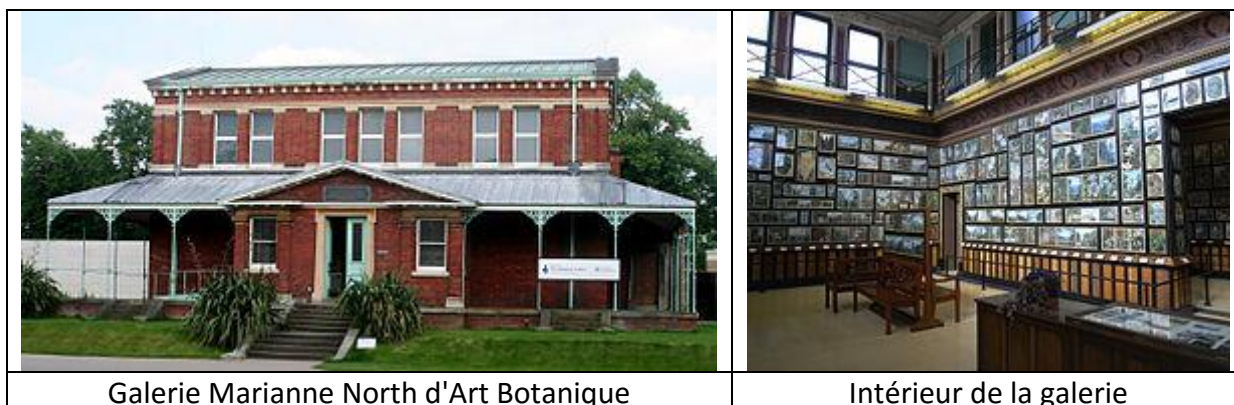


Le cottage Queen Charlotte :



Galerie Marianne North d'Art Botanique :

La galerie est située au sud de Victoria gate face à la serre tempérée et est ouverte toute l'année. Une restauration de la galerie et des peintures a été menée en 2008-09, période pendant laquelle la galerie est restée fermée.



L'Arboretum :



Rhizotron et Treetop Walkway:



Une passerelle de 200 m qui parcourt la canopée à 18 m de hauteur a été ouverte en mai 2008.

Les sculptures :

Il existe quelques sculptures dans les Jardins de Kew. Les plus célèbres sont les Queen's Beasts (Animaux de la Reine), dix statues d'animaux portant les écus, marquant l'ascendance de la reine Élisabeth II. Les statues originales avaient été fabriquées en plâtre par James Woodford pour le couronnement de la reine en 1953 ; ces statues ont été copiées en pierre de Portland en 1958 et placées à côté de la serre Palm House



Jardins temporaire :



Figure : Parcelle d'étudiants

Compost Heap :



Figure : Une partie de l'immense tas de compost des jardins.

Dans leur politique de recyclage et de respect de l'environnement, les jardins de Kew produisent une très importante quantité de compost pour recycler les quelque 10 000 mètres cubes de déchets végétaux produits chaque année.

3.1.3. à quoi sert un espaces vert ?

Nous envisageons d'aborder dans cette étude théorique sur l'espace vert, sa notion et ses différents rôles et fonctions qu'il assure. Il est évident de se pencher sur la clarification de la notion de l'espace vert, qui reste un sujet d'actualité à tendance écologique et paysagiste, ce souciant de l'état de santé et de bien-être de l'individu, de la finalité de son environnement et de son équilibre.

Le problème primordial dont souffrent la plupart des villes est l'invasion de béton armé au détriment les espaces verts, où l'esthétique urbain et la qualité de l'air deviennent restreintes, alors qu'ils peuvent être assurés par l'espace naturel.

Les ambitions de l'homme pour une vie meilleur et un cadre plus confortable, l'on poussé à modeler son paysage naturel, en empiétant sur l'espace naturel (poumons vers la ville). L'impact du progrès a eu certes des avantages, mais des effets néfastes aussi bien sur l'homme que sur la nature.

La ville puis son impact sur le citadin et l'espace naturel a été la première cause de l'intérêt de nombreux mouvements, qu'ils soient écologiste, naturaliste ou autres. En plus de la charte d'Athènes et quelques thèses urbanistiques qui ont tous confirmé cet espace dans la ville, comme une réponse aux effets néfaste de la ville polluée.

Et pour pouvoir résoudre les problèmes qui se posent en matière d'espace vert, nous nous interrogeons sur son importance spatiale et fonctionnelle, dans l'espace architectural et urbain. Pour cela nous essayons de faire un bilan des apports des civilisations précédentes, afin de trouver ses origines, son importance et les raisons qui l'ont fait inscrire dans le tissu urbain, de cerner le concept de cet espace, et de présenter enfin, l'utilité et le rôle bénéfique des espaces vert, comme élément d'accompagnement de l'homme, de l'architecture et ses fonctions urbaines.

I- Définition de l'espace vert :

Le terme de l'espace vert est une appellation récente liée à la création, en France, après la 2ieme guerre mondiale, des services de l'urbanisme. J.C.N. Forestier, conservateur des parcs et jardins de Paris on fut l'inventeur aux environs de 1925. Si nous voulons définir l'espace vert, nous dirons qu'il est le lieu garni d'un tapis végétal permanent, naturel ou artificiel, urbain, suburbain ou rural et dont la fréquentation et l'usage sont réservé à l'exercice, l'éducation ou le délassement de l'homme. En essayant donc de regrouper les mots qui ont pour objet la description physique de l'espace vert, le terme courant est « l'espace naturel » ou « l'espace végétal » Il peut être composé plusieurs éléments, pelouses arbres, arbustes, fleur, haies, bosquets, bois, foret...etc.

2-LES ESPACES VERTS DANS LE PANORAMA HISTORIQUE :

-1 Le jardin d'Eden :

Le jardin remonte à la genèse avec l'apparition d'un premier homme (Adam) et sa compagne (Ève) qui vivaient dans le jardin d'Eden. C'est un espace décrit comme un magnifique jardin remplis des fleurs des fruits, d'oiseaux et de sources pures et éternelles.

2 Le jardin de Babylone : L'existence de ces jardins remonte à la haute antiquité, ils sont inespérés de paradis perses et choisis comme l'un des sept merveilles du monde «les jardins sus pondus». Ils sont composés de terrasses superposées en jardins ou des animaux vivaient en liberté, et des couches des terres végétales irriguées par des appareils hydrauliques. (Figure 01).



Figure1 : le jardin suspendus de Babylone

3- Le jardin égyptien : Ce jardin est un prototype de jardin régulier, placés à portée du Nil et reliés au fleuve par un canal car ils sont agrémentés d'eau et de miroir. On y accède par une porte monumentale, pour trouver un espace devisé en carrés ou rectangles par des allés bordés des palmiers.



Le jardin du fleuve Nile

4- Le jardin grec : Ce type de jardin est caractérisé par un beau bois sacré planté d'arbre et d'autres pour le plaisir d'objectif et esthétique en tourne le temple d'apollon.

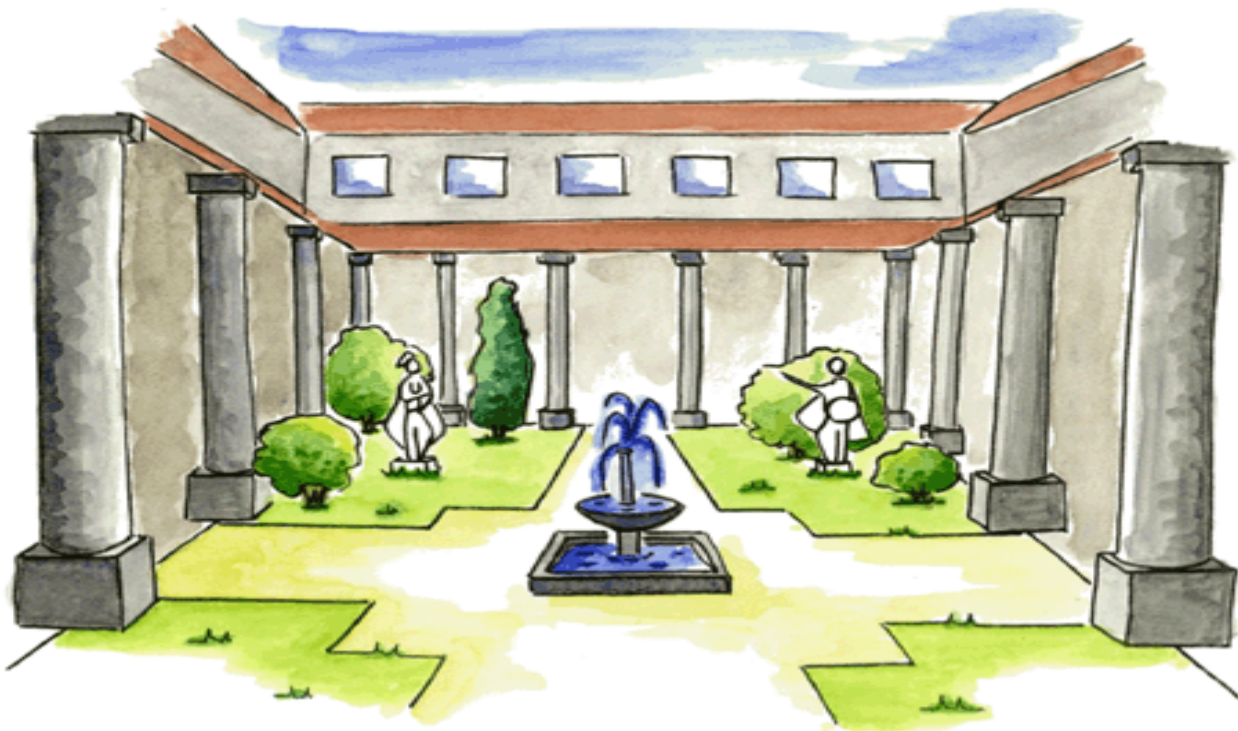


Le jardin grec

-5 Le jardin arabe : -Il porte l'image du paradis d'Allah. Les jardins de génératifs aménagés dans d'Alhambra de grenade au 14eme siècle.



6 -Le jardin romain : A l'origine le jardin Romain était un simple protégé, le contact avec la Grèce entraîna le développement d'un nouvel art des jardins. L'idée des jardins Romains est déterminée par les tracés trouvés dans les ruines de pompiers. Elle était une architecture nette dont la partie inférieure est évidé afin de recevoir un bassin central, entouré d'une bordure de gazon fleuri. Le jardin Romain reposait sur un schéma commun ; une zone rectangulaire entouré des murs et une allés couverte et bordés de colonnes. Il était bordé d'arbustes suavement taillés et d'arbres. A feuilles persistances. C'est le cas du jardin de canope de la villa d'Hadrien En Italie, qui fut construit entre 118 et 134 apr. j. c. le jardin caractérisé par un plan d'eau bordé de reproductions de colonnes et d'arches de la période hellénistique. (fig.03)



7-Le jardin de la renaissance : Ce type de jardin possède des ensembles géométriques élaborés, assortis de motifs floraux composés sur des thèmes variés. Le jardin imite également le style romain. Il s'agrandit en utilisant des perspectives plus larges. La transformation véritable des jardins repose sur l'utilisation et la division mathématique des surfaces. C'est l'exemple du jardin du château de Villandry qui est créé au début du 20eme siècle dans l'esprit de renaissance. Ils sont représentés, sur trois niveaux, s »parés par des

cloîtres de verdure, le jardin d'eau en hauteur, le jardin d'ornement au centre et enfin, le potager en bas.(figure 04)



Figure4 : Château de Vaux-le-Vicomte

9- Le jardin japonais : Ce type de jardin est caractérisé par ce qu'ils sont les lanternes de pierres qu'on rencontre presque dans l'art des jardins, ainsi que le chemin en pierres qui sont en composante irrégulier pour permettre de traverser à pied secs les jours de pluies. (Figure 06)



10- Le jardin contemporain : Cette notion a pris son sens public au 19eme siècle ou cet espace devient le lieu de promenade, c'est un espace en principe gardé.

3- Les différents types des espaces verts :

Les espaces verts sont d'une grande variété, pouvant être catégorisées en six grands types :

1- Forêt urbaine :

La forêt urbaine est un lieu de premier contact avec la nature pour bien des enfants. Les habitants, les aménageurs, urbanistes et élus locaux leur accordent une valeur environnementale (eau, air, sol), sociale et parfois économique (la productivité n'est pas ce qu'on y recherche, mais la présence d'une forêt urbaine fait nettement grimper la valeur foncière des zones voisines).

2-forêts périurbaines : par exemple la forêt de Soignes qui forme environ 50 % de la surface de la région Bruxelles Capitale en Belgique, qui est une relique de 4383 hectares de la forêt ancienne.

3-Le parc national : Ils répondent au souci de préservation d'une partie de territoire national, des interventions humaines, afin de lui conserver sa beauté et ses richesses naturelles (la faune, la flore et le milieu naturel en général). Le premier parc national a été créé en 1872.

4-Le parc régional : Il est réalisé sur les plus beaux secteurs et les plus riches en art et en histoire, assure ainsi la protection du patrimoine, et le maintien. Le contact de l'homme avec nature et les citoyens avec les ruraux et bien sûr, la préservation de nature. Le parc régional dépend de la collectivité locale et de commune avec l'aide de l'état et de région.

5-le jardin public : Le jardin public est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libres d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel. La superficie de ses jardins ne dépasse pas 20 hectares.

6-le square : C'est un mot qui signifie une place carrée, c'est un jardin public, généralement entouré d'une grille, dans une acception française, c'est un jardin public formé d'une place bordée de façades et contourné par les circulations.

Il a des dimensions réduites, il a avant tout un décor urbain et il est généralement le lieu de promenade et de détente.

4-La morphologie des espaces verts :

1-les jardins réguliers :

Ce sont les jardins d'architecte, ou les parcs sont inspirés par une planimétrie rigoureuse, les eaux sont dans les bassins aux formes géométriques très définies. Ils sont des jardins classiques et symétriques. C'est l'art de convention.

2- les jardins irréguliers : Ce type de jardin est fleuri en Angleterre au 19ème siècle et s'est inspiré par la nature. Les lignes sinuées et capricieuses sont la dominance de ce type de jardin où les eaux sont libres et naturelles. C'est l'art d'imitation. figure 1 et 2

3- le jardin mixte :

C'est un compromis entre les deux systèmes précédents qu'il emploie concurremment en les équilibrant. Il imposé au 19ème siècle en France et en Angleterre.

5- les espaces verts selon la fréquentation :

1-Les jardins privés :

Qui se divisent en deux catégories :

1-les espaces verts accompagnant les habitations individuelles

2-les espaces verts accompagnant les institutions sanitaires, Culturelles, administratifs et gouvernemental.

2- le jardin public :

Il s'agit de toute espace que l'individu peut le visité et se promenée au sein de se espace (square, jardin public...etc.)

6- Rôles et fonctions des espaces verts :

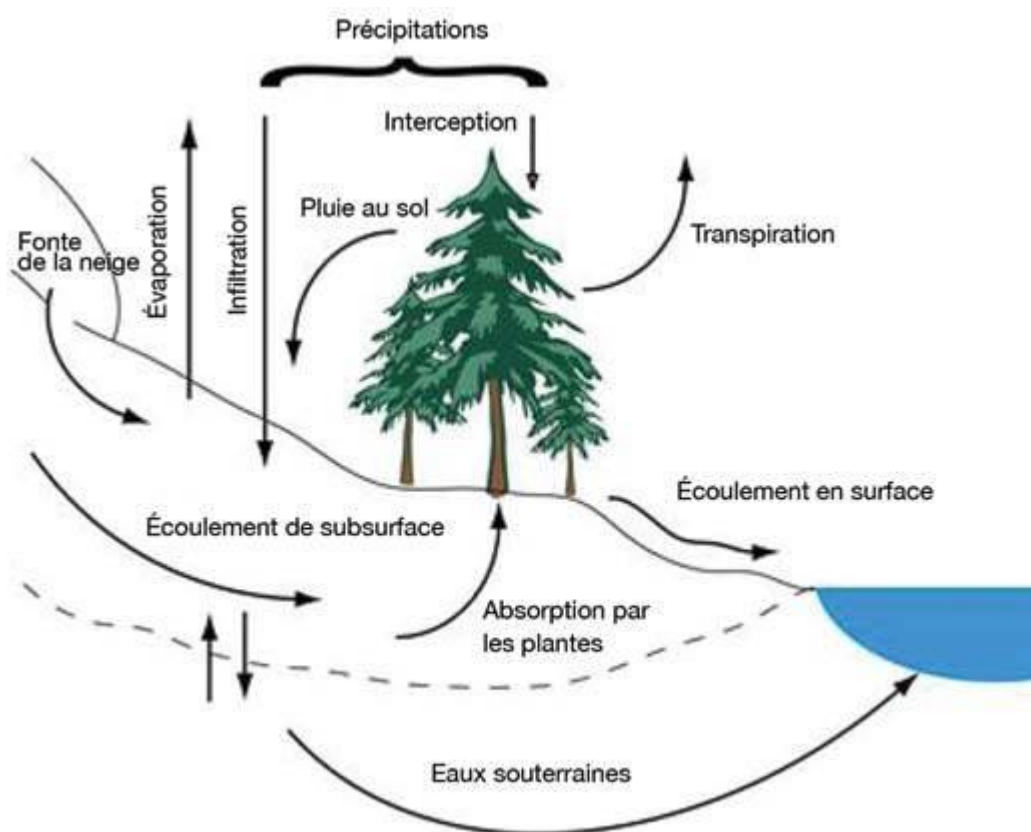
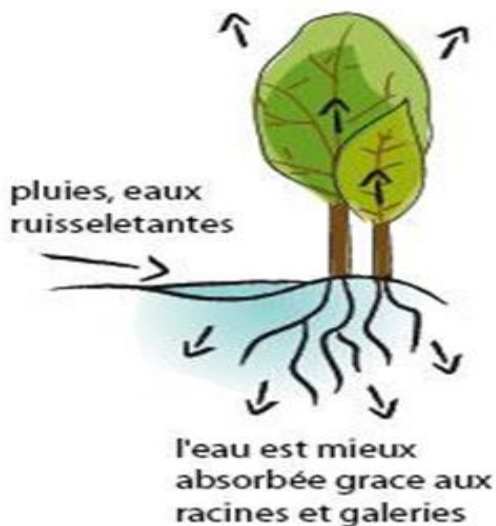
Dans la ville la végétation joue un rôle très important contre les phénomènes d'érosions, les dangers d'avalanches et de glissements des terrains. Les racines des arbres surtout c'elles de certains espèces, fixent les terres aussi bien que la maçonnerie. Dans certains cas écrits KIWALD ; «la stabilité des berges pouvait être mieux assuré et surtout de manière moins coûteuse par des plantations adaptées que par des constructions maçonneries.



Hall d'entrée, territoire vivant ...

1-le rôle hydrologique des espaces verts : Les espaces boisées sont des agents épurateurs de l'eau. Il agissent notamment en filtrant les eaux pluviales qui alimentent les nombreux ruisseaux contribuant ainsi à clarifier les cours d'eaux pollués.

Les végétaux peuvent aussi freiner l'érosion des plantes et ralentissent les ruissellements. Les végétaux aussi favorisent l'infiltration progressive de l'eau qui est due aux feuillages.



2- le rôle climatique des espaces verts :

Grâce à l'activité de la photosynthèse, la présence des végétaux contribue à modifier le climat urbain par réhydrations et refroidissement des masses d'aires du niveau des espaces verts. Les variations de température contribuent aussi à une meilleure ventilation de la ville.

«Pendant la période de la végétation, un hectare de hêtraie âgée de quatre-vingt ans transpire 3000 m³ d'eau, une bonde de 100 m de large, peut entraîner une augmentation de l'humidité atmosphérique de l'ordre de 50% qui s'accompagne d'un refroidissement, ainsi que la consommation de 50% des radiations solaires par l'évaporation de l'eau». Voir figure 4.

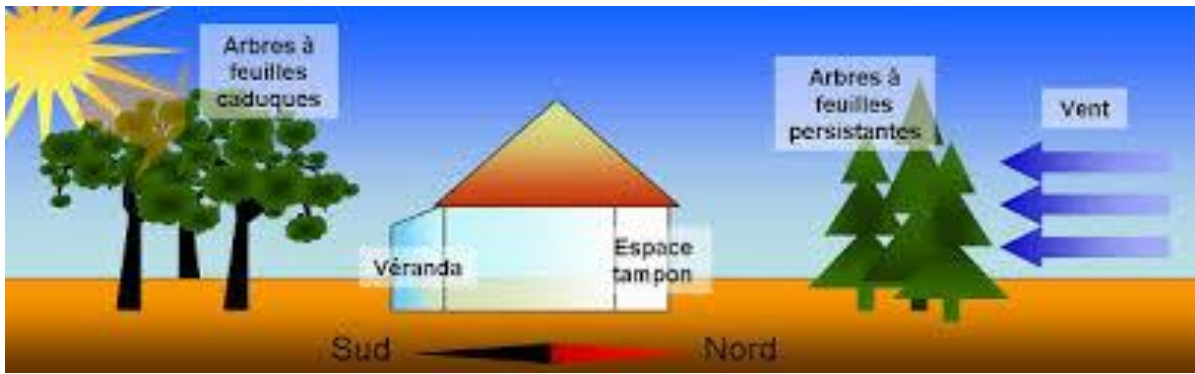


Figure 4 : architecture bioclimatique

3- le rôle végétal dans l'architecture et l'urbanisme :

Le végétal est le premier matériau disponible sur le terrain dont l'architecture doit se servir en premier. il peut agir sur le microclimat en tant qu'écran filtre, échangeur. «Il en module les ambiances, en particulier en région méditerranéenne ou les contrastes climatique saisonniers et quotidiennes, sont marquées». (Le végétal et l'architecture)



7- les fonctions des espaces verts :

Comme les espaces verts sont très importants dans la ville, et comme ils jouent des rôles variables et assez importants dans la ville, ils sont aussi des fonctions très compétentes.

Les fonctions assurées par les espaces verts sont multiples et variables. COODMAN affirme en 1968 que l'espace vert est un élément essentiel pour déterminer le caractère et la qualité de l'environnement urbain. Il cite trois (03) fonctions qu'il juge qu'elles sont fondamentales pour les espaces verts:

-l'espace vert peut répondre aux besoins physiques et psychologiques humains à travers les commodités récréatives qu'il pourvoit. Il peut protéger et rehausser les ressources naturelles de base tel que l'air, l'eau, le sol, les plantes et les animaux.

-il affecte les divisions de développement économique tel que les patrons de développement touristique de l'emploi.

En cite ici les fonctions des espaces verts les plus importantes :

1-les fonctions sanitaires : Les espaces verts jouent un rôle très important dans le domaine de la santé par l'effet de la photo synthèse sur l'atmosphère. C'est l'opération de l'épuration chimique.

Les feuilles des végétaux absorbent le gaz carbonique (CO₂) et rejette l'oxygène (O₂).

L'effet de l'épuration bactériologique de l'air grâce à l'azote qui est dégagé par les arbres. Ils fixent les particules de poussières.



2-les fonctions réactives :

« Dans un espace vert idéal, les enfants de toutes âges devraient pouvoir jouer, et se défouler, les adultes et promener et se détendre et les personnes âgées se reposer»¹.

« Les fonctions réactives se divisent en deux types selon l'utilisation de ces espaces ; passive, et active»



la création passive :

Ce type nécessite des jardins et parcs paysagers qui à l'inverse de la complexité et la rigueur de l'environnement, il invite au repos total et à la relaxation. Il engendre la détente, la méditation, la conversation, la promenade.



la création active :

Tel que les exercices physiques, le sport et les jeux d'enfants qui nécessitent par contre des aménagements sportifs et des aires de jeux pour les enfants.



Figure : jardin public à Marseille

3- les fonctions esthétiques :

Grâce aux plantes, les espaces verts peuvent être une satisfaction visuelle, une simulation intellectuelle et peuvent surtout créer un contraste avec l'environnement bâti, la verdure peut valoriser les éléments et les paysages urbains.

Les gens éprouvent du plaisir grâce aux feuilles et à la végétation. Dans des parcs et des jardins, l'utilisation primaire est l'ordre esthétique. La végétation est un élément fondamental dans les espaces extérieurs. Les plantes suscitent l'attention et nous attirent en raison de la grande diversité de leurs sites, de leurs formes, de leurs couleurs et de leur texture.

4- les fonctions éducatives :

Par l'équilibre de leur masse, l'harmonie de leurs lignes et de leurs couleurs. Les espaces verts jouent un rôle éducatif (séducteur incontestable). Michel Laurie (1986) considère l'espace vert comme un lieu d'instruction en sciences naturelles. Par ailleurs, la création des espaces verts ou le monde naturel dans la ville invite les gens de toute la ville à se mettre en contact avec les plantes et les animaux.

5- les fonction architecturale :

Les plantes dans la ville possèdent de grandes potentialités architecturales presque à la même niveau que le bois, le béton, et les briques. Elles sont un élément structurant fondamental dans chaque plan urbanistique servant à définir une ville. Elles peuvent aussi structurer nos espaces extérieurs, comme elles peuvent être utilisés comme un écran visuel.

6-les fonctions climatiques :

En été il fait plus frais sous les frondes issues d'un parc urbain qu'à l'ombre des bâtiments. « Les plantes peuvent intercepter le rayonnement solaire nous procurent ainsi de l'ombre. Les espaces verts

peuvent aussi dévier le vent et diminuer sa vitesse, cela réduit considérablement la température de l'air. Ce point a été bien étudié, les études montrent que durant une journée d'été dans la ville, la température d'une surface plantée est de 10° à 14° moins que d'une surface exposée au soleil. Par rapport à l'environnement urbain chaque îlot végétal représente un espace de fraîcheur et détermine à son niveau un courant d'air frais. En plus de tout ça les espaces verts peuvent protéger et rehausser les ressources de bases telles que l'air, l'eau, les sols, les plantes et les animaux.

Conclusion :

En réalité, le premier jardin apparaît avec l'apparition de l'homme, c'est-à-dire Adam et Ève qui sont nés dans le jardin de Dieu, comme c'est dicté dans toutes les religions. Et pour y rentrer il leur faut de travailler suivant les instructions de Dieu.

Le rapport entre l'homme et l'espace naturel ou l'espace vert a donc toujours existé. Autrefois, les espaces verts étaient le jardin utilitaire (potager), à caractère agricole et le jardin lié au palais et à la villa pour leurs aspects esthétiques et ethnique.

Ce rapport est devenu une science auquel les écologistes, spécialistes, urbanistes, architectes et paysagistes interviennent dans le sens où la nature est une nécessité urgente dans la ville. L'espace vert est assimilé à l'espace libre et ouvert.

L'espace vert généreux et bienfaisant répond, aujourd'hui, à plusieurs fonctions :

1-La première est physique ; il contribue à rétablir un équilibre écologique. Non seulement il purifie le milieu urbain mais il joue aussi un rôle de témoin.

2-La seconde est psychique ; le végétal dispose des caractéristiques qui lui permettent de d'atteindre le maximum des effets esthétiques, en cherchant l'harmonie entre les végétaux eux même. Ces caractéristiques jouent aussi un rôle très important dans la psychologie de l'homme tel que les couleurs, les formes,...etc. le végétal devient l'élément d'accompagnement de l'homme, de la composition architecturale et urbaine.

3-La troisième est sociologique ; du côté sociologique, les espaces verts offrent des terrains de repos, des terrains de sécurité et de calme, au milieu du danger de la ville. Comme ils offrent des lieux de l'isolement pour les individus et pour les couples. Donc c'est à l'individu de choisir la personne et le lieu qui le satisfait.

4.1.3 Quels sont les spécialités d'un espace public ?

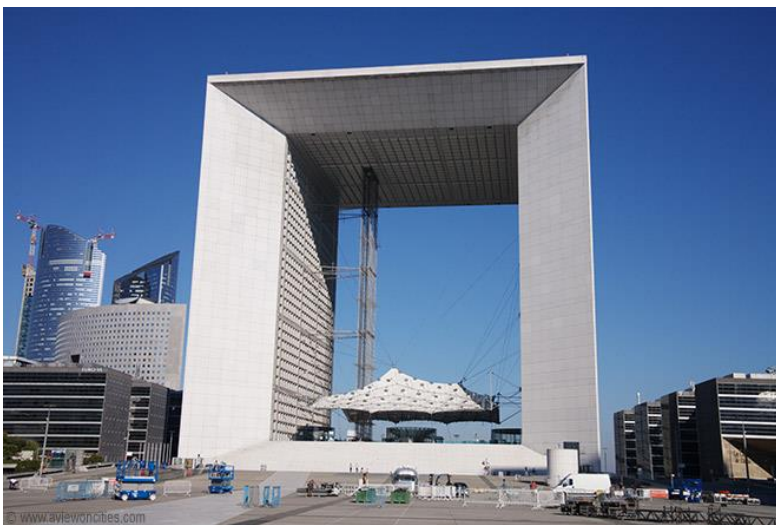
Avec le progrès, l'homme ne cesse d'améliorer son entourage et sa qualité de vie, il en a même fait un objectif.

Pour atteindre cet objectif, l'homme a besoin d'évoluer dans un milieu qui lui apporte équilibre et sérénité.

Une simple observation des grandes villes mondiales nous amène à constater l'importance qui est donnée à l'espace public, c'est pour cela que la bonne étude de l'espace public contribue à l'épanouissement de l'homme et de la ville.

Définition d'un espace public :

Selon Philip Panerai « L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation ».



Arch de la defans.



Jardin à Philadelphie

L'espace public appartient aux citoyens, qui doivent y trouver leur place. On veillera donc à créer des lieux conviviaux, uniques et originaux, au sein desquels les habitants de la ville aimeront se retrouver, pour discuter, faire des rencontres, jouer, découvrir...



Rue de la république lyon

1-la rue :

La rue est un espace de circulation dans la ville qui dessert les logements et les lieux d'activité économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville.

C'est aussi un lieu de rencontres et d'échange (notamment par les commerces) où s'exerce et se construit la sociabilité des individus et des groupes sociaux.



Les rues d'oran .



Les rues de paris.

Les exemples :

-La rue de Didouche Mourad : La rue Didouche Mourad (ex- Michelet) est située dans le 3e arrondissement d'Alger.

Elle s'étend de la Grande Poste jusqu'aux Hauteurs d'Alger et traverse notamment la place Audin, La Faculté d'Alger, Le Sacré Cœur et le parc Galland. Elle est considérée comme le cœur de la capitale.



2- Avenues et promenades :

C'est le chemin par lequel on arrive à un lieu où une destination, puis par extension l'allée d'arbres menant à un château et enfin une large voie urbaine bordée d'arbres.



Les avenues à paris



La rambla Barcelone

Une promenade est une voie urbaine plantée d'arbres, disposés en général en rangées. Elle est le plus souvent ouverte à la circulation : allée, avenue, cours, mail en furent les principales formes.

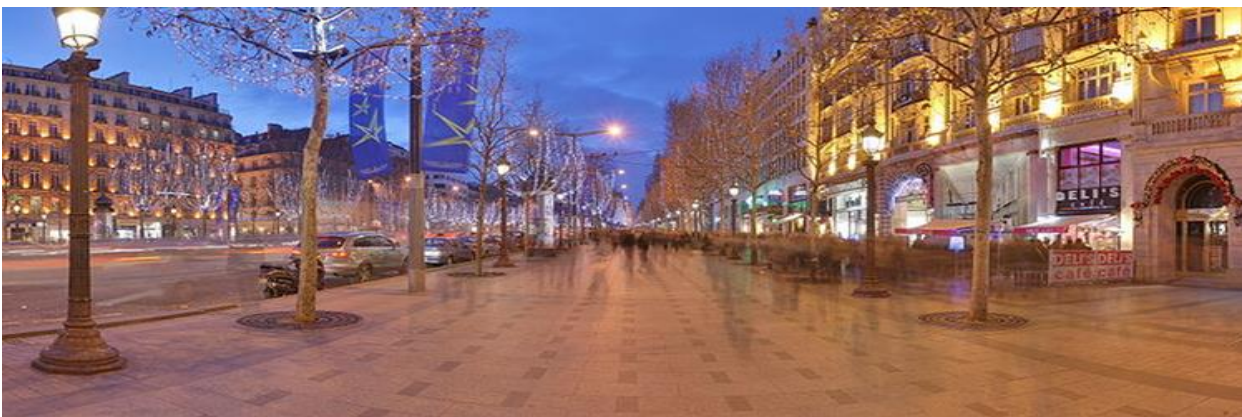
a-Champs-Elysées France :

Elles se repèrent au huitième arrondissement. Elle est limitait par la place de la concorde et la place de Charles de Gaulle sur une longueur de 1910et une largeur de 70m elle a été créé en 1670 et dénommé en 1864.

L'arc de triomphe de l'étoile représente un élément essentiel de la perspective des champs Élysée.



Champs-Elysées France



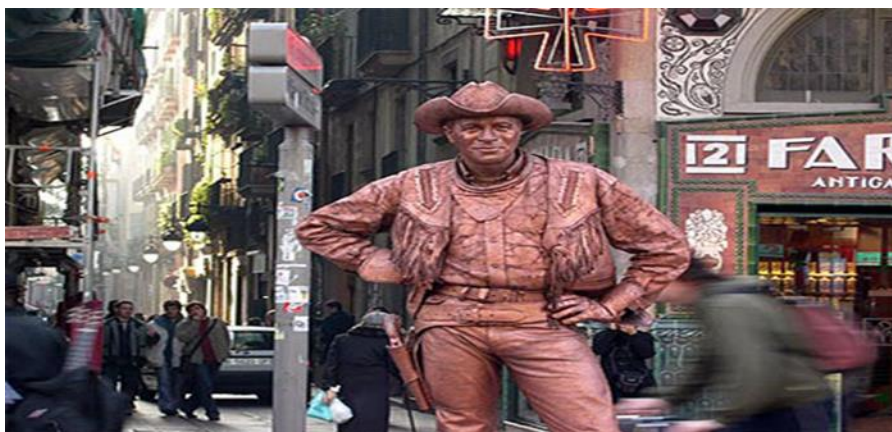
Champs-Elysées France

b-L'avenue la Rambla-Barcelone :

L'avenue si réputée des Rambla de Barcelone est souvent le premier site par lequel beaucoup de touristes identifient la ville. Les Rambla sont l'axe central qui traverse le cœur de la ville, il est formé d'une promenade piétonnière vivante et animée, où l'ambiance de Barcelone est la meilleure.



L'avenue la Rambla-Barcelone



L'avenue la Rambla-Barcelone

3-Esplanades, terrasses et parc public :

Les espaces ouverts ont pour fonction essentielle créé des diversions et temps d'arrêt dans le tissu urbain ; selon leur disposition et leur aménagement, ils peuvent remplir cette fonction de l'une ou l'autre des deux manières suivantes :

***En tant que point de repère :** étant d'une nature visiblement différente du tissu urbain qui les entoure, les esplanades et terrasses focalisent l'attention.

***En tant que zone de détente :** les parcs publics, est-il besoin de le dire ? Ont plus qu'une simple fonction décorative. Générateurs d'oxygène, zones de jeux et de rencontres, ils sont par excellence les espaces de décontraction par opposition à la tension du milieu urbain.



Esplanade de paris



Esplanade riyadh el Fath



Terrasse saint Raphael

4-Les places :

Ayant en général évolué au gré de fonctions multiples. Les places ont un potentiel de variété considérable, aménagées de façon harmonieuse, elles peuvent donner l'impression d'être voulues par la nécessité. Les places s'affirment en tant que lieu de ralentissement, l'attention d'une personne en transit est restreinte, ici elle a l'occasion de changer de registre : la place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater.



Plaza Sevilla



La place d'Alger

a-"La place du tertre, un grand atelier à ciel ouvert" :

Centre de ce quartier artistique et bohème de la capitale, elle est la place des artistes et le cœur vivant de Montmartre. Endroit insolite de Paris, elle a été imaginée et créée par les artistes peintres à la fin des années 40.



La place du tertre



La place du tertre

b-Place d'Armes :

Dans la ville d'Oran, toutes les descentes mènent vers la place du 1er Novembre, l'ancienne Place d'Armes de la ville française. Au centre de la place se dresse un monument relatif à la commémoration d'une bataille perdue par la France devant les troupes de l'Emir Abdelkader en 1845 à Sidi Brahim.



5- des parcs publics :

- Un parc est une zone délimitée d'un territoire, maintenu dans son état naturel (dans un but de conversation de la nature) ou semi-naturel et paysager (dans un but de loisirs).

- Les parcs donnent une qualité certaine au cadre de vie et remplissent un certain nombre de fonctions sociales, psychologiques ou symboliques.

Il existe 2 types de parcs: parcs paysagers, parcs urbains parc moriant paysager, et parc urbain: parc de Galland.



Hide parc



Parc de tifaritie

a-Central Parc :

Central Park (littéralement « Parc central ») est un espace vert d'une superficie de 341 hectares situé dans le borough de Manhattan à New York. Central Park constitue le plus grand espace vert de la ville de New York. Achevé en 1873 après treize années de construction, selon les plans de Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux.



Central Park

6-Jardin public :

Le jardin public est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel.



Jardin d'essai el hamma

a-Jardin du Luxembourg :

Le jardin du Luxembourg est un jardin privé ouvert au public, situé dans le VI^e arrondissement de Paris. Créé en 1612 à la demande de Marie de Médicis. Il s'étend sur 23 hectares animés de parterres de fleurs et de sculptures. Rendez-vous de prédilection de Parisiens, d'étudiants ou de promeneurs, il attire également des visiteurs du monde entier.



QUELLE SONT LES COMPOSANTES QUI DOIVENT SE REUNIR POUR FAIR D'UN ESPACE PUBLIC UN ESPACE DE HAUTE QUALITÉ URBAINE ?

Selon Jean-Philippe Dind : la qualité urbaine est la capacité objective et subjective des environnements urbains de répondre aux demandes variées des différents usagers

Pour aboutir à la bonne qualité urbaine d'un espace public, il faudra que cet espace accomplisse son rôle et soit à la hauteur sur tous les points de vues :

- fonction
- contexte
- Agencement
- régulation

1-fonction :

L'espace public est appelé à répondre non seulement aux fonctions techniques mais aussi à une multitude d'interactions sociales, du plus exposé au plus intime.

il faut prendre conscience que ce qui est opportunité pour un usager peut être nuisance pour un autre, ou risque pour un troisième.

2-Contexte :

Les dimensions de l'agrément sont à lire sous l'angle technique, social et formel.

Chose qui va donner naissance aux notions suivantes :

a-Configuration technique :

Elle prend en charge tout ce qui concerne le mobilier et l'aménagement des espaces.



Alger place Kennedy

b-Configuration sociale :

Il s'agit de concevoir la qualité sous l'angle des configurations relationnelles les plus souhaitables et d'encourager les interactions de groupes.



Place reial

c-Configuration sensible :

les motifs naturels ou artificiels doivent être pensés pour faciliter les usages du point de vue des conditions visuelles, sonores, olfactives, tactiles, etc



-Hide parc-

3-Régulation :

Régulation fonctionnelle : qui limite la fonction des espaces selon leur classification (un parc public, une route principale... etc.)

Régulation sociale : définie par le statut juridique de l'espace, qui est public ou privé.

Régulation spatiale : Celle-ci est à mettre directement en lien avec les deux précédentes, qu'elle appuie ou contredit.

4-Agencement :

La qualité urbaine est aussi liée à la diversité et à la cohérence des lieux au sein d'ensembles tels que les rues, les quartiers ou la ville.

Une intégration urbaine de qualité rend possible l'expression de la spécificité du lieu tout respectant la continuité et en générant des complémentarités avec le contexte.



Place des martyres

7-Les mobiliers urbains :

Des auteurs définissent le mobilier urbain ainsi : « Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité »

Il peut donc aussi bien s'agir :

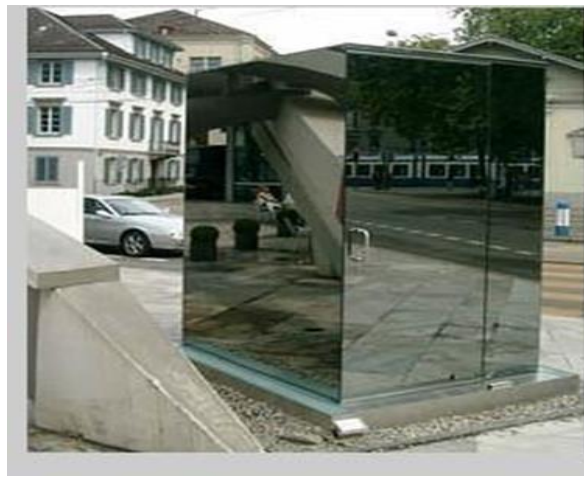
De mobilier de repos : bancs, banquettes, sièges, tables qui sont

Souvent présent dans un espace public et qui sont utilisés pour soit pour une courte durée comme manger ou se reposer, soit pour une longue durée comme lire un journal par exemple les objets contribuant à la propreté de la ville (poubelles, corbeilles, sanitaires publics).



Parc el merdja Alger-

Les objets contribuant à la propreté de la ville (poubelles, corbeilles, sanitaires publics).



WC public, à Puteaux

sanitaires public en suisse

-de matériels d'information et de communication (plaques de rues, affichage d'informations municipales ou culturelles, tables d'orientation



Panneau d'affichage Électronique d'extérieur

-colonne Morris a vienne



Cabinet téléphonique en France cabine téléphonique a pékin

Autre mobilier fonctionnel ou de sécurité :



Les Gard corps

bouches d'incendie

Mobiliers de loisir comme les jeux pour enfants :

Une concertation a menée en place avec des groupes d'enfants de l'école maternelle Montaigne, de l'élémentaire Camus et du collège Montaigne sur un projet d'aménagement d'aire de jeux. Les 127 enfants impliqués, âgés de 3 à 12 ans, ont imaginés et dessinés les jeux de rêve. Le conseil municipal des enfants a par la suite traduit ces rêves en réalité en choisissant les jeux les plus adaptés à cet espace. Cette aire de jeux, installée depuis juillet 2007 sur l'Esplanade Mitterrand, est très utilisée et n'a subi aucune dégradation.



Parc de Galland: Espaces de jeux équipé de différents toboggans pour les enfants .

Synthèse :

En milieu urbain ou dans une petite commune, un jardin public doit s'insérer convenablement dans le tissu bâti : il peut par exemple, servir d'articulation entre zones d'habitat et commerces, ou de transition entre campagne et bourg. Il peut également être créé grâce à l'existence d'un espace libre dans la commune.

La situation du jardin doit être attrayante pour le public concerné : lieu de rencontre, il devra se situer à proximité des circulations courantes des habitants ou des personnes de passage. Les lieux de vie de la commune seront proches. L'évolution de l'espace devra également être prise en compte : dans un lotissement, la population vieillissante finira par délaisser une aire de jeux. En revanche, il sera intéressant de prévoir un jardin public à proximité d'une crèche, ou en lien avec un réseau d'assistantes maternelles.

Partie 04 : approche thématique

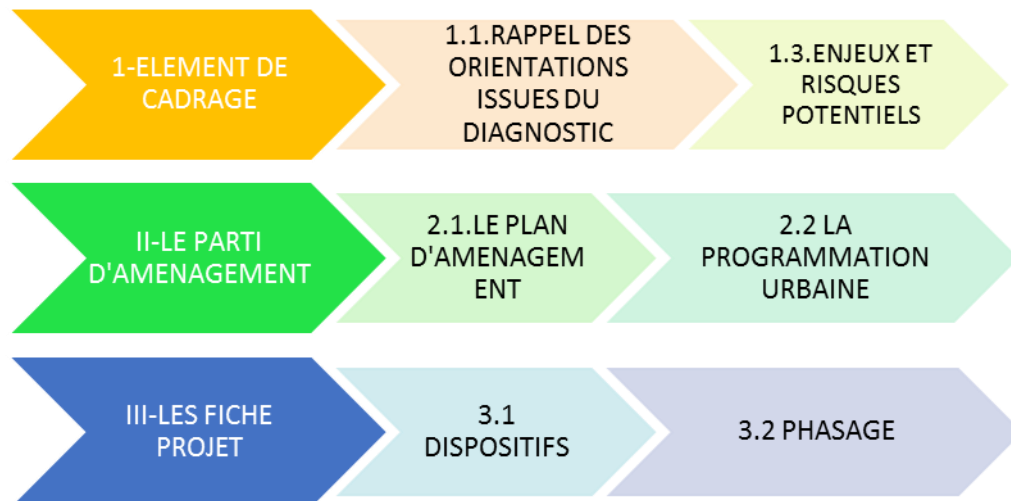
1.4.Introduction :

les exemple choisie constitue une partie très importante lors de l'élaboration de notre plan d'action cela permettra de s'inspirer de leur objectifs de leurs méthode de travail mais aussi de la pertinence de choix d'intervention, il faut savoir aussi que toute intervention doit se plie a une méthodologie et a une imposé par plusieurs facteur que ce soit politique, sociale ou même économique , l'analyse urbaine a permis de dégagé les soucis dont souffré dans le même contexte urbain et social que le nôtre , on a choisie trois exemple les trois traitent des interventions différentes mais dans un contexte similaire :

2.4.analyse des exemples bibliographique :

1.2.4. Projet d'aménagement urbain commun de Mireval (France) :

Tout intervention urbaine nécessite un plan, ce cas les étapes son divisé en trois grandes catégories.



1.1.2.4.Exe

exemple de cadrage :

Une étude a été réalisée par Thau Agglomération courant 2008 de produire un diagnostic sur l'offre commerciale des cœurs de villes. Elle avait pour objectif de dégager des pistes d'actions communautaires et de cerner les enjeux de développement commercial et d'attraction des cœurs de villes de l'agglomération.

Cette étude a démontré que l'offre commerciale est jugée incomplète et peu valorisante dans les centres villes de l'agglomération, qui souffrent d'un manque d'attractivité (difficultés d'accès, paupérisation des espaces publics et bâti, fermeture et disparition des commerces de proximité) et subissent la concurrence des infrastructures commerciales plus périphériques. Ce constat a suscité l'intérêt des communes qui ont

souhaité, en plus du développement d'actions de revitalisation communautaire, définir leur programme d'action urbaines en saisissant le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

La municipal de Mireval, soutenue par Thau Agglomération, a donc engagé des action fortes pour redynamiser son économie local (dispositif commercial du FISAC) et a lancer une opération programmée de L'amélioration de l'habitat en centre bourg. La coordination des démarches FISAC et OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) est donc essentielle afin qu'elles rependent a des objectifs complémentaires et soient mises en œuvre selon un calendrier pertinent pour chaque commue par ailleurs, face aux évolutions urbaines récentes, la mairie de Mireval a confirmé sa volonté d'aller a contrecourant du mouvement de périurbanisation pour assurer le maintien « l'authenticité » du village. Cette politique de préservation se traduit notamment par le « gel » des ouvertures de zones constructibles du POS, la limitation des extensions périphériques et ouvre donc des perspectives quant a la densification du centre-ville.

D'une manière générale, cette initiative confirme la nécessité d'une démarche d'ensemble et de la mise en œuvre d'actions croisées plus structurelles touchant a l'organisation, la composition et la fonctionnement du centre-ville.

Dans le cadre du dispositif FISAC et afin de promouvoir l'attractivité globales de son centre, la ville de Mireval a orienté prioritairement ses actions urbaines sur la redynamisation des commerces par la mise en œuvre d'actions permettant de valoriser sa fréquentation , don attractivité et de qualifier ses aménagement .Pour fédérer ces interventions et les endure efficace la commune a donc défini un périmètre de projet intégrant à la fois le secteur du centre Boug autour de la place Louis Aragon et le secteur de l'avenue de Verdun qui traverse le centre-ville.

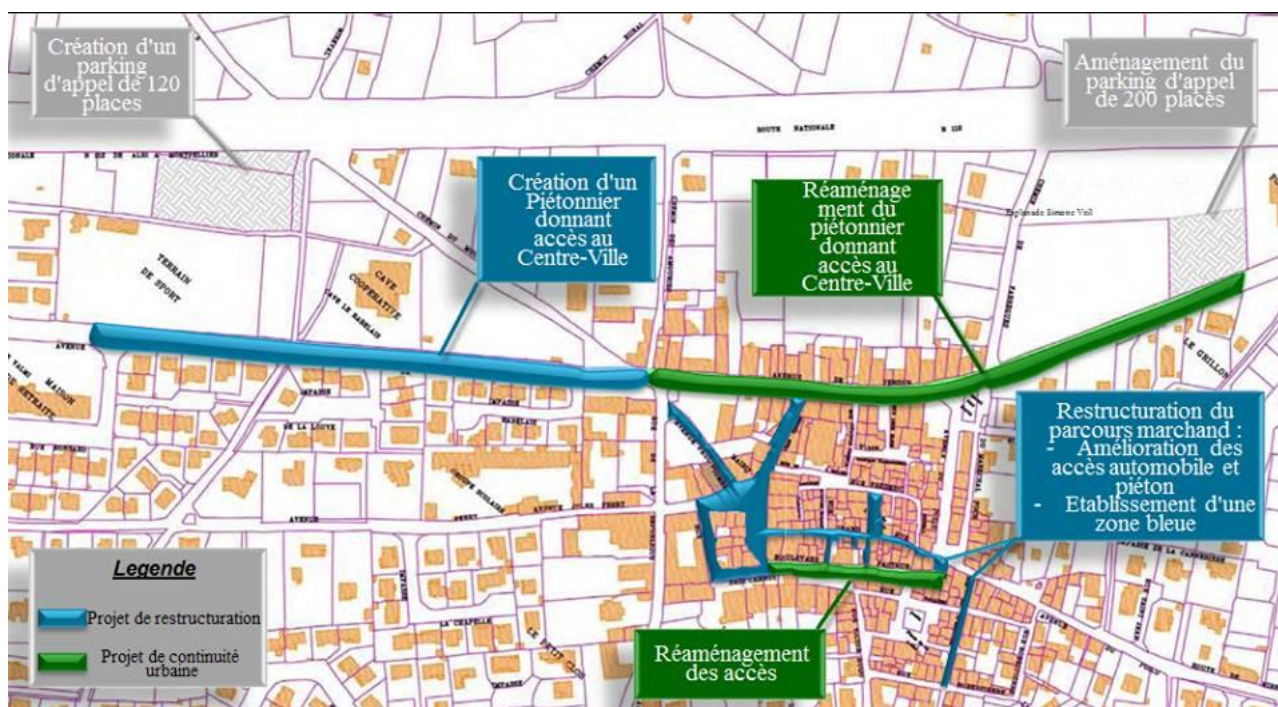


Figure 01 : carte d'identification des secteurs de projet et des intrvention d'aménagement.

CF cahier des charges MO.

1.1.2.4.rappelles des orientations issues du diagnostic partage :

Au terme des analyses urbaines et commerciales et en réponse aux objectifs initiaux de projet établis, un ensemble d'enjeux et d'orientations stratégique ont été validé par Thau Agglomération et la ville de Mireval voir figure 02,03 :

Objectif 1 :

Elargir le centre-ville actuel pour renforcer sa place et son rôle a l'échelle communale

- Maintenir la politique actuelle de limitation de périurbanisation et la complétée par des opérations de densification et de renouvellement urbain en centre-ville (notion de ville « compacte »).
- Profiter de l'Opération programmée de l'Amélioration de l'habitat pour attirer une nouvelle population de résidents-consommateurs.
- Développer l'accessibilité au centre-ville a différentes : nouvelles entrées de ville depuis la RD, voie de contournement et de desserte repensées, aménagement de parking « relais », développement du réseau cyclable, fréquence de bus et trains...
- Qualifier davantage les fonctions urbaines existantes en valorisant leur image, leur environnement urbain proche.

Objectif 2 :

- Renforcer la capacité d'accueil et fréquentation du centre-ville
- Créer un nouveau rapport à la RD afin d'exposer les potentiels de visibilité (cônes visuels et paysagers) et d'accessibilité pôles d'animation du centre.
- Organiser et développer l'offre en stationnement la création de parking en « poche » aux abords des grands équipements et favoriser plutôt jalonnement sur voie en centre-ville (zones bleues, stationnement longitudinal).
- Capitaliser sur l'échelle « piétonne » du centre-ville (inférieur a 500m) pour l'accès aux commerces par les modes « doux », notamment depuis les espaces d'interface modale (parking, arrête de bus ...).

Objectif 3 :

- Affirmer l'identité et qualifier les différents pôles urbains du centre
- Respecter les vocations en place et inciter au changement là où cela est pertinent :
- le centre ancien (centralité 1) : patrimoine et commerce de proximité
- secteur du centre culturel Malet (centralité1) : espace culturel à intégrer (dimensions « animations et paysagère fortes).
- secteur du pôle sportif (centralité 3) : fonction d'entrée de ville et d'équipement structurel a l'échelle de la commune.
- Secteur nord centre Boug : pôle urbain potentiel au niveau de l'actuelle friche dans une logique d'extension et de consolidation du centre-ville (mixité et « compacité »).
- Rétablir les accroches et les porosités entre le centre bourg et le secteur nord jusqu'à la RD afin de construire une nouvelle identité urbaine a même d'assurer le devenir du centre-ville.

-Conservation le diversité de l'offre commerciale actuelle par la mise en place d'une veille commerciale sur les locaux vacants et les changements d'usage des rez-de-chaussée commerciaux .Mettre en avant les spécificités locales de la commune (identités de terroir comme le muscat).

-Renforcer l'animation commerciale (nocturne hebdomadaire. ouverture le dimanche, création d'événementiel...), l'accueil et le service (chartes « qualité », livraisons...) et mettre en place des dispositifs de valorisation de l'image de la visibilité des commerces (devantures, signalétique, chartes d'enseignes...).

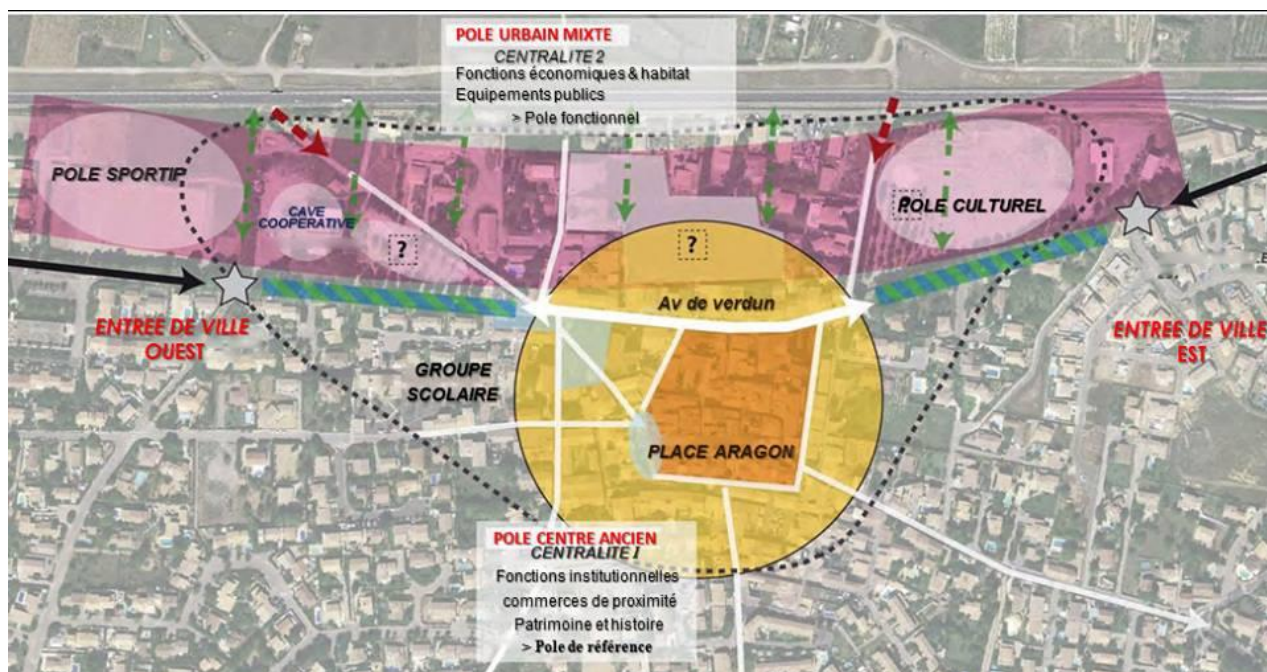


Figure 02 : carte d'identification de l'organisation urbaine du centre ville / CF cahier des charges MO.

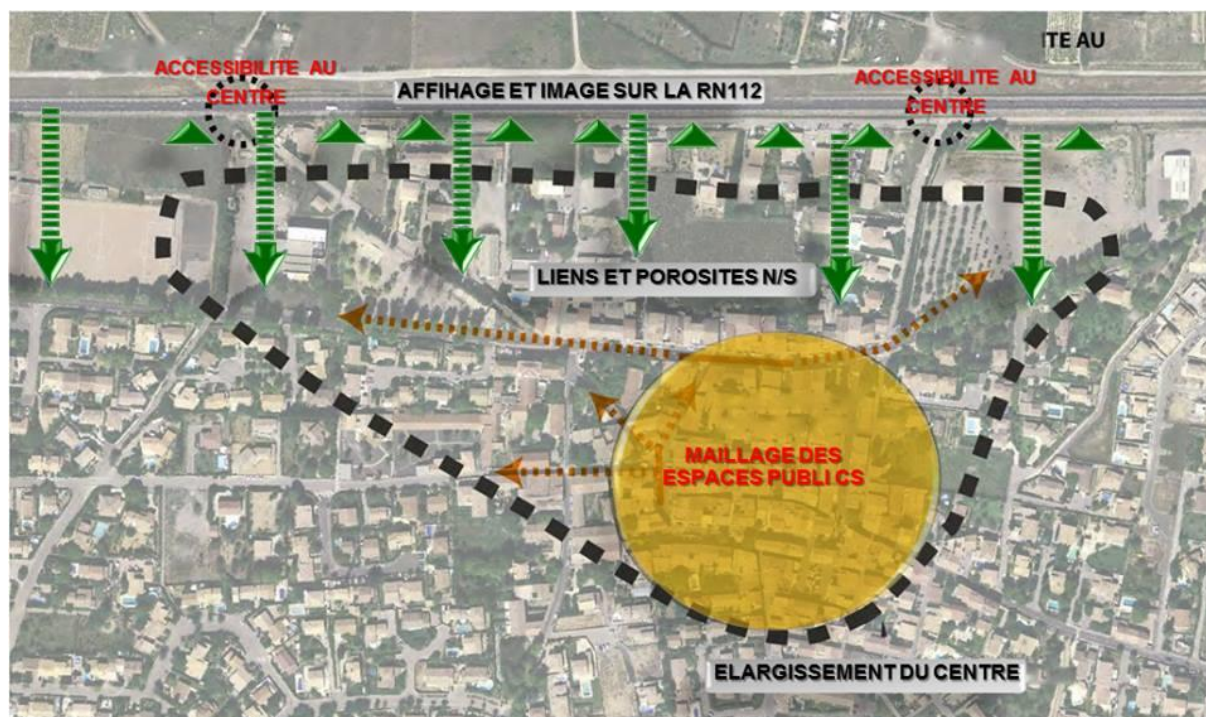


Figure 03 : carte d'identification de l'organisation urbaine du centre ville / CF cahier des charges MO.

2.1.2.4..Des enjeux face à une situation de « risque » potentiels :



-Figure 04 : schéma des enjeux face à une situation de « risque » potentiels/Cf cahier des charges MO

3.1.2.4. le parti d'aménagement :

La définition d'un plan d'aménagement pour le centre-ville de Mireval se fonde sur les pré-Orientations validées en phase diagnostic par Thau Agglomération et la Ville de Mireval.

Ce document est envisagé comme un élément d'orientations la qualification urbaine et commerciale du centre-ville à travers : la valorisation des aménagements urbains, le renforcement des mobilités et des conditions d'attractivité et de succès du commerce local.

Les options d'aménagement proposées visent donc à assurer conjointement la préservation Des identités existantes et une nécessaire évolution du centre pour répondre aux objectifs définis Initialement. La question centrale est celle de l'élargissement et du confortement du centre-ville. Cette stratégie, qui a présidé à la réalisation du plan d'aménagement. vise à renforcer le commerce local, notamment dans la perspective de l'installation prochaine d'un supermarché Leclerc avec galerie marchande sur la commune voisine de Vic-la-Gardoise.

Enfin, les principes d'aménagement présentés pour les différents secteurs d'interventions devront faire l'objet d'études complémentaires plus précises afin de pouvoir être transformés en volets opérationnels (notamment modifications du PLU/POS..). Ainsi, l'établissement d'un document d'action combinant cadrage architectural et programmatique et études de faisabilités techniques nous paraît indispensable afin de garantir la mise en œuvre pérenne du plan d'aménagement proposé.

4.1.2.4.Le plan d'aménagement :

Le plan d'aménagement proposé est le fruit d'un double travail de synthèse, intégrant d'une Part les éléments de programmation définis par le Maître d'Ouvrage et d'autre part les options D'aménagement issues du travail de conception au sein d'un parti global.

L'objectif cadre auquel répond le plan d'aménagement est le suivant : l'avènement d'un

Centre-ville élargi, allant du secteur de la cave coopérative au centre culturel Malet., fondé sur le renforcement des polarités commerciales identifiées, aux fonctions variées et complémentaires, et sur leur mise en tension par un maillage d'aménagements urbains et d'espaces publics qualitatifs. Voir figure 05,06.

La présentation du parti d'aménagement peut se faire à travers trois thèmes forts et fédérateurs

RETROUVER LE "SENS" DU SITE : le village de Mireval est historiquement installé entre l'étang sud et la Gardilole au nord. Cet "entre deux" géographique et également un seuil hydraulique et topographique marqué par une orientation Nord/sud forte. Mais ce "sens" historique du site a été perdu au fil des développements : la RD 114 au nord qui constitue une "barrière" physique et les zones pavillonnaires au sud dont la diffusion et l'étalement ont dilué l'ancrage au site "naturel".

Aussi, dans le cadre du projet de développement et de valorisation du centre-ville. Initié ici Par le FISAC, il y a un enjeu à retisser ces liens entre la ville et son territoire afin d'en qualifier ainsi L'image et la visibilité :

- Rétablissement des porosités et des transparences visuelles entre le cœur de ville et la Gardiole au nord à travers la restructuration en séquences du secteur urbain mixte allant de la cave coopérative au centre culturel Malet :

- Respect et mise en exergues des "cônes" paysagers remarquables notamment au niveau des entrées de ville et "ouvertures" en bordure de la RD 114 (image et visibilité commerciale du village) :

- Reconstitution d'une façade urbaine et paysagère digne de ce nom sur la RDI 14 afin d'offrir une image positive et attractive de la ville depuis l'extérieur,

Ce travail de "réconciliation" et de filiation peut s'envisager sur le long terme comme la trame des futurs développements (densification...) et aménagements urbains en centre-ville.

A plus court terme, il répond d'une volonté de requalification de l'image et de l'organisation urbaine du centre-ville dans une optique de confortement et de dynamisation du commerce et des activités existantes.

RECONSIDERER L'ACCESSIBILITE AU CENTRE VILLE : l'un des facteurs majeurs de fonctionnement du centre-ville et de "succès" commercial est la qualité des mobilités urbaines qui s'y organisent : déplacements automobiles, piétons et cycles. Cet enjeu intègre sur plusieurs échelles de fonctionnement à la fois les conditions d'accessibilité à la ville, de dessert interne, de stationnement et de déplacements "doux" à travers des espaces marchands de qualité et sécurisés.

La question centrale est donc celle de la qualification des parcours marchands en cohérence avec les autres pratiques et vocation du centre-ville au quotidien.

Ainsi, le projet propose de refondre l'accessibilité au centre-ville dans un schéma de fonctionnement plus clair et mieux hiérarchisé permettant de repenser ainsi le partage des espaces publics et marchands entre automobilistes, piétons et cycles pour plus d'équilibre:

Bourg (par la rue Pasteur, du Poilu et l'avenue de Verdun) à un second. Cette configuration est importante car elle assure la bonne desserte des commerces et le maintien des circulations « tournantes » (dépose rapide, achat express...).

La refonte du système d'accès au centre-ville et de circulation en son sein permet de clarifier et de hiérarchiser les itinéraires en distinguant davantage la voiture des modes « doux ». Cette recomposition permet de qualifier l'accessibilité aux commerces en donnant un caractère plus urbain au cœur de ville.

L'avènement d'un meilleur partage des espaces publics se faisant alors au bénéfice de la qualité et de la convivialité des parcours marchands, facteurs d'animation et de fréquentation accrue des commerces.

- **ELARGICEMENT ET CONFORTEMENT DU CENTRE VILLE COMMERCANT** : la commune de Mireval a connu depuis 20 ans une importante périurbanisation qui s'est faite majoritairement sous forme de pavillonnaire plus ou moins bien intégrée et liée à la ville ancienne.

Ces développements ont accru le nombre d'habitants sans pour autant faire évoluer proportionnellement la fréquentation marchande du centre-ville, ce type d'habitat étant fondé principalement sur l'individualisation et la motorisation des pratiques.

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé de réduire fortement l'extension urbaine et de limiter ainsi l'augmentation de sa population, soucieuse notamment de la préservation de son identité villageoise.

Cette prise de position volontaire est très positive mais elle amène alors à s'interroger, dans ces conditions, sur la possibilité d'une véritable dynamisation commerciale :

-La volonté de dynamiser le commerce n'implique-t-elle pas obligatoirement à terme l'arrivée de Nouveaux résidents-consommateurs en centre-ville (confortée par la localisation en 1ère couronne Montpelliéraine de la ville)?

-La limitation de la périurbanisation ne doit-elle pas alors avoir comme corollaire la "densification" et mixité du centre-ville (OPAH, fonciers mutables...)?

-La question de l'identité "villageoise" n'est-elle pas liée avant tout à la capacité d'intégration des nouveaux habitants dans un cadre urbain et commercial fonctionnel et qualitatif ?

Ainsi, afin de fédérer ces enjeux dans une stratégie commune, il nous semble nécessaire d'agir conjointement sur :

- Le renforcement des polarités et des fonctions urbaines Secteur de la cave coopérative et des équipements sportifs d'entrée de ville : qualification urbaine et paysagère sur la RD 114 et l'avenue de Verdun permettant de valoriser l'image, la visibilité et la mise en relation de cette zone avec le cœur de ville. Urbanisation dans les temps des opportunités foncières afin de constituer un véritable quartier de ville.

Secteur « cœur de ville » : qualification urbaine des rues et espaces publics dans une intention développement du commerce et de renforcement de la vie publique de proximité. Donner une meilleure visibilité et qualité au secteur de la mairie par la création d'un espace public à l'échelle de la ville.

Encadrer la circulation par des parcours clairs et jalonnés et intégrer le stationnement sous forme linéaire et de "poches" localisées.

Secteur Centre culturel Malet : intégrer cet équipement majeur dans un environnement fonctionnel et paysager valorisant. Création d'un piétonnier et d'une esplanade. Aménagement d'un parking 200 places mutualisable (utilisation lors d'événements, foires, fêtes.) Voir carte 06. Traitement et maintien des "cônes" visuels sur la RD 114.

Zone centrale du secteur Nord (arrière av de Verdun) : nouveau quartier de ville potentiel au niveau de l'actuelle friche dans une logique d'extension et de consolidation du centre bourg actuel (commerce et vie de village). Cohérence avec le tissu faubourgeois existant et création de transparence nord/ sud. Constitution de cœur d'îlot paysager et commercial à l'arrière de l'avenue de Verdun

-Le maillage d'espaces publics fonctionnels et qualitatifs générateurs de fréquentation et de convivialité

Le projet met l'accent sur la création ou la requalification d'espaces publics de qualité au droit des zones de commerce et de fréquentation principales du centre-ville. Ces actions permettent de mettre en tension et de fédérer davantage les différents secteurs urbains dans une logique d'élargissement d'ensemble du centre.

L'avenue de Verdun traitée en zone 30 est considérée comme un espace marchand en long et bénéficie d'espaces piétons élargis.

Le secteur de la Mairie est requalifié et le cœur de ville bénéficie de la création d'un véritable espace public articulé à l'avenue de Verdun et à la place Aragon par un mail piétonnier et commercial le long de l'actuelle rue Doumer.

La densification progressive du centre-ville : l'augmentation de la population résidente en centre-ville est l'un des facteurs majeurs de développement du commerce dans un cadre urbain privilégiant proximité et circulations "douces". Ainsi, l'installation de nouveaux habitants pourra se faire à travers : Le dispositif d'OPAI-I en cours, l'incitation réglementaire à la densification des cœurs d'îlots peu construits (COS élevé en secteur fau bourgeois notamment) et à l'urbanisation sous forme « compact » des opportunités foncières (secteur Nord entre RD 114 et centre bourg).

Donner la possibilité à une population plus nombreuse et plus variée d'habiter en centre-ville participe pleinement aux objectifs de renforcement de son attractivité et de sa fréquentation commerciale.



Figure : comparaison état avant et après projet d'aménagement de centre-ville /cf. cahier de charge MO

5.1.2.4. La programmation urbaine :

Les aménagements urbains proposés peuvent être regroupés en 3 secteurs d'interventions :

Secteur 1

Le centre bourg (autour de la place Aragon) :

- Qualification des voies d'accès au secteur de la Mairie en zone de rencontre.
- traitement et sécurisation de la rue Doumer.
- traitement et la signalétique urbaine et commerciale.
- Dispositif de valorisation des devantures et des enseignes.

Hors FISAC

- Création d'un mail piétonnier commercial et d'une place publique.
- Reconstruction d'ilot urbain (articulée avec l'OPAI) et densification.

Secteur 2

L'avenue de Verdun :

- Traitement de l'avenue de Verdun en Zone 30 avec profil à plat.
- Réorganisation et extension du stationnement sur voie.
- Traitement la signalétique urbaine et commerciale.
- Dispositif de valorisation des devantures et des enseignes.
- Gestion des mutations des rez-de-chaussée de bâtiment en commerce.

Secteur 3

Le secteur nord centre bourg (cave coopérative au centre culturel Malet)

- Qualification de la façade urbaine sur la RD 114 et aménagement de la contre allée en voie de desserte urbaine.
- Définition d'un plan de référence pour la mutation progressive des fonctions d'habitat vers un ensemble urbaine. Mixte (commerces, activité).
- Achever les aménagements des pôles d'équipements (cave Coop. et centre Maki).

Action d'accompagnement et dispositifs transversaux :

- 1- Dispositifs/ réglementations de contrôle des mutations des rez-de-chaussée sur des secteurs cibles, notamment l'avenue de Verdun,
- 2- Extension périmètre du périmètre d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat aux secteurs faubourgeois.
- 3- mise en œuvre d'incitations réglementaires et fiscales pour l'installation de nouveaux commerces sur des secteurs cibles.
- 4-Nécessité de mis en place d'une Charte des enseignes et d'une Charte « qualité » pour les commerces.
- 5- Révision du plan de circulation (modalité d'entrée en ville et de transit).
- 6-Mise en Place d'un plan Lumière nécessaire à l' expression de l' élargissement et à l'identification du nouveau centre-ville de Mireval.

Les fiches projet :

Nous présentons ci-après pour chaque secteur une fiche action récapitulant les objectifs/enjeux et les principales caractéristiques programmatiques, un phasage et un estimatif financier sont également présentés pour les interventions proposées.

Secteur 1

Le centre bourg :

Le centre bourg est un espace “de référence” largement identifié dans les pratiques

Collectives comme une centralité institutionnelle et commerçante de la ville. C’est un espace historique et patrimonial porteur d’identité mais ne bénéficiant toutefois pas d’aménagements urbains et des espace public digne de ce nom. Cette situation de déficit pénalise fortement son image et son attractivité. Davantage, la mise en place d’un dispositif d’OPAH doit permettre de réhabiliter un habitat souvent vétuste et vacant et permettre l’installation de nouveaux habitants et commerçants en cœur de ville. La densification et la restructuration de certain cœur d’îlots faubourgeois pourra dans permettre également d’en renforcer la capacité d’accueil.

Il y a donc un enjeu fort à valoriser ce secteur par la qualification des espaces urbains afin de renforcer son attractivité et son rôle de centralité à l’échelle de la ville.

Action 1

REAMENAGEMENT URBAIN DU SECTEUR MAIRIE :

-Création de zone de rencontre (rue Jaures., Ferry...)

Zone limité à 20 km/h. voie à sens unique pour les voitures mais à double sens pour les piétons, profil de rue à même niveau de façade à façade et traitement unitaire (béton désactivé et dallage) et jalonnement des parcours marchands par des potelets

-Réaménagement du stationnement dédié aux commerces :

-Maintenance de l’offre actuelle + 3 arrêt minutes rue Jaures.

-Renforcement des stationnements “spécifiques” : Livraison/médecin/ handicapé...

-Création d’une zone bleue moyenne durée sur l’ensemble du secteur.

- Création de la Mairie digne de ce nom

-Valorisation et sécurisation du secteur Doumer ? République

- pose de potelets et de barrières de protection.

-Limitation de la vitesse à 20km/h.

- Identification des espaces et passages piétons (peinture résine).

-Réorganisation du stationnement avec maintien des capacités.

-Valorisation des enseignes et de la signalétique.

REAMENAGEMENT URBAIN DU SECTEUR DOUMER .Voir figure 08

Enjeux / Objectifs

Création progressive par phase d’une véritable centralité urbaine et commerciale nouvelle et complémentaire à celle de l’avenue de Verdun.

Objectif général visant à renforcer les pratiques marchandes, la vie de village et initier l’élargissement du centre-ville.



Figure 6 : plan d'aménagement initial - Secteur place des Poids/Cf. cahier des charges MO.

Proposition/programmation

- Création de la partie Sud de la place des poids avec reconfiguration de l'espace jeu d'enfant.
- Relocalisation rue de la République des 9 places de stationnement longitudinal.
- Maintien du parking et des circulations sortantes rue Doumer.
- Reprise de l'ensemble des aménagements de sol en cohérence avec Le reste du secteur (sauf parking



Figure7 : plan d'aménagement-Secteur des poids phase 01. /cahier des charges MO

Phase 2. Voir figure 8

-Mise en fonction du mail piétonnier Doumer : suppression des places de stationnement et de la circulation rue Doumer.

-Ouverture de la place des poids sur l'avenue de Verdun.



Figure 8: Plan - secteur place des poids phase 02./Cf. cahier des charges MO.

Phase 3. Voir figure 9

-Restructuration de l'ilot urbain avec création de 2 bâtiments mixtes R+1/ R+2 logements (SHON =580m²) et commerce en rez-de-chaussée (SHON=300m).

-Terrasses et animations commerciales le long du mail Doumer et place des Poids.

-Traitement de la signalétique urbaine et commerciale.



Figure 9 : Plan d'aménagement - Secteur place de Poids phase 03. /Cf. cahier des charges MO.

Secteur 2

L'AVENUE DE VERDUN. Voir figure 10

L'enjeu est de requalifier l'avenue de Verdun afin d'en faire une véritable avenue urbaine de village et d'animation commerciale.

Ainsi la mise en zone 30 de l'avenue sur sa section de centre-ville, le réaménagement des espaces piétons et le renforcement et l'extension de l'offre en stationnement (longitudinal et « en Poche ») vers les entrées de ville seront des facteurs d'attractivité.

D'avantage, la gestion des mutations des rez-de-chaussée pour les réserver à des affectations commerciales sera un objectif fort à assurer.

L'avenue de Verdun est un espace commercial majeur pour l'image et l'attractivité du centre-ville de Mireval. Son statut de rue "centrale" est également fondamental pour l'accessibilité au centre et la mise en tension des différents pôles urbains (équipements, commerces).

La requalification de cet axe devra donc permettre un meilleur partage et qualification des parcours marchands entre automobilistes et usagers piétons.



Figure 10 : zoom plan d'aménagement - Secteur de l'avenue de Verdun. /Cf. cahier des charges MO

Action 2

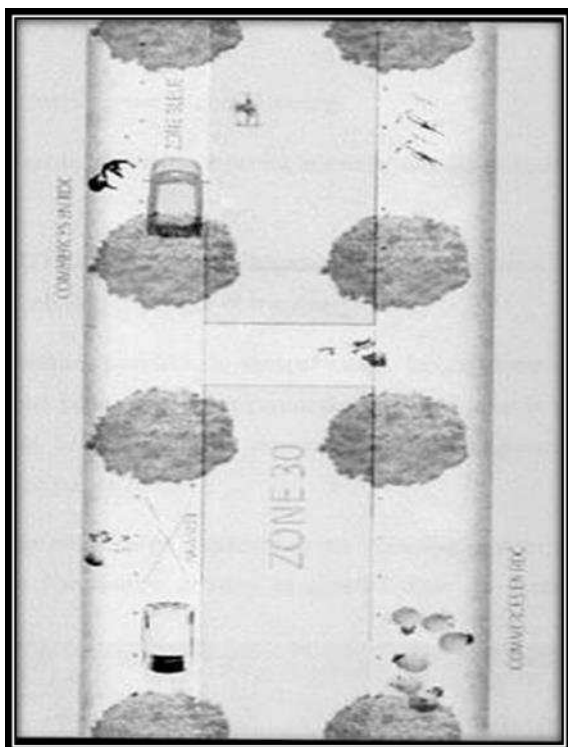
REAGEMENT DE L'AVENUE DE VERDUN

Mise à niveau du profil de voie

Reprise des enrobés (environ 300 ml), requalification des revêtements de sol des piétonniers (Environ 2400 ma). Arbres d'alignement, éclairage et mobilier urbain

Création d'une zone 30

- Stationnement linéaires en zone bleue sur la section centre bourg
- Stationnement spécifiques (arrêt minute) au droit des commerces de "flux"
- Traitement et sécurisation des traversées piétonnes au droit des carrefours.



-Figure 11: Plan de principe. / Cf. cahier des charges MO



-Figure 12 : Coupe de principe/ Cf. cahier des charges MO.

Secteur 3

SECTEUR NORD CENTRE BOURG. Voir figure 13

Un secteur urbain n'étant que partiellement qualifié mais constituant un élément stratégique pour l'extension et le développement commercial du centre-ville dans son ensemble.

Un secteur urbain ayant une forte valeur fonctionnelle et un très bon potentiel d'évolution du fait de la taille de ses emprises foncières et de sa localisation stratégique entre la RN 112 et le centre bourg.

Une dynamique de mutation à impulser fortement en développant une mixité urbaine de centre-ville :

- Définition des axes de desserte N/S et des porosités avec le centre bourg.
- Inciter à la densification maîtrisée selon un plan de référence assurant la mixité des fonctions habitat, activités et équipements.
- Qualification de la façade urbaine sur la RD11 14 : création d'alignements et de limites claires, traitement paysager et préservation des vues « cônes » paysager et transparences).

Profiter des opportunités foncières publiques porches du secteur centre bourg (zone Huillet /secteur Ouest centre culturel Malt notamment) pour faire de la promotion immobilière et générer ainsi des plus-values conséquentes permettant de financer tout ou partie des aménagements des espaces urbains et marchands non pris en charge par le FISAC.

Un secteur à structurer et à renforcer de manière polyvalente ayant vocation à jouer un rôle nouveau, dynamique et complémentaire dans l'armature urbaine et commerciale du centre-ville élargi.



Figure 13 : Zoom plan d'aménagement - secteur nord centre bourg / cf. cahier des charges MO

Action 3.1

QUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR HUILLET. Voir figure 14 .15

Enjeux /Objectifs

Mise en relation de cette zone avec le cœur de ville proche par la requalification de l'avenue de Verdun : création de cheminements piétons confortables et sécurisés.

Urbanisation dans le temps des opportunités foncières et densification et/ ou restructuration des occupations actuelles (activités et entrepôts) afin de constituer à terme un véritable quartier de ville.

Qualification urbaine et paysagère permettant de valoriser l'image et l'identification de cette zone en entrée de ville et sa perception depuis la RD 114.

Propositions/ Programmation

Traitement de l'avenue de Verdun en zone 50 avec cheminement piéton Sud en court d'aménagement et stationnement longitudinal au nord.

Création d'un mail piéton au droit des nouveaux îlots urbains : environ 2700m, revêtements mixtes, végétalisation, mobiliers urbains et éclairages.

Renforcement de l'offre en stationnement (85 places): stationnements longitudinaux le long de l'avenue de Verdun (25) et du chemin de Moulinas (30), parking en "poche" sur l'espace Huillet (30 places).

Urbanisation mixte de l'espace Huillet : bâtiments R+2, RDC commerciaux sur l'avenue de Verdun (SHON globale d'environ 4500 m').



Figure 14 : Etat avant-projet d'aménagement sur le secteur du cave coopérative/Cf cahier des charges MO



Figure 15 : zoom du plan d'aménagement sur le secteur de la cave coopérative /cf cahier des charges MO

Action 3.2

QUALIFICATION URBAINE DE LA ZONE CENTRALE DU SECTEUR NORD (arrière Av. de Verdun). Voir figure 16.17

Enjeux/ Objectifs

Mettre en œuvre l'élargissement du centre-ville en densifiant et qualifiant ce secteur par des occupations mixtes (Logements/ activités/ équipements)

Requalifier l'image de Mireval depuis la RDI 14 : façade urbaine qualitative, vues et perspectives paysagères Nord/sud.

Intégrer cc secteur au centre-ville : liaison Nord/sud, accessibilité et desserte, mutation et affectation des cœurs d'îlots

Propositions/ Programmation

Traitement paysager des abords de la RD 114 (constitution d'une nouvelle façade urbaine) et création de transparences et porosités nord/sud.

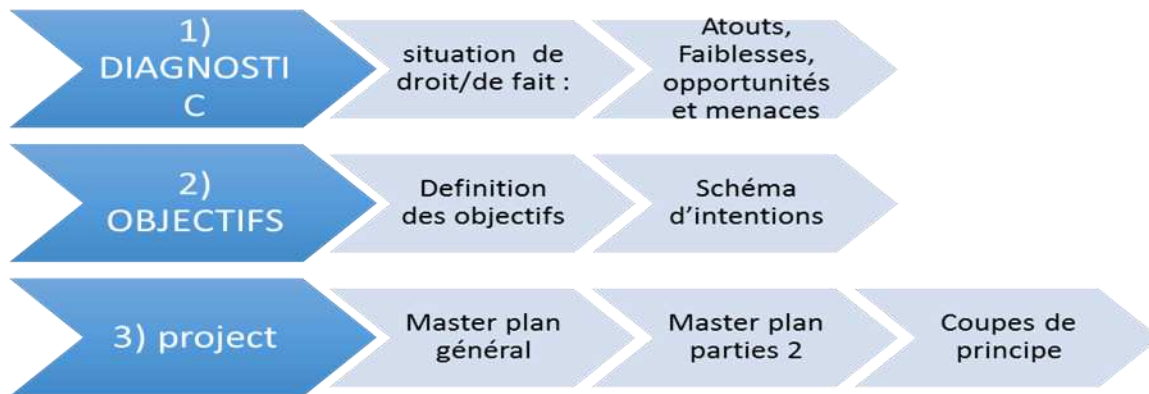
Création d'ibis urbains mixtes : logements, commerces, équipements de proximité.

Création de rez-de-chaussée commerciaux sur l'avenue de Verdun donnant sur des cœurs d'îlots aménagés.



Figure 16 : Etat avant-projet d'aménagement sur la zone central du secteur Nord de l'avenue de Verdun /Cf

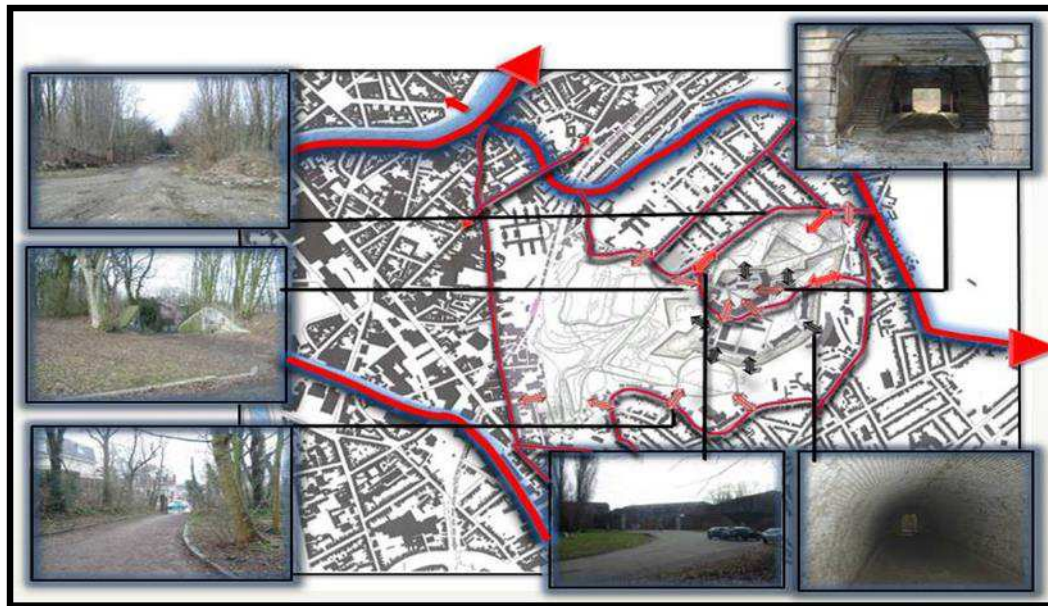
3.4.Exemple 02 PROJET D'AMENACEMENT URBAIN DURABLE CHARTREUSE-LIEGE (Belgique) :



1.3.4.Diagnostie :

1.3.1.4.situation de droit/de fait :

Le site de chartreuse Liège se trouve en plein centre de ville de Liège , il occupe une situation géographique très importante voir figure 20 ,c'est un grand jardin d'une grande histoire vue qu'il contient plusieurs monuments classé des monuments qui sont en voie de classement , la figure 21 montre les monument classé qui sont en rouge et ceux qui vont être classé en vert ,mais le comble C'est que tous ces monuments sont laissé a l'abandon et aux aléas du temps, le site devient un d'ébauchoir un lieu de délinquance pire encore il ne parlé de lui qu'au négative vue les incident qui s'y produise , le lieu a été désertifié depuis très longtemps vue le pileuse états des accès tel que le montre la figure 22, sur ce constat alarment la ville de Liège décide de lancer un projet d'aménagement durable et réoccupé les lieux mais avant tout intervention il faut voir dans quel état se trouve les édifice voir figure 23.



-Figure 22 : Accès au site / auteurs 2016.



-Figure 23 des édifices de la chartreuse 2016

2.3.2.4. Atouts, Faiblesses, opportunités et menaces :

ATOUTS :

1. Patrimoine

- Site historique dans la mémoire des liégeois
- bâtiments typiques de l'époque hollandaise-bastions-1930

2. Accessibilité

-Proximité du centre-ville / facilité d'accès

-Nombreux cheminements verts « piéton » pour rejoindre la ville et les divers quartiers

3. Economique

-Quelques bâtiments réutilisables/ importante réserve foncière potentiellement exploitable

4. Social

-Avec le nouveau quartier, il est possible de faire un terrain d'expérimentation de la mixité sociale

5. Le quartier

-Potentiel de développement / Accroissement de la visibilité

-Éléments de liaison et de continuité existants

-Pôle scolaire primaire dans un quartier d'habitation calme à densité correcte (+-50hab/hect) avec jardins.

6. Le bâti

-Certains bâtiments (blocs B et C de 1930) sont facilement reconvertibles en logements.

FAIBLESSES :

1. Patrimoine

-La présence de ces éléments peut être considérée comme une contrainte importante pour le futur projet (il est toujours plus simple de faire du neuf)

-Ceci est à contrebalancer avec le fait que cela va permettre de conserver l'image du lieu

2. Accessibilité

-Site enclavé de par sa fonction initiale de caserne ; il est introverti et n'a que deux vrais accès en voiture pour 15 hectares.

3. Economique

-La configuration en plateaux va engendrer des coûts plus importants (accès, passages...)

4. Social

-Actuellement un bien collectif non utilisé et non mis en valeur

-Tombe dans l'oubli sauf lors d'incidents qui procurent au site et aux quartiers voisins une image négative.

5. Le quartier

-Le site est fermé du quartier du Thiers au Nord et coupé au Sud du quartier de Péville.

6. Le bâti

-Parc bâti vétuste et fortement dégradé

- Plus rien n'est aux normes (thermique-acoustique-pompier-salubrité)

- Certains bâtiments sont très sombres et difficiles à assainir.
- Certaines profondeurs entre murs de façades ne sont pas appropriées au logement.
- Certains bâtiments sont mal positionnés pour un usage civil et empêchent toute relation urbanistique (voir bloc A d'anciennes cuisines venant de la rue Lebeau).

OPPORTUNITES :

1. Patrimoine

- Reconversion et réutilisation des bâtiments qui pourraient avoir une deuxième vie.

2. Accessibilité

- Rendre au site un statut de charnière entre les quartiers
- Relier le site au tissu urbain existant et l'intégrer à la ville.

3. Economique

- Potentiel important de création d'emplois et D'activités économiques, le site étant en zone franche urbaine.

(<http://planmarshall.wallonie.be/spip/spip.php?article14>)

- Le développement important de logements permettrait de freiner l'exode rural

4. Social

- Créer une offre diversifiée en logements neufs à proximité du centre-ville dans un cadre historique et verdoyant.

5. Le quartier

- Développement des espaces verts, des parcs aménagés, offres en service complémentaire, Développement de fonctions communautaires.

6. Le bâti

- Certains bâtiments reconvertibles sans grands frais et octroyant certains subsides et remises fiscales, TVA...(ex : 6% de TVA en rénovation)

MENACE :

1. Patrimoine

- Patrimoine militaire liégeois laissé à l'abandon au squattage et au pillage.

2. Accessibilité

- Pas d'accès à partir de la rue Eugène Van Denhoff, un accès rue Lebeau et sur le plateau inférieur, rue Thiers de la Chartreuse (entrée officielle)

3. Economique

-Espace antiéconomique et repoussant

-Plus le temps passe, plus les bâtiments se dégradent jusqu'à un point de « non-retour » ; cela va engendrer des coûts plus importants pour rénover et/ou démolir.

-Image potentiellement porteuse et symbole du renouveau du site non exploitée > message négatif

4. Social

-Perte de contrôle social sur une zone proche de quartiers d'habitations. (Risque de propagation du vandalisme, criminalité...)

5. Le quartier

-Si le futur projet ne crée pas plus d'accès et de cheminements libres avec un contrôle social, un effet « ghetto » que ce soit de riches ou de pauvre risque de se concrétiser. Ce fait serait un vrai problème car avec un effet interne/externe, le nouveau quartier serait de nouveau vécu comme une coupure et rejeté des autres quartiers.

-Il existe 1 risque important de segmentation par plateaux non connectés dans le futur projet.

-Ce risque de segmentation serait encore accentué par un zonage monofonctionnel.

6. Le bâti

-Il existe à l'heure actuelle, dans certains édifices, des risques importants au niveau de la stabilité des structures et éléments porteurs.

.3.2.4. Objectifs :

1-Definition des objectifs :

Objectif 1 :

Désenclaver le site physiquement et psychologiquement et le reconstruire de façon à l'intégrer aux quartiers voisins :

- libérer des vues longues vers la ville et la citadelle
- créer des percées et raccord piétons avec la rue Eugene vanderhoff au sud-est.
- Améliorer l'accès automobile de la rue Lebeau et retravaille la rencontre avec la rue des Fortifications
- Démolition du bloc A (anciens cuisines)
- créer un maillage de « promenades vert » qui reliera les quartiers nord et sud et la ville a l'ouest
- Réfléchir à l'implantation d'un nouvel accès principal au sud pour relier la rue Péville.
- Utilisation des tunnels comme accès sécurisés piéton.

Objectif 2 :

Maintenir de la population en ville pour contrer la rurbanisation ; le tout dans un souci de rentabilité à long terme :

- Renforcer la densité du bâti.
- Travailler sur une offre diversifiée de logements en mixant le divers type. (De l'appartement sans jardin pour une personne isolée jusqu'à la maison unifamiliale avec jardin pour 5-6 personnes).

- L'amélioration général du cadre de vie par la création de parcs-espaces vert-lieux de loisir- infrastructure communautaire et une offre de service accrue ; le tout en relation avec le maillage vert.
- Par contre centre de rencontre dans le quartier du Thier et de Belle flamme si ce n'est le parc avec le complexe sportif (recrée un centre reconnu comme tel par les habitants des divers quartiers).

Objectif 3 :

La création d'emplois et d'activités économiques :

- L'inscription dans le tissu économique liégeois
- Développement d'un pôle économique intégré regroupant des activités de commerce-des PME-un centre de formation continue-des unités de recherche-une pépinière d'entreprise-de l'horeca et des loisirs.
- la création d'un climat propice pour les investisseurs.
- création d'une image de marque du lieu en rapport avec son histoire (création d'une dynamique positive).
- Rôle de marketing urbain-publicité dans les régions limitrophes...

Objectif 4

Le souci écologique est présent d'une manière transversale ce qui ne l'empêche pas d'être un objectif à part entière ; il s'agit dans ce projet de démontrer que vivre en ville est une solution pour un développement équilibré :

- Rentabilisation du sol et de son utilisation parcimonieuse (modèle de l'habitat groupe)
 - Traitement des sols perméable
 - Principe de mixité et d'intégration des fonctions
 - Création de nouveau logement de qualité (possibilité de conservation un quartier expérimental au quartier accrues) :
 - Thermique (quartier passif).
 - Acoustique.
 - Energie renouvelable (énergie solaire-géothermique...).
 - Système de lagunages-récupération des eaux de pluies.
 - Eviter Un trafic de transit non organisé et non bénéfique au cadre général.
 - Développement du réseau de transport en communs en place (nouvel arrêt du 35)
 - Possibilité de créer un parking de dissuasion et des navettes vers l'hyper-centre pour désengorger la n3.

Schéma d'intentions :

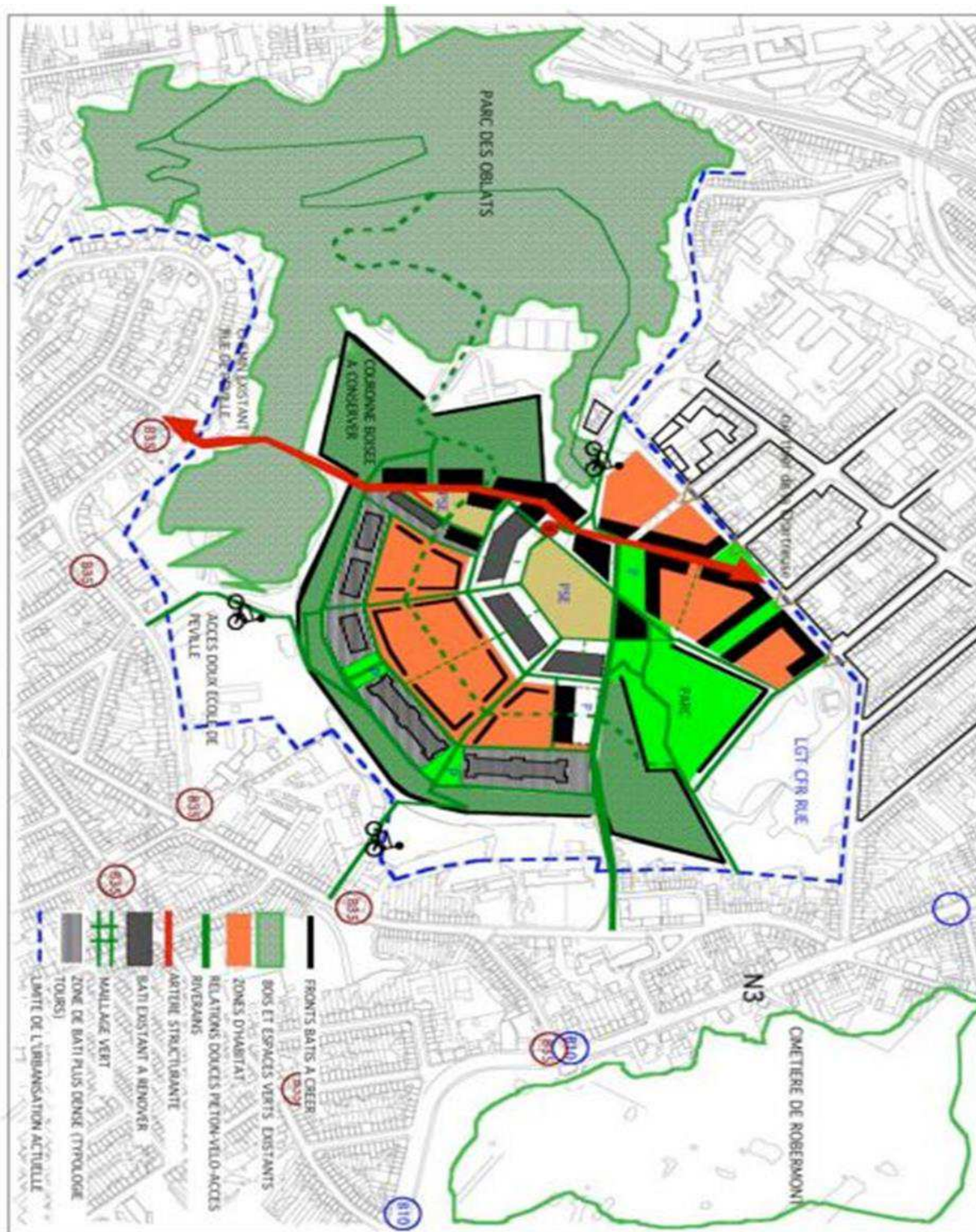


Figure 24/ plan d'aménagement du territoire .présentation du 13 mai 2009

4.3.2.4. le projet d'aménagement :

1. Master plan général :

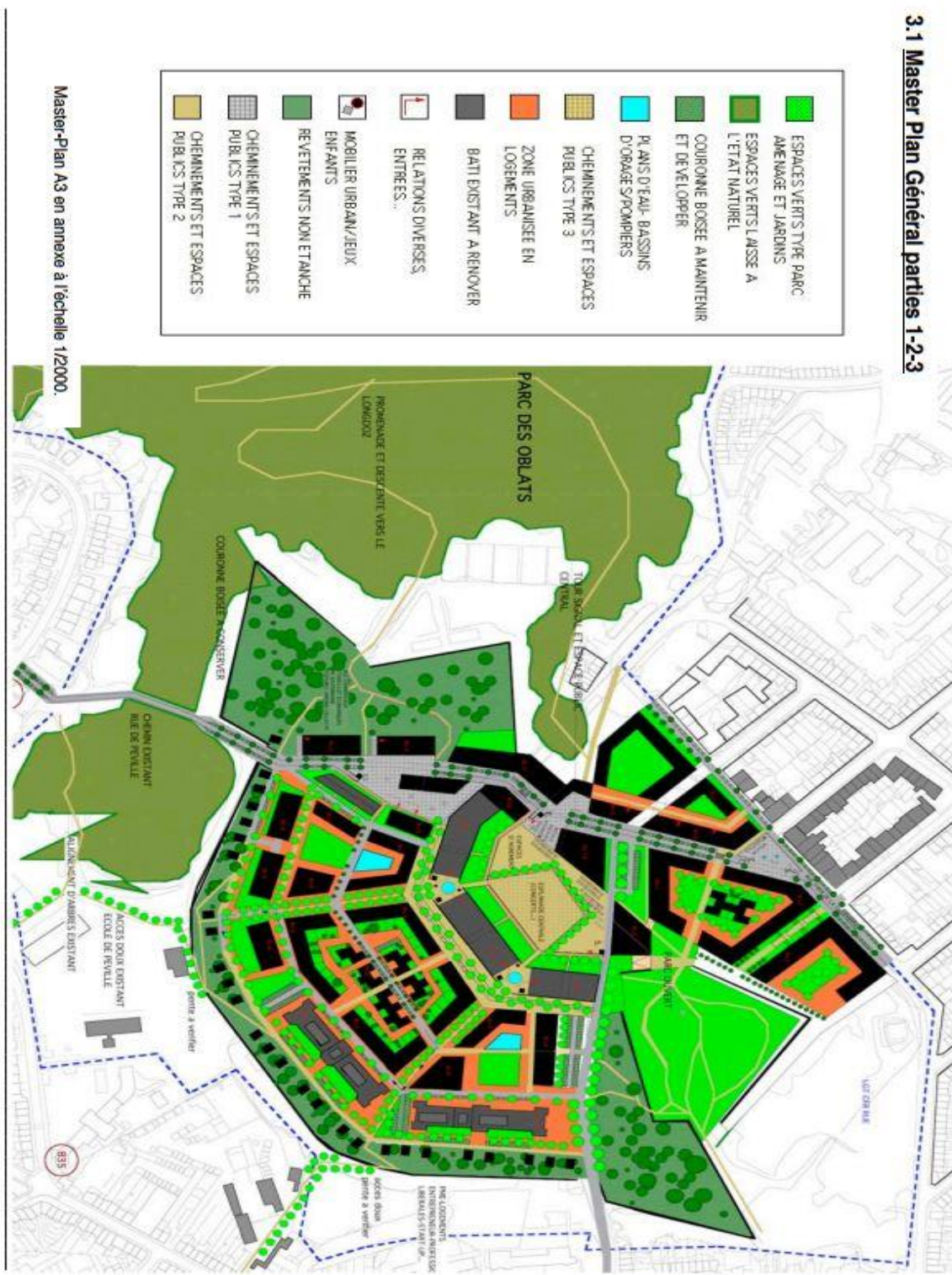


Figure 24/ plan d'aménagement du territoire .présentation du 13 mai 200

2.Master plan parties 2 :

3.3 Master Plan partie 2
Master Plan partie 2.



Master-Plan A3 en annexe à l'échelle 1/1000.

Figure25/ Plan d'urbanisme et d'aménagement présentation/ 13 mai 2009.

Partie 05 : la conception et programmation du projet

Chapitre01 : l'aménagement et programmation de l'ilot

Afin de redonner au jardin sa vocation initiale qui était beaucoup plus un lieu de détente, de rencontre, de découverte et de repos et dans le but de redynamiser le jardin et le sécuriser encore plus, notre réflexion s'est beaucoup plus axée sur le côté limitrophe à la voie ferrée (coté réservoir d'eau) qui représente à notre sens le coté le plus fragilisé du parc.

Et comme dit le proverbe : « la nature a horreur du vide », ce côté qui a été déserté par le publique a été bien sur rapidement récupéré par des intrus se livrant à différents vices et créant ainsi un climat d'insécurité

Pour permettre aux visiteurs de se réapproprier cet espace, plusieurs aménagements sont proposés à ce niveau parmi lesquels nous citons :

- La projection d'un centre multifonctionnel dans la partie nord de l'ilot
- Création d'une aire de jeux d'enfants.
- Création d'un terrain de pétanque.
- Réaménagement du kiosque à musique en lui redonnant sa vocation initiale.
- Reprise du jet d'eau central et création d'une pergola pour animer plus notre jardin.
- Installation de bancs publics avec table de jardin.
- la création d'un hall qui mène au trois partie le jardin, le réez de chaussez du centre, et le sous-sol de la mairie.
- la création d'un petit Musala à côté du centre multifonctionnel et du marabout sidi Saïd.

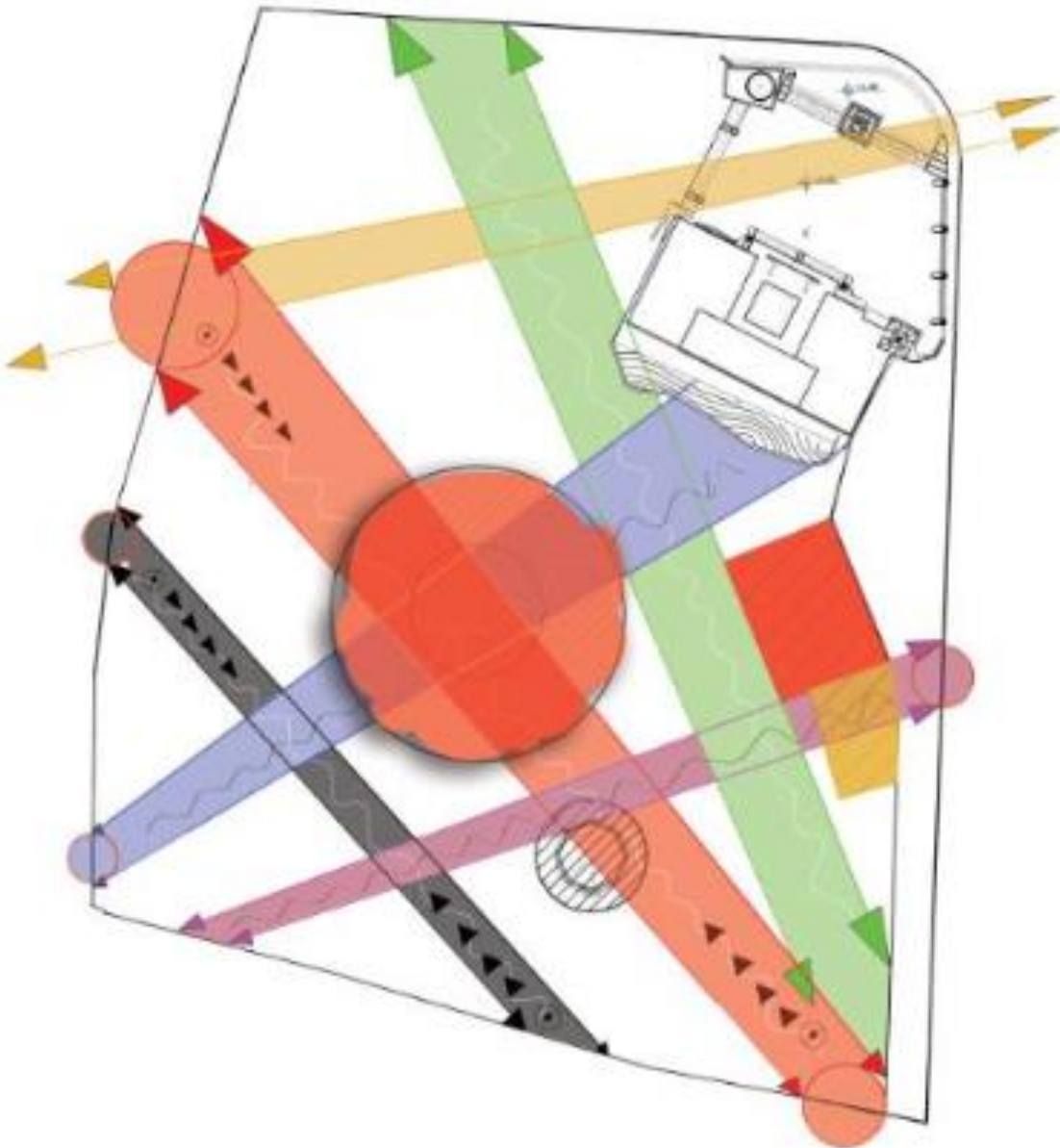
Une fois ces aménagements tant attendus seront terminés, il est évident que le public de Mostaganem se fera un plaisir immense de retrouver ce formidable espace qu'il chérissait tant mais qu'il a préféré déserté vu l'insécurité qui y régnait.

Avec cette réappropriation de l'espace, il est évident que les intrus sus cités ne trouveront plus leur place dans cet espace familial rénové.

S'il est vrai que la zone la plus stratégique et la plus sensible s'étalait tout autour du kiosque à musique, il demeure que le jardin vu sa grandeur et sa richesse, est également constitué d'autres espaces qu'il fallait également prendre en charge ; c'est ainsi que les différents passages existants à l'intérieur du jardin, accueilleront un nouveau mobilier urbain, accompagné d'un nouvel éclairage ainsi que de nouvelles implantations et des nouvelles plantations qui une fois la nuit tombée seront mises en valeur par un éclairage d'ambiance qui seront certainement très appréciés par les utilisateurs les nuits de printemps et d'été.

1.1.5. Proposition d'aménagement et programme du projet :

1-l'accessibilité et les percées visuelle :

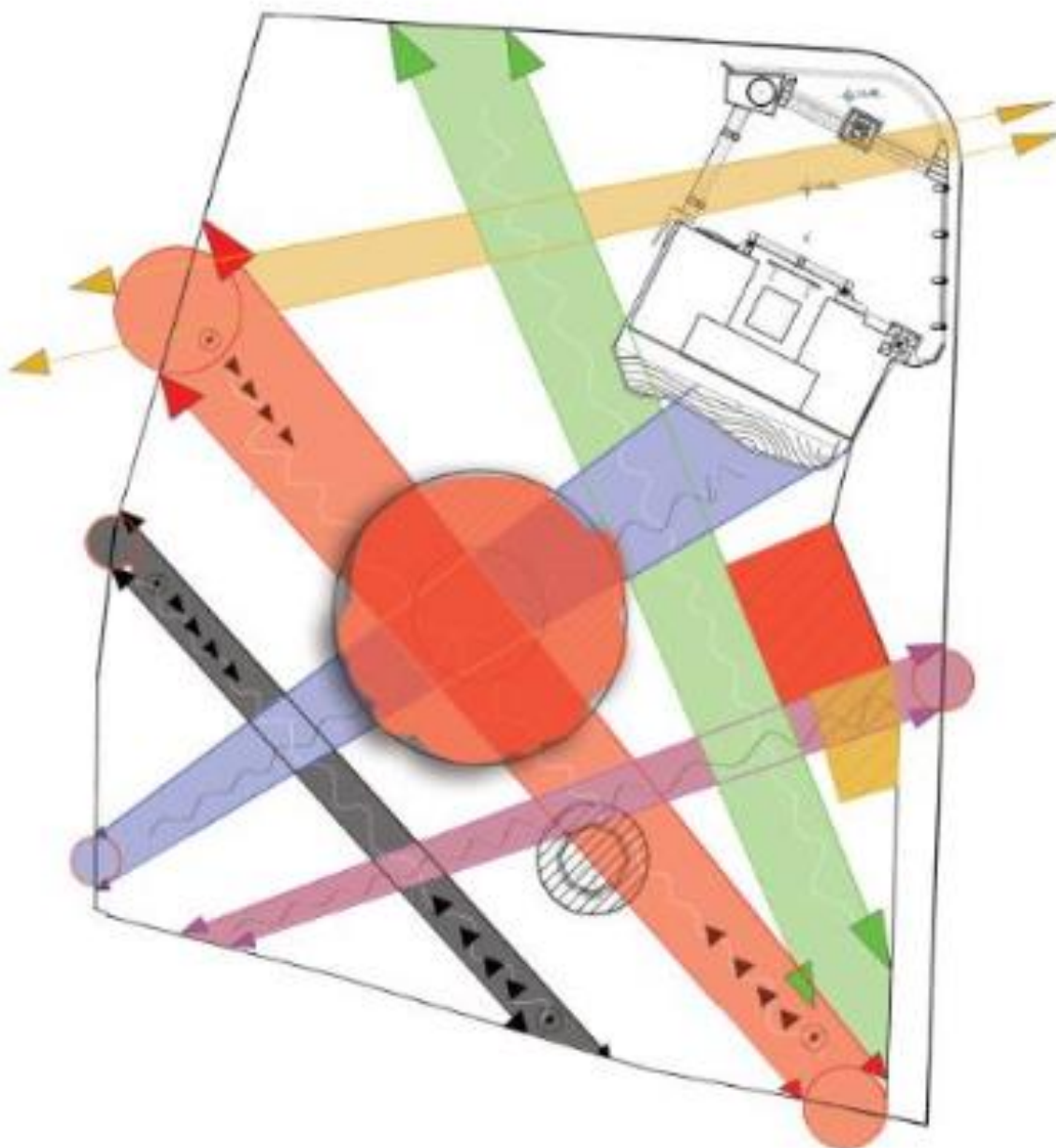


-schéma montre les principaux axes de l'ilot du jardin-

La création des 6 axes de circulation (des directions différentes horizontale et verticale) entre et autour du jardin de l'est à l'ouest et du nord au sud pour obtenir une circulation simple et facile et pour offrir beaucoup de mouvement et d'ambiance et pour objectif d'assurer la liaison entre notre site d'intervention et les autres zones (avoir une circulation continue).

2-La sauvegarde du patrimoine colonial :

La sauvegarde du patrimoine coloniale par la rénovation de l'ancien kiosque a musique et le met en valeur.



-Schemat montre les principaux éléments du jardin ; le kiosque a music et la rocaille-

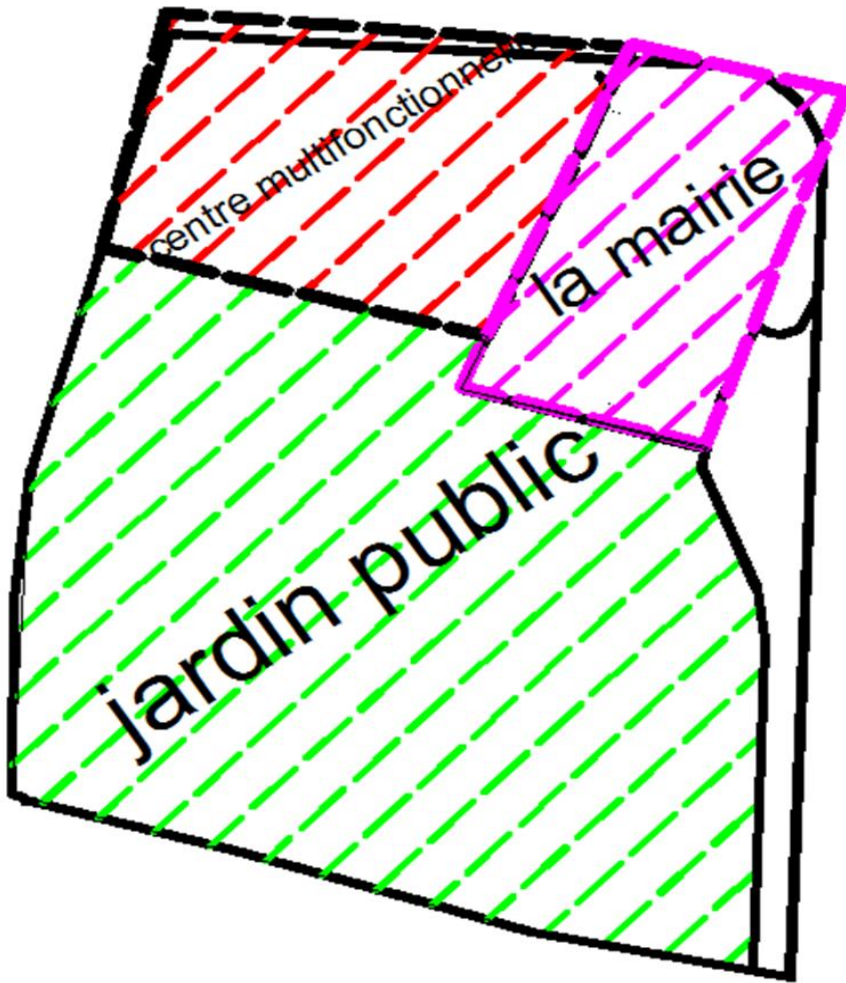
La création d'une place central du site qui serve a tous les espaces autour du jardin ; cette place s'appelle la rocaille, elle est le cœur du jardin elle assure la liaison entre tous les espace du jardin .elle est un élément d'Apelle au gens.

3- structure urbaine :

La division de notre site d'intervention en trois parties principales :

a- La partie jardin

- b- Partie réservé pour un centre multifonctionnelle
- c- Partie réservé pour les équipements administratifs la mairie.

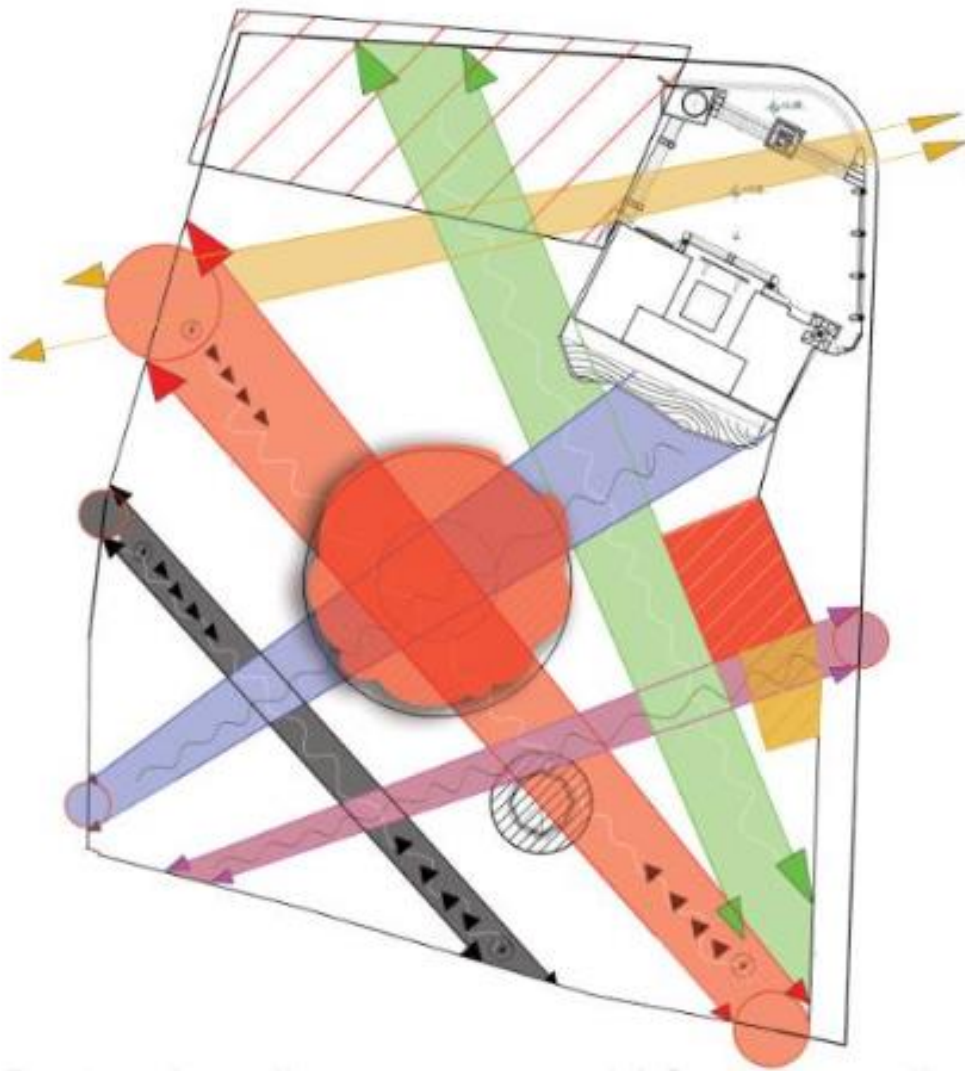


4- la création d'un projet à l'échelle de l'ilot :

La projection d'un centre multifonctionnel dans la partie nord de l'ilot du jardin cette partie était l'ex salle de théâtre cheikh hamada.

Dans cette optique, et pour répondre au besoin du public de Mostaganem qui est un fervent amateur de théâtre et de musique, une salle de cinéma est proposé à l'intérieur de l'ilot du jardin dans le centre multifonctionnel qui répond aux besoins commercial et culturel des peuples mostaganemois.

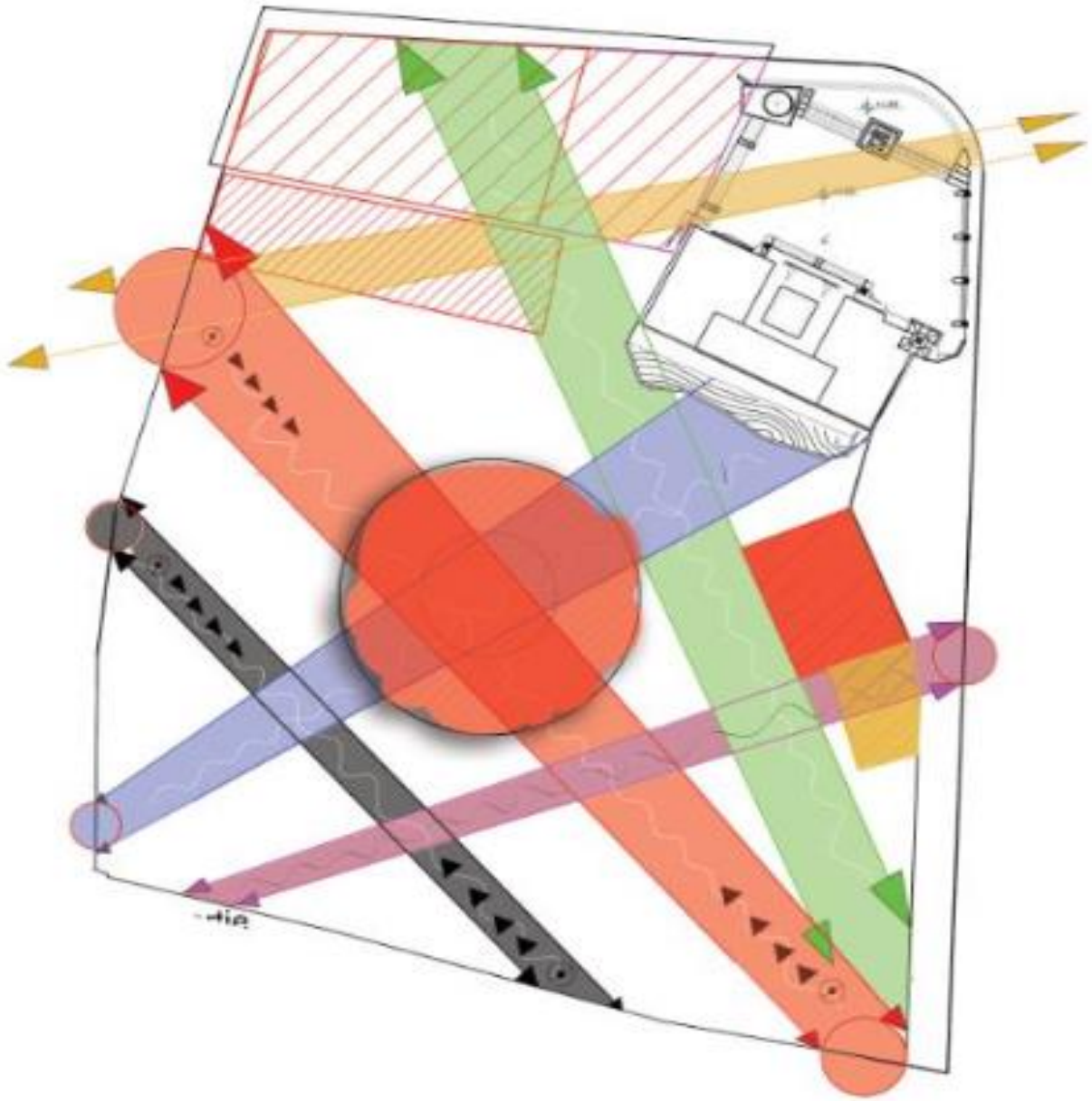
Cet espace qui pourra aussi bien être utilisé durant les nuits ou la température sera clément, pourra aussi servir d'espace d'expression durant les après-midi de repos.



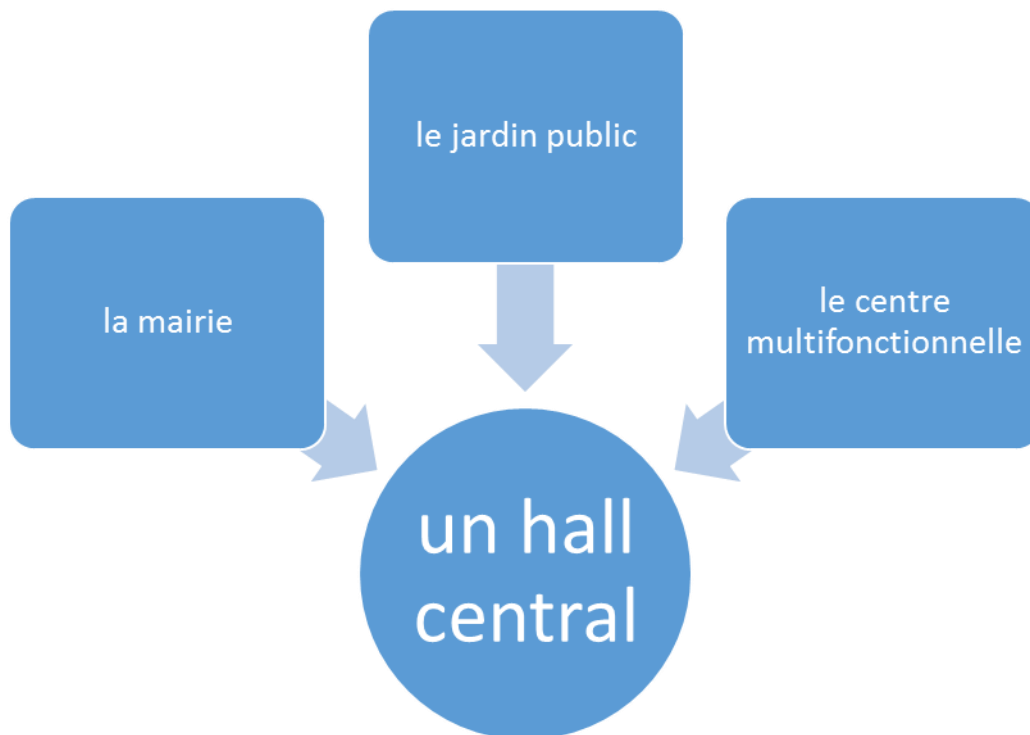
-schéma montre le projet à l'échelle de l'ilot -

5-Un socle urbain commun :

le développement d'un socle d'aménagement commun et cohérent pour assurer une liaison et une continuité entre les trois parties de l'ilot (le centre multifonctionnel, la mairie, et le jardin), par la création d'un hall qui mène aux trois parties : le jardin, le rez-de-chaussée du centre, et le sous-sol de la mairie. Cet hall commun est couvert par une structure métallique apparente comme un élément d'appelle et a un effet de surprise sur l'hôtel de ville et la place de la mairie.



-schéma montre le socle urbain commun -



6-La réorganisation des espaces plus la programmation du projet:

La création d'une séparation entre les différentes espaces de chaque partie pour distribuer le rôle et les activités (spécifier chaque espace) .

1-la partie jardin contient 4 espaces pour des différentes activités :

Premier espace réservé pour la détente (les espaces verts)

Deuxième espace un air de jeux 2 stades pour le loisirs.

Troisième espace l'administration du Jardin pour toutes les activités administrative.

Quatrième Partie central : une placette publique qui représente le noyau central du jardin.

2-la deuxième partie est la partie nord-est occupée par la mairie:

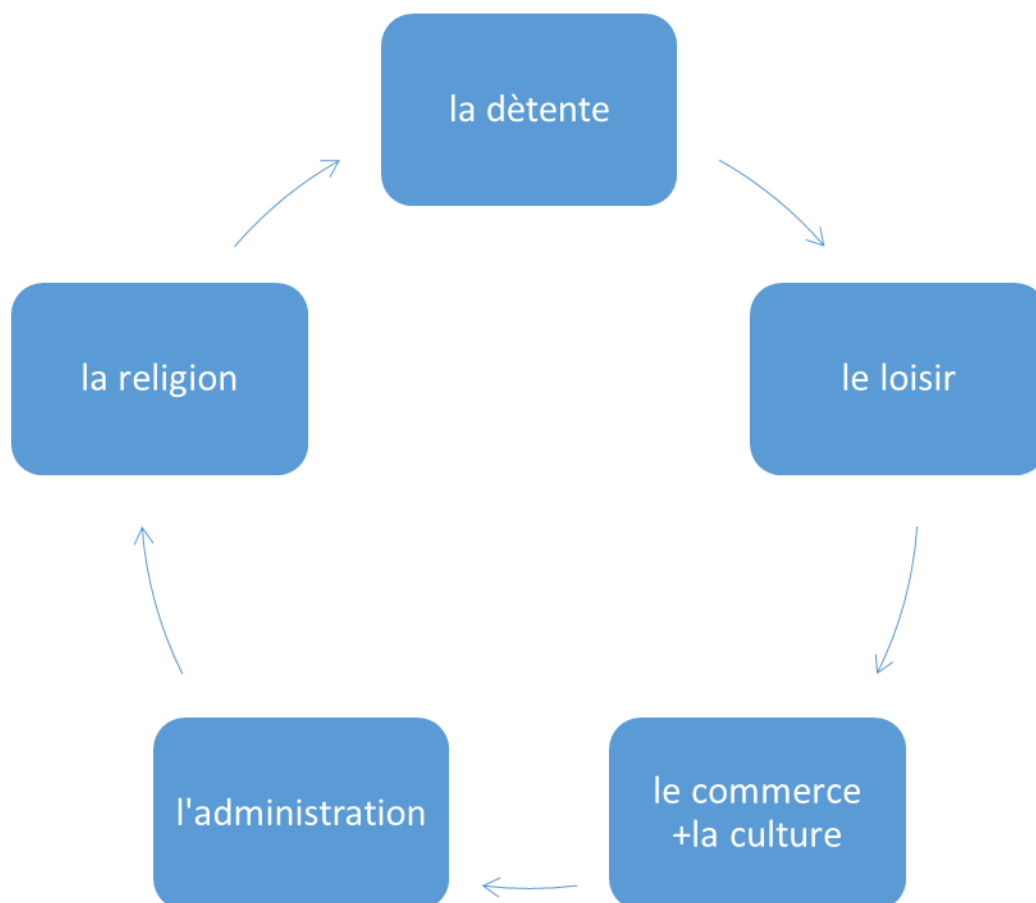
3-la partie nord-ouest de l'ilot contient 3 espaces pour des différentes activités :

Premier espace : un centre multi fonctionnel pour assurer une continuité commerciale et culturel (une salle de cinéma) entre l'ilot du jardin et le centre-ville.

Deuxième espace : un petit Musala juste a côté du marabout sidi Saïd pour Enseigner aux gens.

Le vrai sens de l'intérêt de la Couronne et se déplacer loin de polythéisme.

Quatrième espace est un hall central qui assure la liaison entre les partie du jardin.



Le cycle des activités.

2.1.5. programmation de l'ilot du jardin emir Abdelkader :

Les parties du jardin	La surface
La partie jardin	21237.9393
La partie mairie	2026.3434m
La partie nord commerciale et culturelle de l'ilot	3917.5022 m

3.1.5. programmation de chaque partie du jardin :

espaces		surfaces
partie jardin	-espaces reserver pour la détente l'espace vert et placette.	16609.57
	-espaces reserver pour le loisir deux stade et un air de jeux.	2121.2540 m
	-espaces reserver pour l'administration	200.000 m
	-espaces reserver pour la placette central.	2306.1714
partie mairie	-la mairie	1221.2540 m
	-la place de la mairie	805.2540 m
partie nord ouest de l'ilot	-espaces reserver pour le centre multifonctionnelle.	2541.2450
	-espaces reserver pour le parking.	686.6873 m
	-espaces reserver pour le hall central et le musala.	687.6873 m

Plan de masse :



5.1.5.les facades urbaine :

1.5.1.5.La façade principale (avenue khmisty) :



2.5.1.5.La facade postérieur(avenue ben yahia belkacem) :



Chapitre02 : Le centre multi fonctionnelle

1.2.5.Critère de choix :

Notre choix est porté sur le site, en plus des avantages énumérés précédemment celui-ci nous offre l'opportunité d'élaborer un projet qui pourra marquer et témoigner de la richesse architecturale et urbaine de la ville, donc ce terrain présente des avantages très élevée et des capacité pour réaliser un centre multifonctionnelle qui m'entre la puissance économique de la ville de Mostaganem et sa dominance sur la région d'ouest algérien.

2.2.5. Les principes et concepts :

1.2.2.5.Perméabilité :

Elle découle directement de l'articulation, elle est l'ensemble des accès, des orientations, des circulations et des liaisons de l'équipement et ses différents espaces. La perméabilité est entendue sur le plan physique et visuel, d'une part elle offre à l'utilisateur des moments d'arrêt et des choix de directions, et d'une autre part elle augmente le niveau de perspective ce qui met en valeur le projet par rapport à son contexte d'implantation.

2.2.2.5.Lisibilité :

C'est la qualité de ce qui est lisible, en architecture c'est la qualité d'organisation des espaces et de leur agencement.

3.2.2.5.Transparence :

Concept découlant dans l'utilisation du panneau optique qui sera matérialiser par une paroi libre et pure ainsi, des parois transparentes, comme les mur rideaux, les baies vitrées pour ouvrir au maximum le champ visuel (intérieur extérieur), et la fluidité entre les différents espaces ou parties du projet, et d'autre part, par l'utilisation de parois vitrées afin de permettre une communication vive et continue entre les utilisateurs (intérieur- intérieur).

4.2.2.5.La Flexibilité et la fluidité :

Concepts découlant de l'organisation spatiale et fonctionnelle des espaces magasin ou autre, car le monde du travail exige des espaces transformables, modulables, en fonction des besoins et des exigences des uns et des autres. La flexibilité de l'espace se traduit par la structure qui réduirait au maximum les contraintes d'aménagement des espaces, exemple : cloisons amovibles.

5.2.2.5.La centralisation :

Groupement d'espace formé d'un espace central entouré par une série d'espaces.

6.2.2.5.L'articulation :

« Type de liaison entre des parties (éléments, espaces, ou volumes). L'articulation suppose des parties distinctes présentant une autonomie formelle, elle s'oppose à la continuité qui efface la distinction.

7.2.2.5.La singularité :

La présence d'une forme, d'un élément unique qui ne se répéterait pas, son objectif est de marquer un moment fort de par sa signification, son aspect formel, structurel et sa fonction .

3.2.5.Description du projet :

1.3.2.5.Situation et accessibilité :

Accès principale :

L'emplacement de l'entrée principale se fait à partir de la route principale avec un traitement spécifique qui permet une très bonne accessibilité au terrain.

Accès secondaire :

Cet accès permet aux utilisateurs du centre multifonctionnel d'avoir un accès rapide et direct.

La circulation verticale et horizontale :

La circulation horizontale :

La circulation horizontale se fait autour des espaces centrales qui permettent une très grande fluidité, et qui permettent d'absorber le grand nombre d'usager.

La circulation verticale :

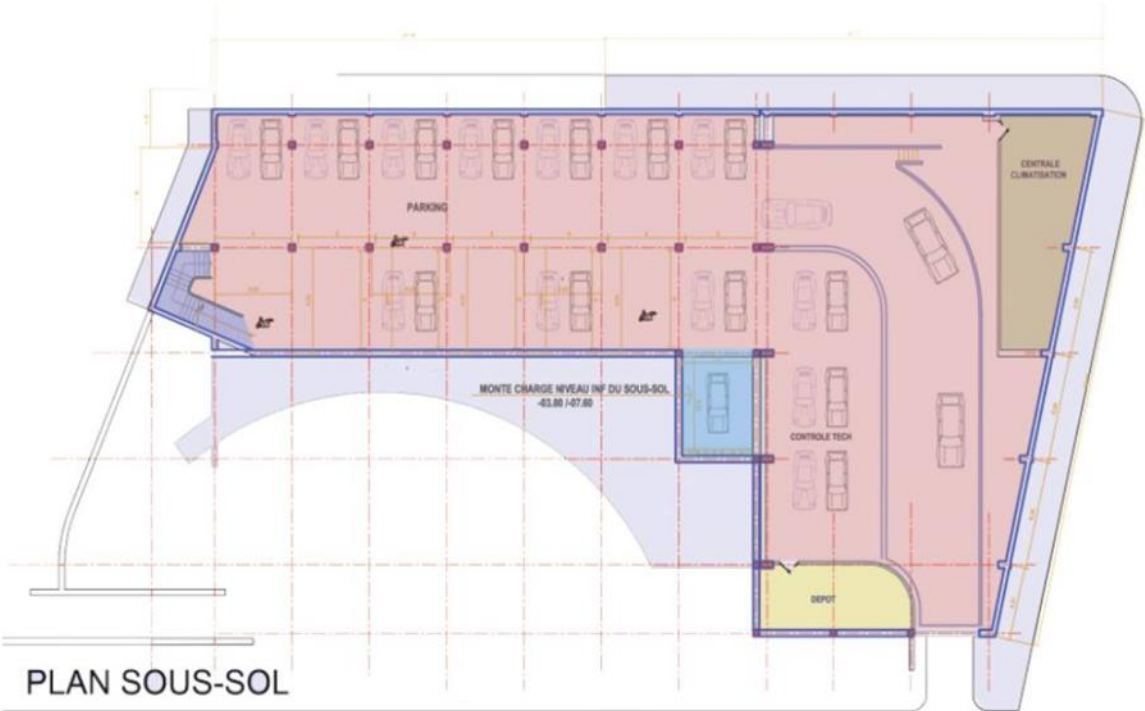
Les escaliers prennent des places dans chaque entité du projet, alors que l'espace central comporte des escaliers qui assurent la distribution verticale de grand public.

Les montes charges sont disponibles au niveau du centre prévu pour l'approvisionnement des voitures du sous-sol.

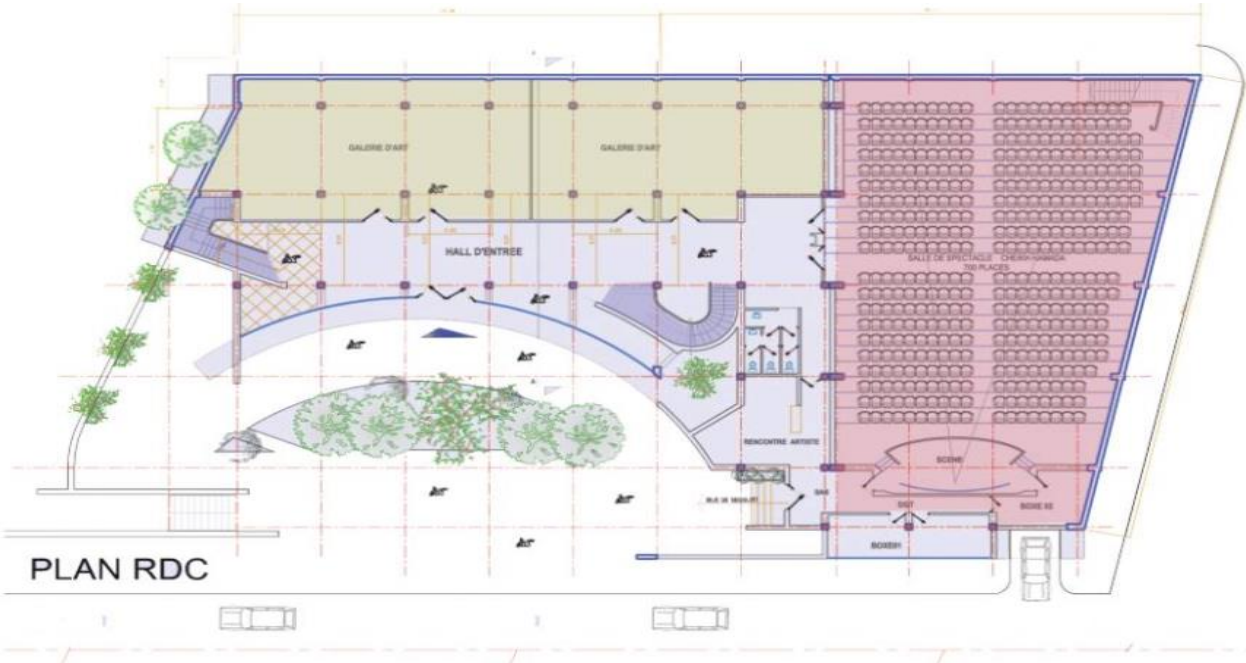
Plan de masse :



Plan de sou sol :



Plan rez de chaussé :



Plan du premier etage :

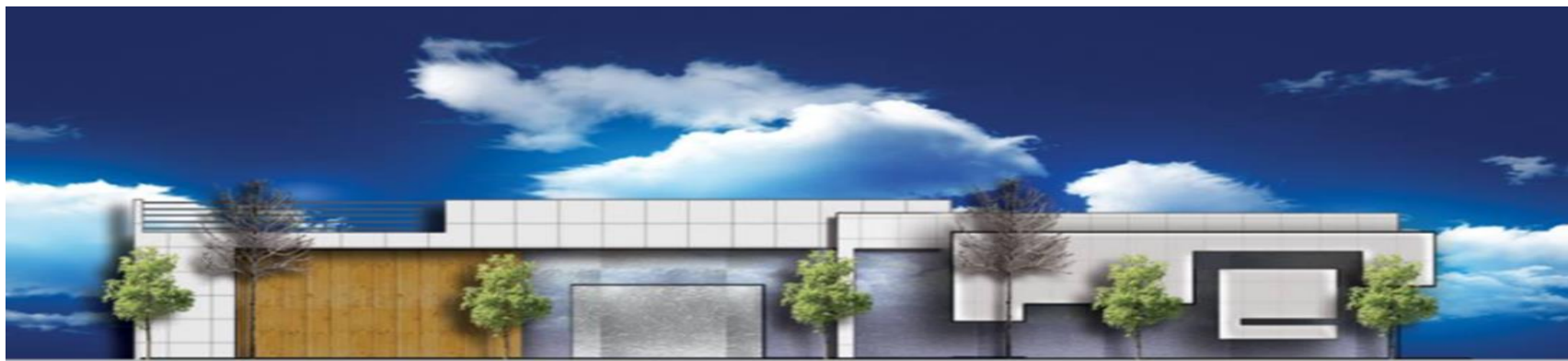


Les façades du projet :

Façade principale :



Façade postérieure :



4.2.5.photos du projet :



Une photo sur le projet (le centre multi fonctionnelle) . / auteur 2016/



Une photo sur la facade islamique du moussala (la moucharabieh). /auteur2016/



Une photo montre l'accée principale au jardin coté benyahia belkacem (en face de l'immeuble de trésor).



Une photo sur la rocaille (le cœur du jardin botanique).

bibliographie :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mostaganem>

www.reflexiondz.net

<https://www.mostaganem-aujourd'hui.com>

www.vitamedz.org

<http://www.lefigaro.fr/culture/2012/07/03/03004-20120703ARTFIG00941-tombouctou-quel-est-ce-patrimoine-en-danger.php>

<https://histoireislamique.wordpress.com>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mosquée_Djingareyber

APC MOSTAGANEM

archives APC MOSTAGANEM

dossier d'exécution du jardin emir abdelkader l'APC Mostaganem 2013.

<http://www.an-cadastre.dz/>

<http://www.jardinbotaniqueduhamma.dz/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_d%27essai_du_Hamma

<http://www.jardinessai.com/index1.htm>

<https://www.tripadvisor.fr>

<http://www.bledco.com/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_%C3%A0_l%27anglaise

<http://jardinage.lemonde.fr/dossier-153-jardin-anglaise.html>

<http://plandejardin-jardinbiologique.com/creer-un-jardin-anglais-plan.html>

<http://chateaux-jardins-etc.overblog.com>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/>

<https://fr.wikidia.org/wiki/Jardin>

<http://www.rfi.fr/>

<http://www.gerbeaud.com/>

<http://whc.unesco.org/fr/list/1084>

<http://www.kew.org/>

<http://www.visitlondon.com/fr/>

<http://www.espace-vert.net/>

<http://www.univ-soukahras.dz/eprints/2015-727-6dea0.pdf>
<http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/les-espaces-verts-et-les-jardins>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_vert
<https://vertigo.revues.org/12931>
www.les-7-merveilles-du-monde.fr
www.jardinsdebabylone.fr/
www.vaux-le-vicomte.com
www.evous.fr
www.linternaute.com
www.ecoledupaysage.com
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_japonais
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_public
www.actu-environnement.com
www.jardins-partages.org
[www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2009PFE_Bouge_Felix.](http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2009PFE_Bouge_Felix)
www.tourismemagazine-dz.com
<http://www.mairie-privas.fr/jardins>
www.newyorkcity.fr
www.centralparknyc.org
iast.univ-setif.dz/documents/communication
www.participation-et-democratie.fr
https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_public
fr.slideshare.net/bibaarchitecte/espace-public
[mémoire de magister approche des espaces publics urbains](http://memoire.de.magister.approche.des.espaces.publics.urbains)
www.etopia.be/IMG
<https://www.cairn.info/l-espace-public>
[la-philosophie.com/espace-public-et-démocratie](http://la-philosophie.com/espace-public-et-democratie)
elearn.univ-biskra.dz/mod/resource/view.php?id=1486
https://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilier_urbain
www.herault.fr/files/avigne/RAA_003_0.pdf

http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/DEPT034A/ZonagePPRI/MIREVAL/Reglement_MIREVAL.pdf

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mireval>

www.thau-agglo.fr

<https://issuu.com/herault-tribune/docs/thau-agglo>

www.facebook.com › Places › Mireval › City

www.societe.com/societe/amenagement-conception

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Marseillan>

www.lema.ulg.ac.be/urba/Cours/Projet/0809/rapportjc.pdf

www.liege.be/telechargements/pdf/urbanisme/catalogue.pdf

www.liege.be :

fr.slideshare.net/liegecreative/ville-verte-ville-conviviale

https://fr.wikipedia.org/wiki/Chartreuse_de_Liège

lachartreuse.skynetblogs.be